

# LA CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE

N° 182

29 Avril  
1922

Prix 3'



Photo J. E. SOULAT et BOUSSUS

Directeur :  
EDOUARD LOUCHET

MARCEL VIBERT

(Rôle de JOHN PEERYBINGLE)

dans LE GRILLON DU FOYER

FILMS ÉCLIPSE

HARMENGOL

PARMI TOUTES  
**BUREL**, Chef Opérateur de M. Abel GANCE  
a choisi

## LA NÉGATIVE "AGFA"

pour tourner  
*La Conquête des Gaules*  
de Marcel YONNET  
...et il en est enchanté

**Charles JOURJON**  
95, Faubourg Saint-Honoré, 95  
PARIS (8<sup>e</sup>) :: Tél. : Elysées 37-22

# La Cinématographie Française

REVUE HEBDOMADAIRE

Rédacteur en Chef :  
**PAUL DE LA BORIE**

Directeur :  
**ÉDOUARD LOUCHET**

Secrétaire-Général :  
**JEAN WEIDNER**

ABONNEMENTS  
FRANCE : Un An ..... 50 fr.  
ÉTRANGER : Un An ..... 60 fr.  
Le Numéro ..... 3 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :  
**BOULEVARD SAINT-MARTIN**  
50, rue de Bondy et 2, rue de Lancry  
TÉLÉPHONE : Nord 40-39, 76-00, 49-86  
Adresse Télégraphique : NALCIFRAN-PARIS

Pour la publicité  
s'adresser aux bureaux du journal

## L'EXPOSITION... DE 1924

Le « Congrès du cinématographe appliqué à l'Enseignement », n'a pas passionné les foules. Il est même affligeant que la presse quotidienne d'informations lui ait accordé si peu d'attention — quand elle ne l'a pas délibérément ignoré. Peut-être aussi l'Exposition a-t-elle fait tort au Congrès. Les proportions restreintes et comme étriquées de l'installation, le nombre malheureusement trop réduit des Exposants, le médiocre relief et la douteuse compétence de quelques individualités malencontreusement encombrantes, bref diverses circonstances impressionnaient le visiteur moins favorablement qu'on eut pu le souhaiter. Et tout naturellement, on était tenté d'accorder moins d'importance qu'il n'eut convenu, aux travaux des techniciens qui, dans l'amphithéâtre du Conservatoire des Arts et Métiers, faisaient la somme des progrès immenses déjà acquis et s'efforçaient à préparer les voies d'un merveilleux avenir.

Pour ma part, je le dis tout net, j'ai regretté cette Exposition. Certes, je rends hommage aux

excellentes intentions et aux très méritoires efforts d'hommes d'action tels que M. Riator, qui a mis toute son influence au service de l'idée et de M. Mestre qui, si je suis bien renseigné, lui a sacrifié plus encore. Mais, leur tort, à mon sens, est de n'avoir pas réfléchi qu'en une telle matière, on n'a pas le droit de ne réussir qu'à demi, que si l'on se hasarde à faire une démonstration publique de l'importance inouïe du cinématographe — même réduit à un rôle pédagogique — il ne faut pas prêter à sourire aux sceptiques qui ne croient que ce qu'ils voient. Et, j'en ai vu sourire. Et j'ai entendu cette réflexion qui faisait mal à entendre : « On ne devrait pas laisser entrer les étrangers, ça leur ferait trop de plaisir ! » Hélas, en fait d'étrangers on avait été, sans doute trop heureux, pour meubler les stands de cette Exposition quasi officielle, d'y accorder droit de cité à un matériel étranger ainsi admis à faire concurrence au matériel de fabrication française jusque dans les écoles de la République française

subventionnées par l'argent des contribuables français!

Si déconcertant — j'emploie à dessein des termes modérés — que soit ce dernier trait, je ne m'y attacherai pas plus qu'à tout autre détail fâcheux, d'une organisation qu'il a fallu créer dans l'incertitude de l'improvisation sans doute hâtive, MM. Riotor et Mestre, je le répète, ont droit à des louanges, je pense toutefois qu'on peut les leur décerner de la meilleure foi du monde sans renoncer à exprimer les réserves et surtout les enseignements — c'est le cas de le dire — que comporte leur initiative.

Une Exposition doit être — dans l'ordre industriel — une démonstration publique de force et de prospérité. Il ne faut faire une Exposition que si l'on est sûr qu'elle servira le prestige et les intérêts d'un des facteurs économiques de la grande activité nationale. A quoi bon jeter l'aveuglante lumière des inventaires publics sur les efforts décousus, des recherches hésitantes, des réalisations encore incertaines auxquelles manque la mise au point de l'expérience? Une Exposition du Cinéma, considéré sous tous ses aspects serait peut-être prématurée chez nous, dans l'état général de notre industrie. A plus forte raison, en fixant à cette Exposition des bornes et des limites étroitement restrictives, devait-on aboutir à un résultat qui ne correspond pas précisément à celui que l'on cherchait. Disons les choses comme elles furent : l'Exposition eut frisé le ridicule s'il n'y avait eu, pour l'en sauver de justesse, nos deux grandes firmes « Pathé-Consortium et Gaumont », et quelques initiatives et trouvailles isolées comme le Ciné-pupitre Delacomme dont la *Cinématographie Française* s'honore d'avoir naguère, et la première, signalé l'intérêt.

Heureusement, pour racheter les faiblesses de l'Exposition, il y eut le Congrès. On y a travaillé, certes. Pour s'en convaincre, nos lecteurs n'auront qu'à prendre connaissance du Rapport général

de M. Belville que nous sommes heureux de pouvoir reproduire in-extenso avec tous les vœux émis par le Congrès. L'un de ces vœux est particulièrement caractéristique : il réclame la constitution au Sous-Secrétariat de l'Enseignement technique d'une commission chargée de faire aboutir tous les vœux émis par le Congrès. A la bonne heure! Voilà qui est parler... et même agir! Et, nous sommes particulièrement curieux de voir ce qu'il adviendra de l'exigence inusitée formulée par ces congressistes qui réclament du Gouvernement la réalisation immédiate et complète de leurs résolutions motivées. Nous ne saurions trop recommander cette méthode aux Directeurs qui vont se réunir à Strasbourg. Que ne demandent-ils la constitution au Ministère des Finances d'une Commission chargée de réaliser d'urgence la détaxation des cinémas, sans parler de quelques autres petites réformes non moins urgentes et utiles!...

Il est vrai que M. Gaston Vidal sous-secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique, n'a pas trouvé le temps d'honorer de sa présence le Congrès du cinématographe appliqué à l'enseignement et que M. de Lasteyrie, Ministre des Finances est généralement occupé ailleurs, lorsque les Directeurs de cinémas lui demandent audience pour l'entretenir de la fameuse détaxation. Il est trop évident, que les Pouvoirs publics n'accordent pas encore à l'invention des frères Lumière — je ne parle même pas du Septième Art — toute l'importance qu'elle mériterait. A cet égard, nous ne devons nous faire aucune illusion, malgré de belles assurances, de beaux discours officiels et quelques palmes académiques.

Ne nous laissons donc pas griser par l'encens qui va s'élever sur le seuil clos de l'Exposition défunte. C'est un encens grossier et de commande. Nous avons, au contraire, besoin de vérité, de clarté et de sang-froid. Or, l'enseignement qui se dégage de cette Exposition — ou plus exacte-

ment de cet essai d'Exposition, c'est qu'il ne faudra pas renouveler de si tôt et, surtout dans les mêmes conditions une expérience aussi hasardeuse.

Pour organiser, avec toute l'autorité nécessaire, une Exposition du Cinématographe, il y a des personnalités dûment qualifiées et même mandatées. On ne m'accusera pas d'avoir, pour la Chambre Syndicale française de la Cinématographie, des complaisances aveugles. J'ai récemment protesté, avec une certaine vigueur, contre le mystère dont elle entourait ses délibérations et contre l'irrégularité flagrante d'une certaine procédure d'admission. Sur les deux points, j'avais si nettement raison, qu'il a bien fallu me donner gain de cause. Au surplus, lors même que l'on aurait des critiques à formuler à l'égard de la Chambre Syndicale, il n'en reste pas moins que c'est, à l'heure actuelle, le seul organisme auquel la corporation tout entière reconnaisse le pouvoir et la compétence des initiatives sérieuses. Or, il est de notoriété publique que la Chambre Syndicale prépare d'ores et déjà, à l'occasion du centenaire de la photographie qui doit être fêté en 1924, une Exposition du Cinématographe qui sera, pour tout de bon, une Exposition. Il est même question qu'un Congrès international de la Ciné-

graphie tienne en même temps ses assises à Paris sur convocation de notre Chambre Syndicale. Cette fois, ce sera sérieux.

Voilà donc l'échéance à laquelle il serait utile de songer et même de préparer dès à présent. A cet effet, la Chambre Syndicale devrait, sans doute, élaborer, sans plus tarder, un programme tout au moins général. S'il y a, comme cela semble probable, des concours d'appareils, de films ou de scénarios, il faut que tous les intéressés aient le temps de faire et de parachever leur œuvre. Deux ans c'est si vite passé!

Ce ne sera pas trop, d'ailleurs, de deux années d'efforts, si nous voulons mettre un peu d'ordre — et d'union — dans la maison, discipliner les individualismes désordonnés, donner à tous le sentiment de la communauté; de la solidarité des intérêts, si nous voulons réaliser enfin, dans l'ordre moral — en même temps que dans l'ordre technique et pratique — les réformes et les progrès qui assurent à une grande industrie nationale, assez de prestige et de force, pour supporter avec fruit l'épreuve d'une Exposition et d'un Congrès.

Paul de la BORIE.



POUR PARAÎTRE EN OCTOBRE PROCHAIN

## LE BOTTIN DE LA CINÉMATOGRAPHIE

et des Industries qui s'y rattachent

Édition de la Maison " DIDOT-BOTTIN ", rue de l'Université

Faites-vous inscrire dès à présent à l'Administration du " BOTTIN "

## IL N'Y A QU'UNE CENSURE

## Les Jugements de Draguignan et de Toulon

## UN NOUVEAU JUGEMENT A TOULON

Voici tout d'abord le texte d'un nouvel arrêt rendu par le Juge de paix de Toulon à la suite d'un nouveau procès-verbal dressé, sur les Instructions du Préfet du Var, contre MM. Rachet et Valle, Directeurs de cinémas à Toulon.

Ce jugement porte la date du 20 avril :

« Attendu que les films incriminés sont revêtus du Visa de la Commission de Contrôle instituée par le Décret du 25 juillet 1919.

« Attendu que la loi des Finances du 31 décembre 1921 dispose dans son article 49 que le visa de ce contrôle vaut autorisation de représenter sur tout le territoire français.

« Attendu que, sans vouloir, en aucune manière, mettre en échec la Loi du 5 avril 1884 et les pouvoirs de police des Maires et Préfets il importe cependant de faire évoluer ce pouvoir dans les limites qui lui sont tracées par la Loi elle-même.

« Attendu que dans l'espèce, M. le Préfet du Var paraît avoir dépassé la limite de ses pouvoirs en prenant un arrêté d'une portée générale dont le moindre inconvénient consisterait d'une part à dépasser le cadre des dispositions de la Loi du 5 avril 1884 et d'autre part à mettre en échec celles de la Loi des Finances de 1921.

« Que dans ces conditions les prévenus n'ont pas pu commettre les contraventions qui leur sont reprochées, aucun arrêté préfectoral spécial n'interdisant la représentation des films incriminés pour les motifs d'ordre public.

« P.C.M. dernier ressort. Déclarons illégal l'arrêté de M. le Préfet du Var, en ce qu'il a de contraire au Décret du 25 juillet 1919 et à la Loi des Finances du 31 décembre 1921. Disons, en conséquence, que les contraventions n'existent pas et prononçons la relaxe des prévenus sans dépens. »

## LE JUGEMENT DE DRAGUIGNAN

On sait que, par arrêt du 20 janvier dernier, sur un appel du Ministère Public concernant un jugement acquittant divers Directeurs de Cinémas à Toulon et à La Seyne, la haute Assemblée cassa le jugement et renvoya l'affaire devant le Tribunal de Simple Police de Draguignan.

M. le Juge de Paix entendit à l'audience du 12 janvier les parties intéressées et mis l'affaire en délibéré :

A l'audience de samedi, 23 avril, le jugement suivant a été rendu par M. Vian, Juge de Paix, assisté de M. Cla-

verie, Commissaire de Police, licencié en droit, et remplissant les fonctions de Ministère Public et de M. Cat, Greffier;

« Attendu que le 3 avril 1914, le Conseil a décidé que les cinématographes rentrent dans la catégorie des spectacles de curiosité et autres établissements de même genre régis par l'article 4 du Titre XI de La Loi des 16-24 août 1790, par l'article 9 du Décret et la Convention du 1<sup>er</sup> septembre 1793 et par l'article 6 du Décret du 6 janvier 1864; que par suite ces spectacles sont soumis à l'autorisation des Maires dont les pouvoirs en cette matière ont été confirmés par les articles 91 et 97 de la Loi du 5 avril 1884; que les Maires ont par conséquent le droit de soumettre les représentations cinématographiques à la réglementation qu'ils jugent utile d'édictier en vue du maintien de l'ordre public, de décider notamment qu'aucun film ne pourrait être reproduit publiquement sans être au préalable soumis à la censure de l'autorité municipale, et même d'interdire les scènes qu'ils jugeraient susceptibles de provoquer le désordre, ou dangereuses pour la moralité publique;

« Attendu que les pouvoirs de police ci-dessus reconnus aux Maires ayant également conférés aux Préfets par l'article 99 de la Loi du 5 avril 1884, il s'ensuit que les Préfets peuvent aussi, au moyen d'arrêtés portant règlement, organiser un régime de censure cinématographique pour toutes les communes du Département.

« Attendu qu'on ne saurait prétendre que la censure municipale ou préfectorale doit disparaître devant le Décret du 29 juillet 1919 qui a organisé une censure officielle unique puisqu'il précise dans son article :

« 1<sup>o</sup> Qu'aucun film cinématographique, à l'exception des films reproduisant des faits ou des événements d'actualités, ne peut être représenté en public, si ce film et son titre n'ont obtenu le visa du Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts », qu'en effet ce Décret annule lui-même cette prétention en stipulant dans son article 5 : « que les nouvelles prescriptions ne faisaient pas obstacles aux mesures de police locale qui peuvent être prises pour des motifs d'ordre public en vertu des dispositions de la Loi du 5 avril 1884 »;

« Qu'en outre, cette prétention n'a aucune valeur juridique parce qu'elle est absolument contraire aux principes généraux de notre Législation qui ne permettent pas à un Décret de faire disparaître ou même de diminuer les pouvoirs conférés aux Maires et aux Préfets par diverses Lois;

« Attendu que de ce qui précède il résulte que l'arrêté du Préfet du Var, en date du 25 juin 1921, a été également pris puisqu'il organise un régime de censure dont l'un des buts, le seul que nous ayons à examiner, est d'interdire dans le département du Var, la reproduction publique par cinématographe, de « toutes scènes d'assassinat, meurtre, suicide, vols, sabotages et tous agissements ou attentats criminels »; que par conséquent les contraventions relevées à Toulon

Une charmante  
vedette  
MAY WARREN



Ce film dramatique sera présenté  
au  
PALAIS DE LA MUTUALITÉ  
325, Rue Saint-Martin, PARIS



Un grand Artiste  
William  
DESMOND



## Le CORSAIRE des ANTILLES

Drame d'aventures en 5 parties

Longueur appr. : 1560 mètres



Grande mise en scène de  
Thomas  
HEFFRON

— Photos —  
impeccables

Les Grands Films L. van GOITSENHOVEN



PARIS :

16, Rue Chauveau-Lagarde

BRUXELLES :

17, Rue des Fripiers

Téléphone : Central 60-79

Métros : Madeleine — St-Lazare — Caumartin

Les grandes Exclusivités des Etablissements **L. VAN GOITSENHOVEN**

FILMS BELGICA

CAPITAL : SIX MILLIONS DE FRANCS

**WILLIAM DESMOND & MAY WARREN**

dans

# LE CORSAIRE DES ANTILLES

Drame d'aventures en 5 parties, d'après KENNETT B. CLARKE

Mise en scène de **THOMAS HEFFRON**

L'histoire se passe en plein dix-septième siècle, à l'époque où les Jean-Bart s'illustrèrent dans l'archipel des Iles Bahamas, que de nombreux vaisseaux corsaires harcelaient particulièrement.

Paul Le Marsan, après avoir mangé en folles agapes son patrimoine pourtant substantiel, est devenu capitaine corsaire. Malgré sa nouvelle profession classée hors la loi, Le Marsan a conservé le raffinement et les manières de son éducation d'antan. A côté de lui se trouve William Kip, son factotum, exécuteur des basses œuvres et, faut-il le dire, un équipage ou plutôt un tutti-frutti de la plus dissolue des écumes plébéiennes.

Faute de provisions, car les corsaires connaissent eux aussi la fin de toutes choses, on a attaqué un vaisseau, le *Devonshire*, qui cinglait vers les Iles Carolines, et une grande prise a été effectuée : or, pierreries, vivres, etc. Parmi les passagers se trouvait une jeune fille, plus belle qu'une reine, un idéal d'esthétique et de fraîcheur juvéniles. A sa vue, Le Marsan oublie tout, un amour irraisonné prend possession de tout son être, son âme se « dépitait ».

Cette jeune beauté, Daisy Hobbard, se rendait aux Carolines chez son oncle, le gouverneur. Et, tandis que tout l'équipage du *Devonshire* est fait prisonnier, Le Marsan réserve des appartements spéciaux à la jeune personne et à sa gardienne, la très prude et très rigoriste Esther. Daisy admire la chevalerie dont Le Marsan fait montre et, en gage de soumission, lui remet une bague qu'il place contre la garde de son épée; de cette épée, il protégera

Daisy envers et contre tous, car elle n'est pas prisonnière, elle est son hôte !

Le navire fait halte à l'île du boulevard de la Mort, entrepôt spécial des Corsaires, où sont entassées toutes les richesses enlevées jusqu'à des galères royales. Là, Daisy reçoit un costume princier et Le Marsan lui déclare son amour. « Capitaine Le Marsan, je ne vous aime pas », répond-elle d'une voix faible et fort hésitante. Le capitaine, tout à son amour, laisse s'écouler les semaines les unes après les autres. Le corsaire a disparu en lui et ses sentiments chevaleresques reprennent leur ascendant. Un jour il croisera le fer avec un de ses pairs qui s'est permis de manquer de respect à la dignité de la charmante Daisy et le châtiéra d'importance.

Cependant l'équipage de son bateau ne s'accommode pas de cette inaction dans laquelle le laisse Le Marsan. Des murmures, puis une révolte éclate et elle ne s'apaise que lorsque le bateau cingle vers de nouvelles aventures.

On arrive en vue des Carolines; à la suite d'une série de circonstances adverses, Le Marsan est fait prisonnier et va être livré au gouverneur des Carolines, l'oncle de Daisy. Mais Daisy ne veut pas laisser périr celui qu'elle aime; tandis que tout dort, elle vient briser ses entraves, et après lui avoir donné un baiser d'amour, elle lui montre une barque, à force de rames, il cherchera son salut... ou la mort. L'une et l'autre, dans le souvenir d'un amour non satisfait berceront leur commune douleur, nourris par la sublime espérance de se retrouver quand même un jour.

LONGUEUR APPROXIMATIVE : 1.560 MÈTRES — AFFICHES et PHOTOS

Programme que nous présentons au PALAIS DE LA MUTUALITÉ, 325, rue St-Martin

## Le Merveilleux Pays de Thuringe

(Dans la Forêt Noire)

MÉTRAGE : 135 Mètres environ

## Le Corsaire des Antilles

Drame en 5 parties

MÉTRAGE : 1.560 Mètres environ

NOS GRANDES EXCLUSIVITÉS

## “ LE GUEUX DE CAWNPORE ”

Drame en six parties

Extrait de la critique :

Il y a dans ce film tous les éléments pour faire un drame excellent. La mise en scène qui est de Thomas H. Ince est d'une vie intense. Il y a notamment, l'artiste H. B. Warner, chargé du rôle du docteur qui est tout simplement merveilleux. Des scènes très émouvantes. Une technique lumineusement impeccable.

Ce film aura une carrière des plus brillantes.

Messieurs les Directeurs qui voudront s'en réserver la primeur devront se hâter.

*Le Chevalier de la Vengeance*, grand film en couleurs avec Harry Carrey, a sa place dans les meilleurs programmes.

*L'Attaut du Cirque*, avec la délicieuse Bessie Love est une petite merveille de mise en scène.

*Le Lotus de Thien-Taï*, dont les 12 épisodes sont des plus palpitants sans que le revolver ou la lutte intervienne comme arguments sans réplique. Et pour le plaisir des yeux il est un documentaire unique des fastes des Empereurs Chinois, etc., etc.....

## NE FORÇONS PAS NOTRE TALENT

Comédie comique interprétée par WILLIAM FRANEY et MAUD WYNE

Pacôme Ode est fiancé à la jolie Blanche Saxe; ils s'aiment beaucoup et, sans être las de se le dire, pour tromper la tiédeur et la monotonie de leurs amoureuses litanies, ils vont au cinéma. Une pièce insipide, pondue après profondes et douloureuses gestations par le filandreur Simonot Log, transporte Blanche au septième ciel. Pacôme Ode veut essayer de vaincre en sa fiancée, sa conjointe future, cet ascendant pour l'art scénique. Pour ce faire, il prétend écrire une pièce bien meilleure que celle qu'elle a applaudie et en une demi-heure à peine.

Mais parler et agir sont deux affaires ultra différentes; les choses que l'on ne conçoit pas s'énoncent obscurément et les mots pour le dire arrivent malaisément. Pour se donner de l'air et des idées, l'auteur descend en rue; là, le shérif vient d'arrêter un brigand notoire : Ivan Krappulovitch.

Ami du shérif, il lui offre ses services comme détective et, muni d'une lettre que l'on a trouvée dans la poche de

l'accusé, il se présente à la reine des cambrioleurs : Deborah Empognonovna.

Celle-ci l'oblige à aller dévaliser la maison du père de Blanche. Confusion du père, à cette révélation; honte de la jeune fille à cette découverte.

Le cœur a des raisons que la raison ne connaît pas; Blanche a suivi Pacôme et a appris de sa bouche la vérité. C'est sa passion pour l'art scénique qui a causé tout le mal. Le père va, accompagné de sa fille, au repaire des hors la loi. Que voit-il ? Deborah a simulé une scène de violence pour forcer Pacôme à l'épouser car elle le sait riche. Mais le policier qui accompagne Blanche et son père, reconnaît en celui qu'on nomme le pasteur un ancien repris de justice. L'arrestation de la bande fatale est effectuée, et Pacôme et Blanche, dûment mariés, parcourent ensemble le chemin de la vie, sans plus s'occuper, espérons-le, d'art scénique.

LONGUEUR ENVIRON 650 MÈTRES

### Etablissements L. VAN GOITSENHOVEN

BUREAUX DE LOCATION

Pour Paris et Sèbe : 16, Rue Chauveau-Lagarde, PARIS — Pour la Belgique : 17, Rue des Fripiers, BRUXELLES

MARSEILLE

34, Allées de Meilhan

LILLE

23, Rue de Roubaix

GENÈVE

LYON

39, Quai Gailleton

NANTES

10, Rue Neuve des Capucines

ALGER

25, Boulevard Bugeaud

NANCY ET ALSACE-LORRAINE

13, Rue Dom-Calmel — NANCY

BORDEAUX

1, Place Gabriel

LA HAYE

Agences

contre les nommés Binet, Rachel et Hubac, en août et septembre 1921 ont été régulièrement dressées pour constater des infractions commises à l'encontre de cet arrêté préfectoral et devraient être solutionnées par les condamnations de l'article 411, n° 15 du Code Pénal;

« Mais attendu que ces contraventions, par suite du renvoi par la Cour de Cassation devant le Tribunal de Simple Police de Draguignan, doivent être examinées sous le jour de la Loi nouvelle du 31 décembre 1921, qui leur est postérieure et qui déclare que « le visa du contrôle institué par le Décret du 23 juillet 1919 vaut autorisation de représenter le film sur tout le territoire français »; qu'il n'y a pas lieu de s'arrêter à l'objection soulevée par le Ministère Public, celle qu'une loi de Police doit être expressément abrogée par une loi postérieure et que la Loi du 31 décembre 1921 est muette à ce sujet; qu'on peut répondre à cette objection que l'économie de cette loi n'est pas d'abroger pour partie des lois antérieures ni même d'enlever aux Maires et Préfets une partie des pouvoirs de police qui leur ont été conférés par ces lois antérieures; que son but est seulement de leur retirer une partie de ces pouvoirs, celui de la censure cinématographique pour le remettre en mains de l'autorité supérieure représentée par M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts;

« Attendu que, cette loi du 31 décembre 1921 ayant pour résultat de faire disparaître les contraventions qui ont été relevées antérieurement en matière de censure cinématographique locale ou départementale en vertu des arrêtés antérieurs des Maires et Préfets, il y a lieu de faire application de l'effet de rétroactivité reconnu aux lois pénales et de déclarer que les contraventions relevées par les procès-verbaux qui ont été soumis à l'appréciation du Tribunal de Simple Police de Draguignan doivent être considérées comme ne pouvant encourir une sanction pénale;

« Par ces motifs, le Tribunal de Simple Police du Canton de Draguignan, statuant contradictoirement, renvoie les nommés Binet, Rachel et Hubac des fins de la poursuite sans amende ni dépens. »

A la même audience, MM. Badic Eugène, Bottier Maurice et Labrat Félix, associés, et Della Guardia Noël,

Directeur du Cinéma à La Seyne ont été relaxés des fins des poursuites pour les mêmes motifs que leurs Collègues de Toulon.

De même, M. Goudal, Directeur de Printania, à Draguignan, a été relaxé des poursuites à lui intenté pour infraction à l'arrêté réglementaire préfectoral.

## LE CONGRÈS DE STRASBOURG

Le désaccord persiste

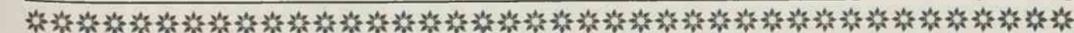
A l'unanimité, l'Assemblée générale du Syndicat Français des Directeurs de cinémathèques a voté la motion suivante :

« Le Syndicat Français des Directeurs de Cinémathèques décide de ne participer au Congrès de Strasbourg qu'à la condition qu'il y ait voix délibérative et qu'il soit accueilli comme toutes les autres sections ».

\*\*

Mais on lit dans le compte rendu de la dernière réunion du Comité de la Fédération des Directeurs de spectacles de Lyon et du Sud-Est :

« On aborde ensuite la question du Congrès de Strasbourg et on envisage les divers problèmes qui pourraient lui être soumis. Tous les directeurs présents sont d'accord pour conserver à ces assises de l'exploitation cinématographique leur caractère exclusivement provincial. Ce Congrès est en effet, organisé par la Fédération Générale des Associations de Directeurs de Spectacles de Province; il doit être réservé aux exploitants des départements pour discuter de leurs besoins, de leurs intérêts et de leurs revendications, qui varient sur beaucoup de points avec les intérêts des directeurs de Paris. »



Dans votre intérêt

## N'ACHETEZ PAS DE FAUTEUILS

sans avoir demandé le dernier prix-courant illustré de

LA MAISON DU CINÉMA

Communication de M. L. GAUMONT  
**AU CONGRÈS DU CINÉMATOGRAPHE**  
 appliqué à l'Enseignement

L'application du cinématographe à l'Enseignement est officiellement à l'ordre du jour. Depuis bien longtemps des maisons d'édition cinématographique avaient prévu les services que le cinéma pouvait rendre dans ce domaine de l'éducation et de l'instruction, aussi n'avaient-elles pas hésité à consacrer, pendant des années, pour la création de films de ce genre, des sommes considérables, malgré la certitude de n'en point trouver la récupération immédiate.

Nombre de ces films manquaient, il faut le reconnaître, du concours utile du maître et ne pouvaient guère être considérés que comme des essais de vulgarisation.

Voici donc un premier pas de franchi : le cinématographe a conquis, en quelque sorte, son premier grade universitaire; avec de la méthode et du temps, il gravira jusqu'aux plus hauts échelons.

Cette introduction prévue du cinématographe étant maintenant en voie de réalisation, on peut prétendre aussi qu'avant peu la combinaison synchrone de la reproduction du mouvement et des sons trouvera à son tour des applications fort utiles à l'enseignement. Si on ajoute que cette reproduction pourrait, de plus, être agrémentée de toutes les couleurs de la nature, il deviendra possible de donner à nos jeunes gens des idées beaucoup plus exactes de toutes choses.

Nous n'irons pas jusqu'à dire que des cours complets pourraient être faits de cette manière par des maîtres en chaque Faculté, parce que l'instruction des jeunes gens exige évidemment des développements, des commentaires que seul un professeur peut donner à ses élèves, mais un « film-parlant » pourra souvent être utilement présenté comme exemple.

Comment ne pas reconnaître, en effet, l'immense intérêt qui s'attacherait, dans un cours de littérature, à la reproduction en « film-parlant » de quelques principaux passages des œuvres de nos grands poètes ou écrivains, déclamés ou récités par un éminent artiste dont les jeux de physionomie souligneraient les sentiments exprimés. De quel grand intérêt encore serait une telle présentation si elle était faite par le poète ou l'auteur lui-même, comme l'eût pu faire par exemple Molière ou, plus près de nous, Edmond Rostand, excellents interprètes de leurs œuvres.

N'est-ce pas là un moyen excellent de faire apprécier par les élèves, avant même qu'ils les apprennent, les œuvres de nos grands écrivains.

Des discours de nos grands orateurs, les principaux passages des plus célèbres plaidoyers de nos grands

maîtres de la parole, pourraient être de même donnés comme exemples d'éloquence.

Et dans un autre ordre d'idées, pour les générations à venir quels monuments historiques ne pourrait-on constituer par quelques film-parlants des artisans, civils ou militaires, de la victoire de la Grande Guerre !

Nos grands savants pourraient être priés d'exposer par ce même moyen leurs idées nouvelles, et d'indiquer comment ils les ont conçues et quelles en peuvent être les conséquences.

Enfin, pour l'étude des langues étrangères, quelques film-parlants enregistrés sur des textes composés pour faire ressortir les particularités de la prononciation, détailleraient, en grosse projection, tout le mécanisme labial de l'articulation.

Le film-parlant sera encore de grande utilité lorsqu'il s'agira de montrer comment s'effectuent certains travaux manuels, qui mettent en œuvre une grande habileté et des tours de main. La description pourrait être faite par celui-là même qui opère. L'avantage d'un tel exposé est considérable, car, d'une part, l'image projetée peut avoir la dimension convenable pour que le moindre détail soit bien visible de toute une salle, et les paroles peuvent être amplifiées pour être entendues de tous les auditeurs, au contraire de ce qui se passe actuellement lorsque la leçon est donnée par un professeur qui n'est vu et entendu que des plus proches de ses élèves.

Or, il est avéré que le problème du film-parlant est, dès à présent, résolu; il comportait deux difficultés :

1° Les enregistrements cinématographique et phonographique devaient être simultanés.

Cette condition était la plus difficile à réaliser à cause de l'obligation d'enregistrer les sons à grande distance, de façon à ne pas avoir dans le champ du cinématographe l'appareil d'enregistrement des sons. Elle l'est depuis quelques années, et nous disposons même de plusieurs moyens que nous continuons à perfectionner dans le but d'obtenir la plus grande pureté des sons.

2° Il fallait que le synchronisme à la reproduction fut absolu. Cette deuxième condition s'est trouvée la première remplie, et de manière parfaite, depuis déjà une vingtaine d'années.

Il faut toutefois reconnaître qu'actuellement le matériel nécessaire, bien que relativement simple, est encore d'un prix trop élevé, de même que l'est aussi le prix du film et du disque synchronisé pour que l'application du film-parlant soit dès à présent susceptible de prendre de l'extension; mais un matériel simplifié est à l'étude, et il n'est pas téméraire de penser qu'un jour viendra où le prix du film sera plus abordable. Ce jour-là les quelques questions de détail qui nous occupent encore pour l'amélioration de la voix seront complètement résolues, et il n'y a pas de doute que cette double reproduction du geste et de la parole ne trouve d'utiles applications.

L. GAUMONT.

**LA PROPAGANDE POUR L'HYGIÈNE SOCIALE**  
 par le Cinématographe

par le Professeur A. CALMETTE

La plupart des grandes personnes et presque tous les enfants retiennent beaucoup mieux ce qu'ils ont vu, que ce qu'ils ont entendu. C'est un fait dont les éducateurs de la jeunesse ont, depuis longtemps, compris l'importance. Aussi, s'efforce-t-on de multiplier dans les classes les images murales, les photographies, les musées portatifs et l'emploi de la lanterne magique pour l'enseignement de l'histoire, de la géographie, des sciences naturelles. Mais, depuis que le cinématographe pénètre jusque dans les plus petits villages, et qu'on s'est rendu compte de la puissance d'attraction qu'il exerce, les instituteurs réclament son introduction dans les écoles. Le temps est proche, sans doute, où il fera officiellement partie du mobilier scolaire et où il ne sera plus possible de s'en passer.

L'enseignement professionnel commence déjà à en tirer un merveilleux parti. Il n'existe pas de procédé meilleur pour apprendre au jeune ouvrier, ou au jeune paysan, l'utilisation rationnelle des instruments de travail qui doivent lui devenir familiers. Les transformations successives des matières premières en objets fabriqués, les méthodes de culture, l'utilisation pratique des machines agricoles, peuvent, grâce au cinéma, être enseignées sans efforts à des auditoires nombreux et toujours attentifs.

Les hygiénistes, dont je suis, pensent que l'heure est venue d'en répandre l'usage pour l'enseignement populaire de l'hygiène sociale et de l'hygiène tout court, c'est-à-dire des moyens de défendre l'humanité contre les fléaux évitables qui la déciment : la tuber-

culose, les maladies contagieuses, la mortalité infantile, l'alcoolisme. Des efforts louables ont été récemment tentés dans ce sens. Plusieurs films, à la fois instructifs et attrayants, ont été « tournés » par de véritables artistes, qui montrent, par exemple, comment certains jeux des enfants les exposent à contracter la tuberculose et combien il est facile, par de simples précautions que tout le monde peut et devrait prendre, d'éviter les conséquences si graves de cette terrible faucheuse de vies humaines.

Pendant et depuis la guerre une propagande très efficace dans ce sens a été généreusement entreprise un peu partout, en France par nos amis américains de la mission Rockefeller. Beaucoup de villes et même de villages ont reçu la visite de leurs équipes de cinématographes et de conférenciers. La campagne admirable qu'ils poursuivent a déjà porté ses fruits. Elle a provoqué la création d'une foule d'œuvres antituberculeuses, de dispensaires, de sanatoriums. Elle a forcé les pouvoirs publics à s'emouvoir enfin et à envisager la nécessité d'organiser méthodiquement la lutte contre les fléaux sociaux qui menacent de ruiner la nation.

Nous devons continuer et étendre cette action bienfaisante. Notre Comité national de défense contre la tuberculose, aux destinées duquel préside un grand homme de cœur, un grand Français, Léon BOURGEOIS, s'est donné cette tâche. Sa section de propagande poursuivra l'œuvre de la mission Rockefeller. Elle exercera son apostolat dans les écoles, dans les congrès mutualistes, dans les maisons du peuple, dans les réunions populaires. Elle essaiera de pénétrer partout où il y a de la misère à chasser, de l'ignorance à vaincre. La lampe à projections animées du cinématographe illuminera son salutaire enseignement.

Professeur A. CALMETTE,  
 Membre de l'Académie de Médecine,  
 Sous-Directeur de l'Institut Pasteur.

**Grand Concours de Scénarios organisé par Pathé-Consortium-Cinéma**

Pathé-Consortium-Cinéma organise un Concours de Scénarios doté de prix très importants.

Le premier prix sera de **30.000 francs**.

Les conditions de ce Concours qui intéressera au plus haut point, vu l'importance des prix alloués, les metteurs en scènes et scénaristes du monde entier, seront incessamment publiées.

## LE FILM ININFLAMMABLE

Un délai de trois ans est acquis à Paris,  
il doit l'être en Province

Se rendant aux instantes démarches de la Chambre Syndicale, le Préfet de Police a accordé, par Ordonnance spéciale, le délai de trois ans jugé nécessaire au remplacement du stock actuel de pellicule dite *inflammable* par de la pellicule dite *ininflammable*.

Cette décision fait honneur à la clairvoyance et au bon sens de M. Leullier.

Mais il ne suffit pas qu'elle règle la situation en ce qui concerne Paris.

Certains maires de province ont, d'ore et déjà, pris des dispositions en vertu desquelles le film dit *inflammable* sera proscrit impitoyablement à une date beaucoup plus rapprochée. Pour certaines villes c'est dans six mois que le film inflammable se verra interdire l'accès des cabines.

La Chambre Syndicale voudra certainement aller au devant des incidents inévitables, en faisant connaître, sinon à tous les Maires de France, du moins à tous ceux qui ont des cinémas dans leur commune, la décision prise par le Préfet de Police.

Il serait inadmissible, en effet, que le délai accordé et reconnu pour l'emploi du film *ininflammable* ne fut pas le même à Paris et en Province.

Pourquoi trois ans à Paris, deux ans à Lyon et six mois à Lille ?

Les maisons d'édition et de location qui sont appelées à supporter les frais de la réforme ne peuvent pas faire face à des complications si absurdes.

Et pourquoi leur accorderait-on trois ans à Paris si le renouvellement de leur stock de films pouvait se faire en six mois ou même deux ans ?

Ce n'est pas au hasard que le Préfet de Police s'est prononcé. Auparavant il avait fait étudier la question par des techniciens et la décision prise s'inspire des conclusions de rapports documentés et concluants.

D'une part on a reconnu l'impossibilité de procéder, avant trois ans, à l'écoulement du stock actuellement existant et qui représente un nombre respectable de millions.

D'autre part on a reconnu qu'il serait à peu près impossible, avant trois ans, d'assurer la fourniture suffisante et régulière de tous les clients éventuels de film *ininflammable*.

Ces conclusions, qui établissent le bien-fondé des réclamations formulées par la Chambre Syndicale, sont valables pour toute l'étendue du territoire, puisqu'elles sont basées sur des faits matériels. Il faut donc qu'elles s'imposent partout.

Et si elles ne s'imposent pas d'elles-mêmes il faudrait qu'elles fussent imposées. En ce cas, il y aurait lieu, sans doute, de demander au Ministre de l'Intérieur d'intervenir par voie de circulaire aux Préfets et aux Maires.

Nous sommes assurés, nous le répétons, que d'ores et déjà, la Chambre Syndicale se préoccupe de cette éventualité.

L. C.

Avec le nouvel appareil

## LE CINOSCOPE CAPTOVITAM

Muni d'objectif de Marque F 3.5, de 50 m/m de foyer

:: :: et de bobines de 30 mètres de films :: ::

Les amateurs peuvent cinématographier et projeter eux-mêmes sans autres appareils:

Les propriétaires de Cinémas, filmer tous événements locaux intéressants et les projeter avec leur appareil usuel de projection, le film employé étant du format universel.



# PHOCÉA-LOCATION

Société Anonyme au Capital de 1.100.000 Francs

TÉLÉPHONE  
**Gutenberg 50-97**  
50-98

**MARSEILLE**  
36 Rue de Rome

**LYON**  
23, Rue Thomassin

**DIJON**  
17, Rue des Perrières

**RENNES**  
3, Place du Palais

**STRASBOURG**  
14, Rue Kuhn

8, Rue de la Michodière, PARIS

Adresse Télégraphique: **CINÉPHOCÉA-PARIS**

**BORDEAUX**  
16, Rue du Palais Gallien

**TOULOUSE**  
4, Rue Bellegarde

**LILLE**  
5, Rue d'Amiens

**NANCY**  
33, Rue des Carmes

**ALGER**  
1, Rue Négrier, 1



N° 1219 *Mundus*.

## LA LOI DU RANCH

Comédie d'aventures interprétée par  
**Miss TEXAS GUINAN** 610 mètres

N° 1220 *Haick. — Commiclassic*.

## ROMÉO AU DANGING

Comédie burlesque interprétée par  
**CHARLOTTE MEIRRYAM** 600 mètres

N° 1112 *Saffi*.

## AME HINDOUE

Comédie dramatique interprétée par  
**SESSUE HAYAKAWA** 1,550 mètres

8 RUE DE LA MICHODIÈRE PARIS

# LA LOI DU RANCH

Comédie d'Aventures interprétée par

MISS TEXAS GUINAN

Texas aide son père dans l'exploitation du bar qu'il tient près du ranch de Relty, petit village dont les habitants ont coutume de se rendre justice eux-mêmes. La jeune fille est très recherchée par les jeunes gens de l'endroit mais elle a donné sa parole et son cœur à Henry Rossel, brave garçon qu'un malheureux penchant pour l'alcool semble vouloir entraîner.

Espérant se débarrasser de son rival, Jim Brandon lui envoie un de ses complices. Ce dernier fait boire le jeune homme et le fait jouer tout en le trichant dans le but de provoquer une querelle. Celle-ci ne tarde pas à éclater, Henry



sort son revolver et à la même seconde le complice de Jim s'écroule frappé à mort. Henry n'a cependant pas tiré. Brandon excite ses compagnons à lyncher Henry Rossel mais le shériff intervient et ils ne peuvent mettre leur sinistre projet à exécution.

Grâce à Texas, Henry parvient à s'échapper mais le shériff le retrouve et lui fait donner sa parole qu'il ne tentera plus de fuir. Revenu au bar de Texas avant de se mettre en route pour la prison de la ville, le shériff et son prisonnier sont de nouveau attaqués par la bande de Brandon. Une lutte terrible s'engage, le shériff et Henry sont ligotés; le jeune homme va être pendu lorsqu'au même instant le jeune domestique du bar auquel Texas avait fait cadeau d'un appareil photographique, apporte une épreuve sur laquelle on voit Jim Brandon assassinant son complice par la fenêtre de la salle où il se trouvait en compagnie de Henry.

Le jeune homme est aussitôt délivré tandis que l'assassin prend sa place. Texas et Henry sont enfin réunis et l'heureux fiancé jure que plus jamais ses lèvres n'effleureront un verre du poison maudit qui fallit lui coûter la vie.

LONGUEUR APPROXIMATIVE : 610 METRES. — AFFICHES



CINÉMATOGRAPHES  
8, Rue de la Michodière  
PARIS

# PHOCÉA

# ROMÉO AU DANCING

Comédie Burlesque interprétée par

CHARLOTTE MEIRRYAM

Le chef de la police de Rosbif-City a reçu la nouvelle que le fameux pickpocket amateur Ernest Delantz s'est échappé de la maison d'arrêt et s'en va vers de nouvelles conquêtes. Aussi, faut-il surveiller les abords des gares et les réceptions du high life où peut très bien pénétrer ce monsieur qui ignore la différence entre le tien et le mien, et a les dehors d'un gentleman accompli.

Par le train arrive Polyte. C'est une âme tendre, un peu naïve; une Lisette aux doux yeux à qui il jette un regard langoureux, le « joue » si bien que Polyte n'a plus qu'une hâte, fuir la demoiselle trop rusée. Sa précipitation n'échappe pas au détective Bill Carter qui le prend en filature. Polyte monte en auto et le voilà lancé sur la route. Il rencontre bientôt une jeune fille qui ne peut maîtriser son cheval emballé. N'écouter que son courage, Polyte saute de l'auto et arrête le coursier. Alors, il ressent une de ces amours passionnées et violentes qu'on ne peut ressentir qu'une seule fois au cours d'une pérégrination humaine en ce bas monde. La jeune fille, il l'apprend, est Flora Howitburns, fille du riche Francis, roi des carrossiers. La captivante beauté vient d'achever ses études à l'institut de Bryan Mawr et, pour l'introduire dans le monde, une brillante société est convoquée ce jour-là à une soirée solennelle, une vraie foire aux vanités où les plus beaux bijoux vont être exhibés sur les plus appétissants décolletages. Polyte, fou d'amour, se rend à la fête où l'appât des bijoux a attiré le cambrioleur que l'on recherche. — Le détective est sur la piste. Le galant Polyte n'a pas d'invitation, mais il sait trouver le mot pour flatter la maman maigriotte qu'il trouve pleine de grâces, et est bien accueilli par tous... si ce n'est par le détective qui juge ses allures suspectes et le surveille toujours. Polyte, gêné par la présence trop tenace de Carter, se cache et surprend un complot tramé par les domestiques sur les instigations du cambrioleur; toute la bande a déjà entrepris de « faire » montres, chaînes et porte-monnaies des invités, et s'appête à filer pour jouir du butin. — Il a aussi réussi à voir Flora, à lui dire son amour et à obtenir le oui magique qui doit faire de l'existence de ces deux jeunes gens une sempiternelle félicité. Mais les parents, mis en garde par le policier contre Polyte, ont mis leur veto prohibitif à ce délicieux colloque de juvénile amour. Pourtant, quand, après une danse costumée où Polyte déploie incognito toute sa souplesse, nouveau venu, sous le prétexte d'une séance de prestidigitation subtilise aux serviteurs confus le fruit de leur pillage et rend les délinquants aux mains de la police que le détective, enfin éclairé, est allé chercher, le veto est levé d'enthousiasme. Le chef cambrioleur est aussi arrêté: après les honneurs la danse, il goûtera un air de violons. Quant à Flora et Polyte, un nœud de légitime amour leur permettra de traverser le chemin de la vie, main dans la main. Libres de soucis matériels depuis le lever du soleil jusqu'au ponant et vice-versa, ils conjugueront le verbe aimer sous tous ses aspects, ses modes, ses temps et variétés... au pas, au trot, au galop!



LONGUEUR APPROXIMATIVE : 600 METRES. — AFFICHES

CINÉMATOGRAPHES  
8, Rue de la Michodière  
PARIS

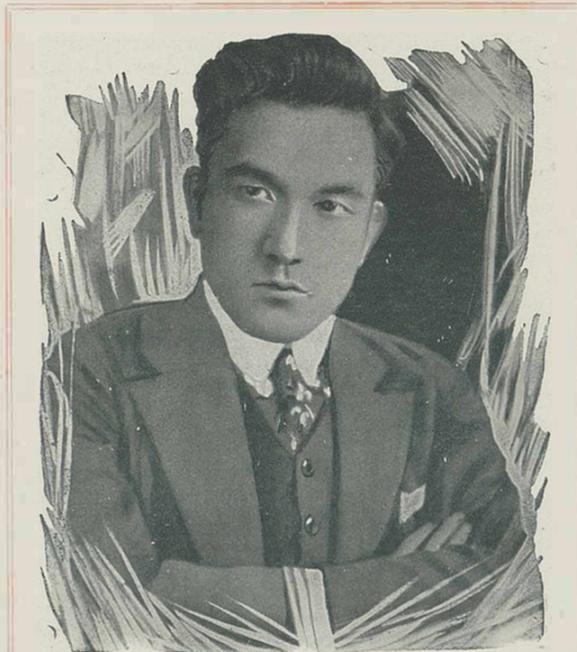
# PHOCÉA



# AME HINDOUE

Grande Comédie Dramatique

Une  
Action  
Attrayante



Un  
Art  
Dramatique  
Raffiné



SESSUE  
HAYAKAWA



Longueur approximative : 1.550 mètres. — 2 Affiches. — Photos

CINÉMATOGRAPHES  
8, Rue de la Michodière  
PARIS

# PHOCÉA



## LES GRANDS FILMS

### TEMPÊTES

Un très beau film, un très vif succès. Ainsi pourrait se résumer le bulletin de victoire qui associe les noms de M. Boudrioz, auteur et metteur en scène du film, de M. Ermolieff qui l'a réalisé et de Pathé-Consortium qui l'édite. En toute justice il faut ajouter les noms de trois remarquables artistes dont le talent n'a pas médiocrement contribué au succès spontané, chaleureux et vibrant qui a accueilli la présentation de ce beau film français : M. Mosjoukine, M<sup>me</sup> Lissenko et M. Charles Vanel.

Il s'agit de ce film *Tempêtes* que la censure a mutilé. Nous comprenons mieux aujourd'hui le cri de douleur que poussa alors M. Boudrioz et nous ne regrettons, certes, pas d'avoir élevé une protestation de principe contre le traitement, véritablement injustifiable, dont son

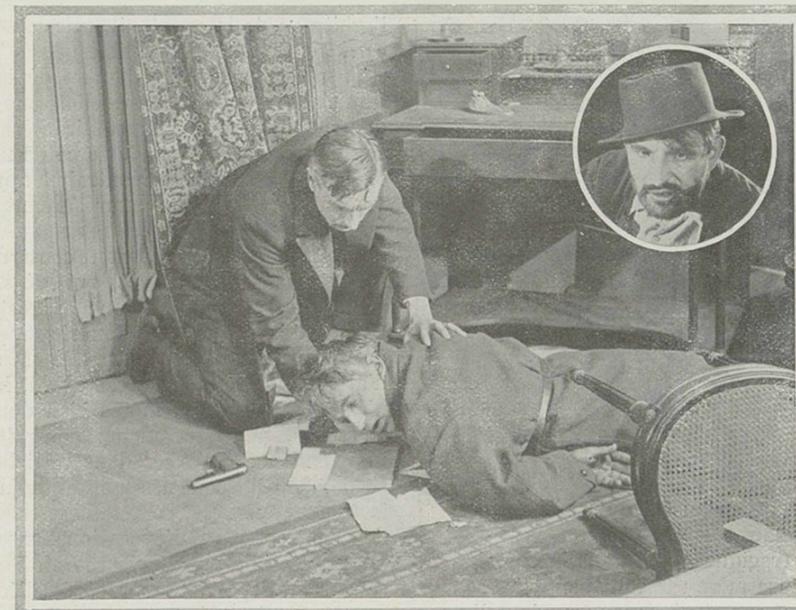
œuvre a souffert. Car elle en a souffert et cela est visible malgré tout ce que l'on a pu faire pour masquer les blessures. Un résumé du scénario le fera bien sentir.

Voici trois personnages : une danseuse, un avocat considéré et riche, enfin un aventurier vivant d'expédients.

La danseuse a eu le malheur de rencontrer l'aventurier. De leur liaison est né un enfant, un garçon. Or, un beau jour, se sentant traqué par la police, l'aventurier disparaît. Encore sous le coup du chagrin, la danseuse doit paraître en scène mais, au milieu de la danse elle s'évanouit. Cette déresse apitoie un avocat qui en est, par hasard, témoin.

Et le nouveau couple va habiter le Midi où s'écoulent des années heureuses tandis que l'enfant est choyé par son père adoptif.

Or, un jour, le véritable père de l'enfant reparaît. Il sait que celle qu'il a naguère abandonnée et qui



M. MOSJOUKINE et M. Charles VANEL (dans le médaillon M. Charles VANEL)

crovait bien ne jamais le revoir, l'a fait passer pour mort. Il trouve donc le moyen de l'approcher en secret et lui notifie ce marché : où elle lui livrera l'enfant ou il fera connaître au mari tous les détails de leur passé commun. La malheureuse se débat, s'affole, elle essaie d'attendrir le misérable, mais il ne veut rien entendre



M. MOSJOUKINE et M<sup>me</sup> LISSENKO

car un héritage important va lui échapper s'il ne peut produire à temps son enfant.

Une première scène tragique a lieu dans la chambre d'hôtel où la malheureuse mère est venue supplier son bourreau et où la rejoint son mari. A son tour la police survient pour arrêter l'aventurier qui réussit à s'enfuir et court s'emparer de l'enfant. Mais il n'a pas

le temps de l'emporter et ne peut que s'enfermer avec son otage dans une chambre.

Ici se plaçait un « effet » scénique puissamment tragique et que la censure est véritablement inexcusable d'avoir « saboté ».

Cerné dans cette chambre comme dans une souricière le bandit tente un dernier chantage : « Si vous ne me laissez pas sortir d'ici librement crie-t-il aux assaillants, je tue l'enfant qui est avec moi. » Et la mère qui entend cela devient aussitôt la complice du bandit, elle veut qu'on l'épargne pour que son fils soit sauvé, elle se traîne aux genoux de son mari, échevelée, suppliante... Mais lui, qui pourtant, aime comme un fils l'enfant qui va mourir, saisit une hache et donne l'exemple en attaquant la porte : « Force doit rester à la loi. »

Avouez que cet avocat héroïque l'est au-delà de toute vraisemblance. Un avocat n'a pas pour mission spéciale de faire arrêter les individus recherchés par la police. L'acte d'héroïsme qui nous est présenté ne s'explique donc pas très nettement. C'est que la censure a passé par là. M. Boudrioz avait fait de son héros un *magistrat*. C'était donc sur une conscience de magistrat que le bandit aux abois exerçait son suprême chantage. Et placé entre sa tendresse pour l'enfant menacé et son devoir impérieux, le magistrat accomplissait un acte d'une beauté morale absolue. En obligeant par respect pour la magistrature à faire de son héros un avocat, on a certainement nui gravement à l'auteur du film.

M. Boudrioz avait invoqué, à propos de cet incident, l'arbitrage de la presse, il lui est, en ce qui nous concerne, entièrement favorable.

Je me hâte d'ajouter qu'en dépit de la censure, le film s'achève sur une très belle scène : le bandit, malgré que son chantage n'ait pu faire fléchir la conscience de son adversaire, n'a pas la force de mettre sa menace à exécution et c'est, au contraire, après avoir convulsivement serré sur son cœur l'enfant qui, tout de même est son enfant, qu'il se tue.

Ce scénario solide, bien construit, où les scènes pathétiques abondent et qui dégage naturellement, sans effort apparent, une irrésistible force d'émotion, atteste que M. Boudrioz possède le don du dramaturge cinématographique. Nous sommes en droit d'attendre désormais, à cet égard, beaucoup de lui. Il n'est, d'ailleurs, pas moins bien doué comme metteur en scène, peut-être même pourrait-on lui reprocher une tendance à l'excès dans la richesse de sa composition. Est-il bien nécessaire, quand une action est fortement engagée, comme l'est celle qu'il a imaginée, de l'entrecouper d'évocations symboliques de ciel nuageux ou de mer houleuse? M. Boudrioz devra aussi se garder de certains procédés d'éclairage et d'encadrement qui sacrifient un peu trop la réalité à l'effet. Mais ce sont là de petites chicanes de détail qui disparaissent dans un ensemble d'une qualité supérieure.

J'ai dit le mérite des trois interprètes de l'œuvre : M. Mosjoukine et M<sup>me</sup> Lessenko sont vraiment de grands artistes; ils ont, en tous cas, l'intelligence profonde de ce qu'ils jouent et ils l'expriment par les moyens les plus simples, avec une intensité extraordinaire. Quant à M. Charles Vanel je pense ne pas lui décerner un mince compliment en disant qu'il nous a fait penser à Lucien Guitry.

Paul de la BORIE.



## LE TRIOMPHE DU RAIL

Il est entendu que les « United Artists » ne présentent pas de films médiocres ou simplement indifférents. Les premiers films de la série Rex Beach ont, d'ailleurs, remporté en Amérique, un succès qui les classe. Il est vrai que Rex Beach est, là-bas, un auteur extrêmement populaire et dont tout le monde a lu les romans où l'imagination la plus féconde s'allie à un sens étonnant de décor attachant et pittoresque, du détail expressif et évocateur. C'est dire que Rex Beach est un auteur essentiellement cinématographique.

Cependant il n'était pas aisé de transposer à l'écran *Le triomphe du Rail* qui met en jeu des sentiments assez simples mais exige des décors naturels extrêmement compliqués et des arrangements de mise en scène presque impraticables.

On en jugera d'après ce scénario que Dorothy Farnum a conçu et que M. William Neill a réalisé.

Dans les neiges et les glaciers de l'Alaska deux hommes Murrey O'Neil et Curtis Gordon se disputent le droit de construire une voie de chemin de fer.

Curtis Gordon, aventurier sans scrupules, sait que son concurrent a besoin, pour mener à bien son œuvre, du crédit des banquiers de New-York. Pour le discréditer il fait venir une jeune fille attachée comme reporter à un journal. Elle doit écrire contre O'Neil une série d'articles qui lui aliéneront le concours du trust des chemins de fer. Cette jeune fille Jane Appleton vient, en effet, suivre les travaux de l'ingénieur et écrit contre lui un premier article. Mais bientôt, gagnée par la loyauté de Murrey O'Neil elle s'en éprend passionnément. Or, comme l'ingénieur, voyant ses ressources s'épuiser, se rend à New-York pour trouver les fonds nécessaires à l'achèvement de la ligne, une émeute, suscitée par les émissaires de Curtis Gordon, se produit parmi les ouvriers de Murrey O'Neil qui réclament furieusement leur argent. Et c'est Jane Appleton qui sauve la situation en sacrifiant ses économies.

En sorte que Murrey O'Neil, revenant de New-York furieux d'y avoir lu l'article haineux de Jane Appleton, apprend à son arrivée qu'il lui doit le salut de son entreprise. Ainsi va le cœur des femmes!

Il s'agit maintenant d'achever la voie ferrée.

Un seul parcours est praticable, les deux rivaux Murrey O'Neil et Curtis Gordon vont donc se le disputer. Et, c'est cette lutte acharnée, violente, une vraie lutte à mort qui constitue le clou du film. Les deux équipes concurrentes se livrent de terribles batailles dont, finalement O'Neil sort vainqueur. Mais il lui faut encore triompher des éléments. D'après le marché qu'il a conclu avec le trust des chemins de fer, la ligne tombera, sans dédommagement, au pouvoir du trust si elle n'est pas achevée à l'époque fixée. Or, la débâcle des glaces survient au moment où un pont métallique qui traverse un fleuve risque d'être détruit avant son achèvement. Effrayés par le danger, les ouvriers ont abandonné le pont. Au péril de leur vie O'Neil et deux de ses fidèles entreprennent de terminer eux-mêmes le travail. Ils sont rejoints et secondés par Jane Appleton. Et c'est, la tâche achevée, le danger passé, sur le pont même, que Murrey O'Neil célèbre sa victoire en se fiançant à Jane Appleton.

Quant à Curtis Gordon il sombre dans la folie.

Il s'agit, comme l'on voit, d'un film mouvementé et pittoresque où de fortes passions sont aux prises. La lutte des deux lanceurs de rails donne lieu à des scènes ardentes et farouches qui suffiraient, à elles seules, à empoigner le spectateur et à conquérir, en quelque sorte de vive force son attention.

Mais, surtout il s'agit d'un merveilleux documentaire. Le metteur en scène, R. William Neill et ses opérateurs n'ont pas craint de situer l'action dans son décor véritable, c'est-à-dire dans les déserts de neige et de glace de l'Alaska. Il y a des passages de glaciers qui arrachent au public une rumeur d'admiration. Les scènes du dégel sont, si l'on peut dire, prises sur le vif. L'appareil intrépidement manœuvré en enregistre toutes les phases depuis le premier craquement de la glace sur le fleuve jusqu'à la formidable accumulation des énormes glaçons qui montent à l'assaut du pont encore inachevé. C'est la lutte brutale de l'élément déchaîné contre l'intelligence de l'homme. Et il est prodigieux, en vérité, que ce soit l'homme qui triomphe!

La mise en scène — pour les parties qui comportent une mise en scène — est traitée dans la manière large et puissante. Les mouvements de foules sont réglés avec une science indiscutable de l'impression à produire. Et, toutes les ressources de la technique américaine la plus savante concourent à faire de ce film une production hors pair.

L'interprétation met en relief des artistes d'une absolue maîtrise de simplicité et de naturel : Wyndham Standing qui donne à la physionomie de l'ingénieur Murrey O'Neil un caractère très sympathique, très attachant, Thurston Hall (Curtis Gordon) et Alme Tell (Jane Appleton).

C'est, en résumé, un film incontestablement digne de figurer parmi les meilleures productions américaines et digne par conséquent, de la firme « United Artists ».

## LE CONGRÈS DU CINÉMATOGRAPHE

Voici le texte intégral du rapport général de M. Belville qui résume les travaux du Congrès du Cinématographe appliqué à l'Enseignement.

### Rapport du Congrès du Cinématographe

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,  
MESDAMES,  
MESSIEURS,

Nous sommes parvenus à la fin de ce congrès et nos journées chargées de travaux ont passé avec la rapidité des journées de vacances. C'est que l'intérêt et la diversité de ces travaux ont été tels, l'enthousiasme et la belle humeur des congressistes si féconds que, contrairement à l'usage habituel des congrès, parmi tant de paroles échangées, il s'en est trouvé très peu d'inutiles.

Je ne ferai pas l'historique de ce 10<sup>e</sup> Congrès organisé par la Société Française de l'Art à l'École sous le patronage de M. le Sous-Secrétaire d'Etat à l'Enseignement Technique, qu'une indisposition, nous l'espérons sans gravité, empêche d'être aujourd'hui parmi nous.

La liste des personnes que nous devons remercier publiquement est si longue et la difficulté d'y faire un choix, si grande, que je vous demande la permission de laisser à d'autres ce soin et ce plaisir.

Vous m'en voudriez cependant, aujourd'hui où nous recueillons le résultat de leurs efforts, de ne pas livrer à vos applaudissements reconnaissants les noms de ceux qui ont été les ouvriers de la première heure (et... de toutes celles qui ont suivi), celui de notre dévoué Secrétaire Général Léon Riotor dont je veux oublier en ce moment tous les autres titres, et celui de notre ami Adrien Bruncau, l'apôtre du Cinéma dans l'*Enseignement Artistique*, qui ont su, avec tant de zèle, attirer à eux les collaborations utiles, et avec tant de persévérance et d'habileté, les employer à la réussite de leur projet.

Et à ces deux noms je n'ajouterai que ceux de M. Labbé, Directeur de l'Enseignement technique qui fut notre premier appui officiel, de son collaborateur M. Drouot, inspecteur général qui s'est mêlé à nos travaux avec une si active assiduité, et de M. Gabelle, notre hôte d'aujourd'hui, qui nous a si cordialement ouvert les portes de sa grande et noble maison.

\*\*

Notre programme : *Les applications du Cinématographe à l'enseignement* répondait aux préoccupations de tant d'activités que malgré le court délai accordé à la préparation du Congrès, les adhésions et les concours les plus précieux nous viennent de toute la France avec

un empressement qui nous donna dès l'abord une grande confiance.

Les collectivités, Ecoles, Chambres de Commerce, Chambres de métiers, associations industrielles, les personnalités les plus diverses du corps enseignant, de l'industrie, de l'administration, s'inscrivirent sur nos listes au nombre de près de 700.

Les questionnaires qui leur furent adressés nous revinrent chargés de renseignements précieux. De nombreux rapports, des communications intéressantes, des encouragements, des questions, des suggestions, furent l'objet d'une formidable correspondance dont le dépouillement récompensa largement le gros souci matériel dont elle fut l'occasion.

Enfin vous avez pu constater par vous-mêmes l'intérêt de nos séances et le zèle avec lequel elles furent suivies, malgré les vacances de Pâques qui, si elles permirent à quelques-uns de suivre plus facilement nos travaux, privèrent beaucoup d'autres d'y prendre part, à combien de préoccupations répondaient ces trois questions :

L'orientation professionnelle  
L'enseignement technique  
L'éducation artistique

C'est le résumé de ces trois sections distinctes que je me propose d'exposer devant vous le plus brièvement possible.

Des extraits et des analyses des plus caractéristiques parmi les rapports qui nous ont été remis seront imprimés et vous seront adressés pour compléter ce résumé nécessairement hâtif et pour lequel je demande tout votre indulgence.

\*\*

### CONCOURS DE FILMS

Avant d'aborder la lecture du résumé des procès-verbaux des séances de sections, je donnerai les résultats du Concours de Films.

Ce concours sur *sujets imposés* ayant été décidé assez tardivement, n'a pu réunir autant de concurrents que nous l'aurions souhaité. D'ailleurs, un des collaborateurs les plus utiles du Cinéma, le Soleil, bouda obstinément pendant le court délai imposé par les circonstances. Néanmoins les résultats obtenus ont été des plus intéressants, sans même tenir compte des conditions défavorables dans lesquelles ils ont été réalisés, les films primés présentent des qualités de premier ordre à tous les points de vue sur lesquels ils ont été jugés.

Je rappellerai les conditions du programme :

Le concours de films sur sujets imposés comportait trois sujets se rapportant aux trois sections :

1<sup>o</sup> *Orientation professionnelle* : Le sculpteur sur bois.  
2<sup>o</sup> *Enseignement technique* : a) Le tourneur sur métaux : Travaux sur tout parallèle. Position de

## Quatrième épisode : Le Léopard.



Édition du 9 Juin.

# En Mission au Pays des Fauves

GRAND CINÉ-ROMAN D'AVENTURES EN ÉPISODES

Adapté par GUY DE TERAMOND

dans le Journal " L'ÉCLAIR "

Film SELIG :: Exclusivité GAUMONT

Zulu, pendant les discours de Sims, a découvert Krimer, dans l'espoir de le faire châtier, mais, la face des choses change rapidement et les trois hommes sont solidement garrottés. Hélène et Marion sont enfermées dans la demeure même de Sims qui joue aux cartes la jeune fille que devra lui livrer Krimer. C'est Marion que le sort désigne, mais Hélène se porte à son secours et parvient à donner la liberté à un léopard. Les deux jeunes filles fuient, tandis que le léopard les venge des brutalités qu'elles ont dû subir. A leur tour, Kob, Tom et Zulu aidés de Marion parviennent à s'évader. Après de longs jours de marche, épuisés de fatigue, mourant de soif et de faim, la petite troupe est secourue par une peuplade dont le chef, un riche marchand hindou, fou de chagrin, pleure sa femme morte et sa fille dont l'état est désespéré. La grande ressemblance d'Hélène avec la malade donne à un médecin l'idée de faire passer Hélène pour la fille de son maître, le sauvant ainsi de la mort certaine que lui causerait cette double douleur. Hélène accepte.

:: :: PUBLICITÉ :: ::

:: 2 Affiches lancement 150x220 ::

:: 1 Affiche texte 110x150 ::

:: 1 Papillon ::

:: 1 Affiche 110x150 par épisode ::

:: 6 Affiches photos ::

:: Cliché fixe annonce ::



COMPTOIR CINÉ-LOCATION

# Gaumont

ET SES AGENCES RÉGIONALES

# MACISTE EN VACANCES

Comédie d'aventures en 4 parties

AVEC

## MACISTE

Après avoir tourné de nombreux films, Maciste sollicite auprès du régisseur du studio un mois de congé et décide de se rendre incognito en pleine brousse, pour y prendre un repos bien gagné.

Redoutant les chemins de fer, Maciste fait l'achat d'une petite voiturette automobile, qu'il appelle pompeusement sa « Petite Femme » et entreprend son voyage de noces, seul, dans sa 30 HP.

Partout reconnu, Maciste ne peut même pas dormir à cause des ovations enthousiastes qui lui sont faites. Il se décide donc à aller dans un château en ruines. Là, il s'installe confortablement dans la pièce la moins délabrée. Mais, à peine a-t-il fermé les yeux, que des bruits suspects les lui fait rouvrir. Maciste se lève. Il se trouve aux prises avec deux hommes et une demoiselle qui l'entraînent dans une foule d'aventures extraordinaires au cours desquelles Maciste, par une suite de circonstances imprévues, se trouve obligé de demander la jeune fille en mariage. Heureusement, un quatrième personnage intervient, assoiffé de sang et de vengeance. Il tend un guet-apens au pauvre Maciste. Grâce à son courage et à son sang-froid, Maciste triomphera et se vengera de cet homme qui n'est qu'un adorateur de sa fiancée, en lui faisant épouser la femme dont il se voyait « affligé » jusqu'à la fin de ses jours.

Heureux de voir ses vacances terminées, Maciste reprendra le chemin du studio, persuadé désormais, que le seul repos qui lui soit permis se trouve dans le travail.

:: PUBLICITÉ ::

:: 1 Affiche 150 X 220 ::  
 :: Nombreuses Photos ::  
 :: Galvanos du Film ::

COMPTOIR CINÉ-LOCATION

## Gaumont

ET SES AGENCES RÉGIONALES

l'ouvrier, principaux mouvements de l'outil. Filetage; b) Labours et semailles.

3° *Education artistique* : Le décor floral ; La fleur naturelle, sa cueillette et son emplette, son emploi dans la décoration du foyer.

Le métrage de chaque film ne devait pas excéder 250 mètres, texte compris.

Les concurrents pouvaient s'inscrire pour une ou plusieurs sections et présenter dans chacune un ou plusieurs films.

La présentation des films du concours devait être anonyme. Les noms des concurrents ne devaient être rendus publics qu'après les opérations du Jury et avec l'assentiment de ces concurrents. Le concours ne donnait lieu qu'à un classement honorifique.

Les films ont été jugés dans la section à laquelle ils se rapportaient par un jury composé de 10 membres sous le triple rapport :

- 1° de la compréhension du sujet,
- 2° de la rédaction des textes,
- 3° de la qualité de l'exécution.

Le film primé dans la première section, *Le Sculpteur sur bois* portant la devise : Bien voir, Bien montrer, est de « l'Édition Française », 29, boulevard Malesherbes. Les deux autres : *Le Tourneur sur métaux* et *Le Décor floral* sont de « Pathé-Consorsum Cinéma ».

Le film agricole : *Labour et Semailles* fut jugé insuffisant. (1).

### SÉANCES DES SECTIONS

Extraits des procès-verbaux des 21, 22 et 23 Avril  
 1<sup>re</sup> Section — Orientation professionnelle

*Président.* — M. Lahy, chef du laboratoire de psychologie expérimentale de l'École pratique des Hautes Études et à l'Institut de Psychologie de l'Université de Paris.

*Vice-Président.* — M. Lelarge, Inspecteur des Constructions scolaires du département de la Seine, Délégué de la Préfecture.

*Rapporteur.* — M. Mercadier, Instituteur de la Ville de Paris.

*Secrétaire.* — M. Chabot-Fontinay, Inspecteur des Internats de l'Enseignement Primaire de la Seine.

*Secrétaire-Adjoint.* — M. Landrieux, Instituteur Honoraire.

M. Mercadier a dû remplacer à l'improviste M. Grandjean, Inspecteur des Services administratifs de l'Enseignement, qui s'est trouvé empêché par d'imprévues

(1) Ces films furent présentés au public dans la séance offerte aux congressistes et à leurs invités à la suite de la clôture du Congrès et y remportèrent le grand succès qu'ils méritaient.

nécessités de service d'achever la tâche qu'il avait préparée.

Nul ne pouvait mieux remplacer M. Grandjean que M. Mercadier. Son rapport est d'un homme d'éducation qui connaît admirablement l'enfant. Il préconise la prudence tout en acceptant les suggestions les plus hardies.

*M. le Président* en félicitant notre distingué collègue et ami de son travail, l'a justement caractérisé d'un mot : « C'est un travail loyal ».

*M. Riotor* concrétise le principe de base en posant la question : Comment le Cinéma peut-il orienter pratiquement l'enfant dans le choix d'un métier ?

Plusieurs membres ajoutent : Et d'une profession ? *M. Riotor* pense qu'une considération d'ordre physiologique doit intervenir dans ce choix.

*M. July*, Inspecteur principal du travail manuel dans les Ecoles de la Seine, ne voit pas uniquement l'enfant pour l'enfant, mais comme étant le « bourgeon » d'où sortira l'homme.

Il ne voudrait pas que ce fut une tare physiologique qui déterminât le choix d'une carrière, cette tare ne peut être envisagée qu'à titre de *contre-indication*. Un enfant bien doué peut indifféremment être apte à tous les travaux manuels dans la limite de ses moyens physiques, c'est une question d'*apprentissage*, et cette question est une des plus graves de l'heure présente.

La plus grande prudence doit présider à l'emploi du cinéma dans l'orientation professionnelle, il faut surtout éviter de diriger les enfants vers les métiers encombrés, la vogue de certains métiers est souvent pour eux une cause de fréquents chômages.

M. J.-M. Lahy, après avoir remercié M. July de son intéressante communication, fait connaître l'effort que son laboratoire a inauguré en 1900 pour l'étude expérimentale des aptitudes professionnelles. Il indique



:: D'après le roman de Ch. DICKENS ::  
 Mis en scène par M. Jean MANOUSSI  
 Film "ÉCLIPSE"

aussi que l'Université de Paris a créé depuis l'année dernière un enseignement officiel à la Sorbonne, sur l'orientation professionnelle, et l'enseignement dont il est chargé a fourni une équipe assez nombreuse de psycho-physiologistes qui peuvent devenir de véritables conseillers de vocation.

A une question posée : Le prix du film est-il susceptible de subir prochainement une baisse appréciable ?

M. Jean Benoit-Lévy, Directeur de « l'Édition Française », répond :

Non, dans l'état actuel des choses, cependant le prix de revient des films d'enseignement pourrait être diminué dans des proportions notables :

1° Si la création d'organisme de régularisation de ce marché nouveau assurait au PRODUCTEUR SPÉCIALISÉ une production régulière amortissant les frais généraux ;

2° Si le support de l'image, autrement dit : « la pellicule vierge », actuellement en usage, était remplacée par une autre matière moins coûteuse.

M. Lahure, administrateur délégué de la Coopérative de l'Enseignement par le Cinématographe, fait une intéressante communication sur ce groupement.

La Coopérative entend se placer au point de vue pratique des réalisations immédiates. Son double but est :

1° d'aider à la recherche et à la création d'une pédagogie ;

2° de résoudre les difficultés matérielles de l'enseignement par le cinéma.

La coopérative pense avoir atteint ses deux buts et elle peut présenter un matériel un ensemble d'appareils dont tous les éléments ont été minutieusement étudiés en vue de leur destination spéciale.

M. Lahure insiste sur ces points :

La Coopérative ne vend pas ses appareils et ne loue pas de films.

L'Enseignement primaire a retenu d'abord son attention, vu la nécessité d'orienter l'enfant vers une profession à sa sortie de l'école.

Chacune des leçons établies comprend de la technologie, des notions de sciences physiques et naturelles, de géographie, etc..., parties reliées entre elles par l'idée directrice du choix d'un métier.

Enfin la Coopérative fournit un poste cinématographique perfectionné — l'énergie électrique — l'opérateur spécialisé — le moyen de faire l'obscurité dans la salle — le programme d'enseignement — l'assurance contre les risques, contre un abonnement annuel différent suivant que les établissements d'instruction disposent ou non du courant électrique.

M. Landrieux envisage le travail de préparation des films d'enseignement et pense que l'on doit étudier particulièrement ceux qui s'adressent à l'enseignement primaire, l'imagination des tout petits étant facilement excitable dans le bon sens comme dans le mauvais.

En résumé il demande une rigoureuse coordination entre le film et le niveau intellectuel des enfants.

A la séance de Samedi soir, un des auditeurs revenant sur la question de la définition de l'orientation professionnelle, demande aux membres du Jury sur qui ils se sont basés pour apprécier la « Compréhension du sujet ».

Dans une discussion à laquelle on s'efforce de donner le plus d'étendue possible, les membres du Jury et divers concurrents expriment le sens qu'ils attribuent à ces mots *orientation professionnelle*.

Un accord complet s'établit et chacun s'engage à poursuivre sur des données plus précises l'œuvre du Cinéma appliqué à ce problème du Travail humain. Un vœu unanime est émis : La réunion d'un congrès spécial pour l'étude de l'orientation professionnelle.

M. Lahy informe alors le congrès que la *Ligue d'Hygiène mentale* qui réunit un important congrès International le 1<sup>er</sup> juin consacra deux de ces séances à l'étude de cette question.

Puis, considérant que les travaux du Congrès sont terminés, M. Lahy fait la communication sur le Cinéma et la Psycho-physiologie appliquée à l'orientation professionnelle qu'il avait annoncée, mais qu'en raison de ses fonctions imprévues de président, il avait écartée. Cette communication sera imprimée avec les autres rapports qui seront distribués aux membres du congrès.

#### 2<sup>e</sup> Section — Enseignement technique.

Président. — M. Guillet, Professeur à l'École Centrale.

Vice-Présidents. — M. Druot, Inspecteur général de l'Enseignement technique.

M. Corre, directeur de l'École Nationale d'Arts et Métiers de Paris.

Secrétaire. — M. G. Loffet, Directeur du Cours d'Enseignement Industriel par le Cinéma.

M. Guillet fait une communication sur l'Enseignement technique supérieur avec projections cinématographiques. Hauts-Fourneaux, Aciéries du Breuil, Forges et laminoirs des Etablissements Schneider.

L'après-midi la Section se réunit au Syndicat des Mécaniciens chaudronniers et fondeurs de France. M. Loffet y fait une communication sur les directives à suivre en matières d'enseignement technique. Le cinéma doit intervenir quand la visite aux établissements industriels est impossible. Une grande prudence est nécessaire dans l'emploi de ce nouvel instrument pédagogique, l'apprentissage est nécessaire à ceux qui doivent l'employer.

Présentation de films :

Ferronnerie d'Art.

Travail du bois (ralenti).

École Double.

M. Deriveau, industriel, rapporte les tentatives du Comité de patronage du 11<sup>e</sup> Arr<sup>t</sup>, qui fait passer les élèves des écoles une fois par semaine à tour de rôle

devant l'écran avec commentaire préalable. Les séances ne doivent pas être trop chargées.

M. Loffet expose les études faites depuis trois ans par le Syndicat des Mécaniciens, Chaudronniers et Fondeurs dans les applications du cinéma. Il donne des détails sur la manière dont sont conduites les conférences.

1<sup>o</sup> Explications en montrant aux élèves quelques pièces simples que les professeurs sont en mesure d'exécuter et qu'ils seront appelés eux-mêmes à exécuter.

2<sup>o</sup> Démonstrations à l'aide de projections fixes en salle éclairée pour la prise de notes.

3<sup>o</sup> Récapitulation des leçons par présentation de films.

Séance du 21 avril. — M. Carpentier, directeur de la Ligue de l'Enseignement par le Cinéma expose la nécessité de l'application du Cinéma aux cours complémentaires de l'enseignement primaire supérieur.

M<sup>lle</sup> Marguerite Charles, directrice de l'École dentellière organisée par la Chambre Syndicale de la Dentelle, expose les résultats obtenus par l'application du cinéma à l'apprentissage de ce métier et fait passer le film exécuté par ses soins pour cet usage.

M. Rebillon expose l'intérêt qu'il y aurait à employer le cinéma comme moyen d'enseignement de vulgarisation et de propagande au point de vue agricole.

M. Drouard, ingénieur agronome, délégué du Ministère de l'Agriculture expose que le Ministre a établi une commission dont il fait partie avec M. Maurelle et qui doit aboutir au résultat réclamé par M. Rebillon.

M. Rimbaux regrette la modicité des crédits accordés pour cet enseignement spécial par les pouvoirs publics.

M. Loffet réclame d'abord l'initiative privée, le gouvernement ne devant intervenir qu'en animateur.

#### 3<sup>e</sup> Section — Education artistique.

Président. — M. Eugène Belville, industriel décorateur, professeur, Président de la Commission du Cinéma de l'Art à l'École.

Vice-Présidents. — M. Seguy, délégué de la Ligue de l'Enseignement et de l'Union des Grandes Associations Françaises.

M. Georges Moreau, membre du Conseil Supérieur des Beaux-Arts.

Membre du bureau. — M. Edouard Luger, ancien professeur à l'École des Beaux-Arts.

Rapporteur. — M. Adrien Bruneau, Inspecteur de l'Enseignement Artistique et professionnel de la Ville de Paris, professeur à l'École Nationale des Arts décoratifs.

Secrétaire. — M. Lorrette, professeur de dessin à l'École Estienne.

M. Bruneau présente un rapport préliminaire où il développe cette idée :

« Le but de notre congrès est net :

Établir un programme d'éducation et d'enseignement

artistiques de l'enfance et de l'adolescence, le présenter aux pouvoirs publics et en demander l'application dans toute la France.

Cette étude n'a été abordée jusqu'à présent officiellement et aucune de nos écoles n'est encore pourvue de cinématographe malgré les crédits votés par le Parlement, (250,000 francs).

M. Bruneau rappelle que ce congrès réalise aujourd'hui ne rencontrera d'abord que des sourires et que les membres de la 5<sup>e</sup> Commission de l'Art à l'École ont du montrer une foi et une persévérance dignes d'éloges pour aboutir. Il cite les noms de : MM. Belville, Président ; B. Bonfils ; Collette ; Cousin ; Luger ; M. Grand jean ; Mercadier ; G. Moreau ; Alf. Paradis ; Potomnie ; Perrot ; J. Ruppert.

Cette Commission a trouvé auprès de M. Couyba, Président de l'Art à l'École et de M. Riotor l'appui et les encouragements les plus précieux.

M. Belville présente un rapport sur l'éducation artistique en général concernant surtout la formation du goût et du sens artistique.

Il propose d'établir un cadre large mais strict, comprenant les matières se rapportant à ce but, le cadre, s'il était adopté par le congrès, pourrait être publié et répandu par l'Art à l'École et les Sociétés similaires non seulement pour encourager la production industrielle dans ses limites, mais pour y faire entrer les productions existantes qui y seraient aptes.

M. Hemardaker demande qu'une rubrique spéciale y soit ouverte au voyage.

M. Belville n'a pas réservé de place à l'Histoire dans sa nomenclature par crainte de reconstitutions fantaisistes. Après discussion, la commission se met d'accord pour décider que les films d'histoires ne peuvent être des compositions arbitraires, mais des présentations s'appuyant sur des documents précis, tels que les costumes reconstitués par M. Ruppert d'après les mouvements de la sculpture ou de la céramique antiques.

En ce qui concerne les films romanesques, la Commission se range après discussion à l'opinion du rapporteur demandant l'exclusion des drames policiers, des malfaiteurs sympathiques, des actes de brutalité, du pittoresque par le malpropre et le débraillé.

M. Luger combat une assertion de M. Bruneau sur l'étude de l'anatomie, celui-ci ayant affirmé que le cinéma avait bouleversé les anciennes méthodes et que l'étude du mouvement extérieur devait précéder celle des causes.

Les deux opinions opposées étant maintenues, M. Luger reconnaît que la méthode qu'il préfère peut cependant faire avec fruit appel au cinéma.

A la séance du 22 avril :

Différents vœux présentés par M. Bruneau, comme conclusion à son rapport. Nous les retrouverons à la suite de cet extrait du procès-verbal.

La Commission insiste sur celui qui demande que la

préoccupation de la présentation artistique soit égale pour tous les genres de films même ceux qui ont un caractère industriel ou scientifique.

M. Roux-Parassac demande que les ressources du pays soient vulgarisées par le cinéma dans l'esprit régionaliste.

M. Belville expose qu'il ne faut pas se contenter de faire connaître au point de vue moderne et actuel le goût parisien en province, mais il faudrait créer en province des foyers d'éducation et de production locales que le film ferait connaître à Paris.

M<sup>me</sup> Charles Bloch lit un rapport sur l'étude de la perspective par le cinéma.

M. Hellis demande que les scénarios puissent être soumis à une commission de l'Art à l'École qui donnerait un avis préventif. Il est décidé que cette question regarde directement la commission du Cinéma de l'Art à l'École et non le congrès.

A 4 heures, les trois sections se réunissent en séance plénière pour discuter les questions d'intérêt général.

M. Delacommune fait une communication sur le « Ciné-Pupitre » qui permet de lire un texte relié synchroniquement à l'image projetée.

M. Lobel réclame la constitution d'une commission officielle pour la standardisation des films.

M. Roëland, conseiller municipal, présente un film Américain sur les traitements industriels du lait, doublement intéressant au point de vue de l'enseignement technique et de l'éducation hygiénique.

Le Docteur Commandon présente plusieurs films remarquables :

- Le moteur rotatif,
- Les tanks,
- Les lincocytes du sang,
- La fécondation de la fleur.

A la 1<sup>re</sup> séance du 23 Avril :

M. Saint-Gilnest présente un appareil scolaire à grande puissance de projection. Cet appareil est la base d'une combinaison permettant de donner par abonnement dans les établissements d'enseignement, des séances où le maître n'a pas à intervenir dans le fonctionnement. Plusieurs auditeurs manifestent leur préférence pour l'acquisition d'appareils par les écoles, sans émettre de vœux à ce sujet, la Commission estime que tant que l'acquisition des appareils sera onéreuse, la combinaison de M. Saint-Genest peut rendre de grands services. Elle est liée au projet étudié par M. Lahure à la première section.

M. Perrol lit un rapport sur le Cinéma qu'il considère comme « l'écriture nouvelle », ce rapport fort intéressant semble un peu éloigné cependant du programme précis du congrès et ne peut être discuté.

M. Noguès fait une communication fort applaudie sur « l'Ultra Cinéma » dont il est l'inventeur, c'est-à-dire le « ralenti ». Plusieurs films, les premiers qui

ont été faits dans ce genre (l'un date de 1908), (mouvements d'hommes et animaux), sont présentés et l'assemblée fait une ovation au savant qui a réalisé ces merveilles avec des ressources trop modestes et exprime le désir que les pouvoirs publics et la générosité privée s'unissent pour aider le laboratoire Marcy.

M. Derome, inspecteur général, demande que dans la projection des films au ralenti il soit fait mention du rapport entre la durée de l'action réelle et celle du ralenti.

M<sup>lle</sup> Charles présente le film sur la dentelle qu'elle a déjà présenté à la section d'enseignement technique, exécuté avec la collaboration de M. Biais, chargé de la direction de l'École dentellière au nom du Syndicat des fabricants.

M. le docteur Dupre, délégué de la Municipalité de Roubaix, expose les beaux résultats qu'il a obtenus au point de vue de l'hygiène et de l'éducation par des séances cinématographiques dans une vaste salle municipale et exprime le désir que cet exemple soit suivi dans toutes les communes.

M. Marcel Desprez présente un film âgé de 16 ans, les difficultés de projection causées par le rétrécissement du film et sa friabilité motive une intéressante discussion que M. Séguy clot par le dépôt d'un vœu demandant l'édition d'instruction aux possesseurs de films pour la conservation de ceux-ci.

Les trois sections n'ayant pas à étudier de questions générales, la réunion plénière est annulée.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,  
MESDAMES,  
MESSIEURS,

Malgré mon désir d'être bref, j'ai déjà retenu longtemps votre attention et cependant il m'a fallu beau-



:: D'après le roman de Ch. DICKENS ::  
Mis en scène par M. Jean MANOUSSI  
Film "ÉCLIPSE"

coup de courage pour traduire en un sec résumé les procès-verbaux si vivants de ces séances où tant de belles idées s'entrechoquèrent. Je pense que tous ceux qui y prirent part en garderont un souvenir si précis qu'ils retrouveront dans la fleur séchée que j'ai été contraint de préparer pour l'herbier, le parfum de celles que pendant ces émouvantes journées nous avons cueillies ensemble.

#### VŒUX

A la suite de ce rapport il est donné lecture des vœux émis soit dans chacune des sections, soit aux réunions plénières, ces vœux sont soumis au vote de l'assemblée qui admet définitivement les suivants :

1<sup>o</sup> Qu'il soit réalisé le plus grand nombre de films se rapportant aux professions et métiers;

2<sup>o</sup> Que les films destinés à guider les jeunes gens dans le choix d'une carrière présentent toutes les garanties d'exactitude et de sincérité tant au point de vue de la technique qu'au point de vue de la vie professionnelle;

3<sup>o</sup> Que le choix des sujets à exécuter reste libre mais que pour l'utilisation des films il soit tenu compte de l'état du marché du travail afin de ne pas orienter les jeunes gens vers des métiers encombrés;

4<sup>o</sup> Qu'une commission soit nommée au Sous-Secrétariat d'Etat de l'E. T. pour établir un programme d'enseignement par le film, d'arrêter la liste des films à propager dans les différents établissements relevant du S. S. et d'examiner les moyens d'établir un roulement de films entre ces établissements;

5<sup>o</sup> Que le cinématographe étant considéré comme un auxiliaire très important dans tous les ordres d'enseignement technique, de grandes précautions soient prises dans son emploi et qu'il y soit fait appel principalement :

a) Pour la synthèse de l'exposé d'une question, l'analyse étant réservée à la parole et à la projection fixe;

b) Pour l'étude du fonctionnement d'un appareil ou d'une méthode de fabrication;

c) Pour l'étude d'un phénomène.

6<sup>o</sup> Que le film soit fait pour la leçon et non la leçon pour le film et que, dans ce but, tout le film destiné à l'enseignement soit exécuté sous la Direction d'un spécialiste chargé de donner des indications précises et de rédiger les titres et notices.

Que le dessin animé soit exécuté dans les mêmes conditions;

7<sup>o</sup> Que les efforts officiels et privés pour développer l'usage du cinématographe dans les campagnes soient encouragés plus largement, qu'une part importante soit réservée aux écoles rurales dans les attributions d'appareils et de films faites par le Ministère de l'Instruction Publique et qu'une entente soit établie entre celui-ci et l'Administration de l'Agriculture à ce sujet, qu'une cinémathèque d'enseignement, de vulgarisation, d'hygiène et de propagande agricole soit constituée, que les offices régionaux et départementaux agricoles inscrivent dans leur programme d'action immédiate les applications du cinématographe.

Que les pouvoirs publics et les grands groupements intéressés accordent une aide morale et matérielle aux entreprises privées qui organisent dans les villages des spectacles cinématographiques d'enseignement ou d'éducation générale.

8<sup>o</sup> Que tous les films qui pénétreront dans l'école devront être de présentation artistique, quel que soit le sujet traité;

9<sup>o</sup> Que des films d'éducation artistique soient édités et prêtés à toutes les écoles et cours techniques ou artistiques. Afin de présenter toutes garanties, ces films devront avoir été approuvés par une commission spéciale issue des Comités Techniques des Arts Appliqués de la Région ou de tout autre organisme adéquat, et toutes facilités devront être recherchées pour qu'il soient passés fréquemment dans les salles publiques de cinéma.

10<sup>o</sup> Que chaque année une sélection des œuvres d'Art appliqué à l'Industrie soit faite parmi les plus réussies de production récente pour être filmée et répandue à titre de propagande, dans tous les pays et que, par réciprocité, le même moyen soit employé à tenir la France au courant de la vie artistique contemporaine à l'étranger. Le film réalisera ainsi l'exposition circulante annuelle et sera la revue d'Art de l'avenir, la plus active et la plus féconde.

11<sup>o</sup> Que le cinématographe étant un agent incomparable d'information, de documentation, de démonstration et d'éducation du sens de la vision, ait sa place prévue dans la classe de dessin à tous les degrés de l'enseignement.

12<sup>o</sup> Que tous les établissements relevant du S. S. d'Etat de l'E. T. bénéficient de toutes les organisations officielles, existantes ou à créer, pour le prêt de films;

13<sup>o</sup> Que l'Etat ou les Municipalités subventionnent les exploitations cinématographiques qui s'engageraient à ne présenter au public que des films d'art ou de bon goût visés par une commission de contrôle;

14<sup>o</sup> Que dans l'organisation des grandes fêtes populaires officielles le cinéma soit largement mis à contribution à la fois pour les spectacles de la fête elle-même et comme moyen d'en perpétuer le souvenir;

15<sup>o</sup> Que les constructeurs fabriquent des appareils permettant réellement l'utilisation des projections fixes en 8 1/2 x 10 et même en 9 x 12, ce dernier format tendant à se substituer à l'autre, au moyen de tout système approprié;

16<sup>o</sup> Que les éditeurs de films s'intéressent à l'enseignement au point de vue particulier de l'esprit régionaliste, orientation professionnelle, art, géographie, histoire, folk-lore, industries, et aident à la formation de cinémathèques régionales.

17<sup>o</sup> Qu'une étude soit poursuivie afin d'unifier les films et appareils dans leurs parties essentielles et que cette étude soit renvoyée à la Commission permanente de standardisation qui fonctionne au Ministère du Commerce sous la présidence de M. Clémentel;

Qu'une sous-commission soit constituée comprenant les spécialistes de la question.

Enfin, sur les suggestions encourageantes du représentant du Ministère de l'Instruction Publique, l'assemblée émet ce vœu général :

Qu'il soit créé d'urgence au Sous-Secrétariat de l'E. T., une Commission Spéciale ayant pour objet la réalisation des vœux adoptés par le Congrès.

Le Rapporteur Général :

Eugène BELVILLE

Président de la Commission du Cinéma  
à la Société Française de l'Art à l'École.

:: Achetez vos Objectifs, Condensateurs, Lentilles ::  
à la MAISON DU CINÉMA



Prochainement

✕ MARISE ✕  
DAUVRAY

La talentueuse  
INTERPRÈTE  
de

J'ACCUSE

Apparaîtra  
dans

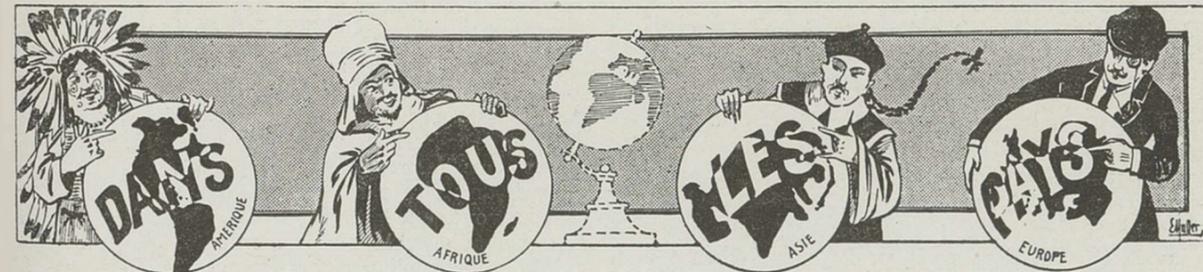
UNE CRÉATION IMPRESSIONNANTE

**Li-Pao, Mandarin**



CINÉMATOGRAPHES  
PARIS - 8, Rue de la Michodière - PARIS

PHOCÉA



### LETTRE D'ANGLETERRE

**La taxe sur les spectacles.** — Dix jours seulement nous séparent des élections, et le « Committee » redouble d'activité pour mener à bonne fin sa campagne. Malgré la période d'arrêt forcé pendant les vacances, plusieurs autres membres du Parlement ont encore envoyé leur adhésion aux vues du « Committee » et promis de demander l'abolition de la taxe. Cependant, il faut continuer la lutte avec plus d'énergie encore si l'on veut réussir. La presse corporative conseille à tous les exploitants et à tous les amis des exploitants et aux amis du Cinéma « d'inonder » de lettres les députés qui ne se sont pas encore prononcés, leur demandant instamment et incessamment leur réponse définitive.

\*\*

**Griffith à Londres.** — Mercredi dernier, 12 avril, D. W. Griffith a été l'objet au « New Scala Theatre » d'une véritable ovation. La salle était comble et le public n'a pas ménagé au grand metteur en scène les témoignages de son admiration. Griffith a paru très touché d'un tel accueil et son discours a prouvé qu'il aurait pu être un grand tragédien ou même un grand prédicateur. A l'entendre on comprend ce que ce merveilleux animateur peut créer et comment les artistes qui travaillent avec lui vivent leurs rôles avec autant de génie.

Dans les interviews qu'il a accordées à la Presse, Griffith revient sans cesse sur sa théorie préférée : Prêcher aux peuples, par le film, la fraternité qui mettra fin aux horreurs de la guerre. A cet effet il entend faire une série de huit ou dix productions dont le prix montera à environ £ 400.000 chacune. En vue de cette propagande il va, en quittant l'Angleterre, aller en France et en Allemagne, afin d'en parler avec les principales personnalités cinématographiques.

\*\*

**Teintures allemandes.** — La semaine dernière, A. E. Newbould a fait une interpellation à la Chambre

des Communes, au sujet des teintures allemandes. Le refus par la Chambre du Commerce, de laisser importer d'Allemagne certaines teintures nécessaires au ton et à la couleur des films, est la cause de ce qu'une partie de l'industrie s'en va dans les pays où ces teintures peuvent être procurées.

Sir W. Mitchell-Thomson a répondu à cela qu'à sa connaissance plusieurs firmes se servent des produits britanniques pour teinter et colorier leurs films et que les résultats sont satisfaisants. Cependant, il serait bon d'informer les fabricants de teintures anglais des fautes que l'on peut reprocher à leur fabrication, en vue d'y remédier.

\*\*

**Un édit absurde.** — Le jour du Vendredi Saint, à Southport, l'ordre fut soudain donné, du poste de Police, que tous les enfants en dessous de 16 ans devaient être exclus des cinémas. Comme il était midi lorsque cette décision fut publiée, bon nombre de familles avaient déjà, vu le mauvais temps, loué leurs places afin de procurer aux enfants en vacances un jour de plaisir. Pareille restriction ne s'était jamais présentée et dans les licences aucune mention n'était faite du Vendredi Saint.

Les Directeurs de Cinémas se réunirent aussitôt pour désigner une députation afin de démontrer à l'officier en Chef de la Police combien cette sévérité inattendue allait avoir de conséquences déplorables. Des familles entières et souvent nombreuses arrivant pour prendre leurs places en matinées et se voyant interdire de laisser passer les enfants. Il faudrait rembourser des sommes énormes et mécontenter une foule de gens.

L'officier consentit enfin à annuler la décision prise, tout en prévenant les exploitants qu'à l'avenir les enfants ne devraient pas aller au cinéma le Vendredi Saint pas plus que le jour de Noël. Il paraît que cette mesure émane d'un petit groupe de conseillers municipaux furieux de n'avoir pu faire passer la fermeture des cinémas le dimanche.

L'opinion publique et celle de la presse locale est, naturellement, toute en faveur des cinémas, et les

exploitants se préparent à combattre, s'il est nécessaire, cette coterie à l'esprit étroit.

Je vous signale ce fait qui montre à quels ennemis l'Industrie a affaire ici et combien il faut lutter sans cesse contre une malveillance toujours en éveil.

\* \*

**Nouvelles.** — *L'Agonie des Aigles*, le beau film français acheté par la « Stoll Co » sera présenté le dimanche 30 avril, non à Covent Garden ainsi qu'il en avait été question, mais au London Coliseum à 8 h. 30 du soir. Toutes les places seront réservées. Le film sera ensuite, donné au « Philharmonic Hall » pour une période indéterminée.

\* \*

— Samedi dernier, *l'Express* annonçait que « *Le Cabinet du Dr Caligari* allait arriver à Londres venant de Gènes... »

Reste à savoir comment le public recevra le premier film boche montré ouvertement comme tel.

\* \*

— Le nouveau film de « African Film Production » qui sera présenté au New Gallery est basé sur le roman de F. E. Mills-Young *Sam's Kid*. « African Film » a déjà fait ses preuves, mais ne s'était pas encore lancée dans les « super ». *Sam's Kid* contient les plus belles vues de l'Afrique du Sud et l'atmosphère locale est parfaitement reproduite. Gertrude Mc Coy y tient le premier rôle et Dick Cruickshanks est Sam.

\* \*

**Dans les Studios.** — « Manning Haques » travaille à une nouvelle production pour l'« Artistic Company » : *The Head of the Family* (Le Chef de Famille) une histoire de W. W. Jacobs.

— Lily Long, l'artiste de Music-Hall bien connue se lance aussi à l'écran et tourne en ce moment *The Cow Girl Queen* (La Bergère Reine) sous la direction de Hugh Croise.

J. T. FRENCH.

Si vous voulez  
acheter . . . . . **UN CINÉMA**  
PARIS-BANLIEUE-PROVINCE  
Adressez-vous à  
**LA MAISON DU CINÉMA**  
50, Rue de Bondy - PARIS

## EN ALLEMAGNE

Si cela continue, les auteurs de films français pourront bientôt fermer boutique dans leur propre pays, car il ne se passe pas de semaine, sans qu'on n'enregistre le passage à Berlin d'un acheteur d'exclusivités françaises pour la production allemande.

Paris doit être submergé de films allemands.

Vous voyez que la taxe douanière de 20 % *ad valorem* n'a pu endiguer la marée montante, et qu'il aurait mieux valu appliquer le principe de la réciprocité, comme je l'ai déjà exposé ici-même : pour un film français acheté par l'étranger, deux allemands, deux italiens, trois ou quatre américains admis à l'importation en France, la production de celle-ci n'étant pas assez forte, pour employer le « donnant-donnant », d'une façon absolue.

Mais alors, m'objectera-t-on, Allemands, Italiens, et Américains regimberaient et refuseraient l'acquisition des films français de qualité moyenne.

M'est avis que vous en passez, en France des films étrangers de qualité moyenne, pour ne pas dire d'infâmes navets. Et, puisque les nouvelles théories sur la relativité se propagent, adaptez-les aussi à la réciprocité, car encore une fois, les droits de douane sont insuffisants pour protéger votre industrie nationale, surtout quand il s'agit d'une concurrence favorisée par la dépréciation d'argent.

— A l'instant, j'apprends que la production Harry Piel a été achetée par une maison française. Harry Piel est un acrobate qui tourne des films dans le genre de Maciste. D'ailleurs, à l'arrivée de l'artiste italien à Berlin, une polémique aigre-douce s'était élevée entre les deux athlètes. Et, comme Harry Piel a perdu pas mal de films, la production allemande en France, croîtra dans de belles proportions.

\* \*

Le *Kinematograph* qui paraît à Dusseldorf, publie un article très intéressant sur la nouvelle orientation du spectacle cinématographique allemand vers les programmes comprenant aussi quelques numéros d'attraction.

Notre confrère engage notamment les Directeurs de Province d'égayer leurs représentations par ces sortes d'intermèdes, permettant ainsi d'éclairer leurs salles, de plus en plus luxueuses et confortables.

Il connaît beaucoup d'exploitants qui, de cette façon-là, ont donné un regain de vogue à leurs établissements.

\* \*

L'appel au public, que les Directeurs berlinois viennent de placarder dans toute la ville, pour justifier la

nouvelle augmentation du prix des places, a la teneur suivante :

« La vague d'enchérissement atteint les Cinémas d'une façon particulièrement cruelle. Les salaires, les impôts, l'électricité, les frais de location des films sont tellement élevés que la plupart des Cinémas travaillent avec perte. Si vous voulez préserver ces établissements de spectacle, qui depuis des années vous ont donné satisfaction, qui vous ont divertis et fait oublier vos soucis quotidiens; si vous voulez que des milliers d'employés continuent à y gagner leur vie, ne vous dérobez pas à la dure nécessité : elle nous oblige de mettre les prix d'entrée en accord avec la vague générale d'enchérissement.

« Restez fidèles aux Cinémas, car malgré cette hausse, ils seront le spectacle de famille par excellence et à bon marché. »

\* \*

Le film, qui figurait au tarif douanier parmi d'autres objets, formant ensemble un groupe soumis à une taxe uniforme, occupera dorénavant au nouveau tarif, une position spéciale digne de son grand essor. Il sera rattaché, en effet, sous son nom de film, au groupe : « Productions littéraires — Productions de l'art plastique ».

Pour une fois, qu'on ne le traite pas en paria !

\* \*

La cause du Courant Electrique est toujours pendante, entre les exploitants berlinois et la Compagnie d'électricité. Cette dernière s'obstine à ne pas considérer le courant de l'arc comme courant industriel, d'où la nouvelle action en justice. Et, comme cette nouvelle action s'appuie sur un précédent, un jugement rendu par le tribunal supérieur de Naumbourg, condamnant la Compagnie d'électricité à rembourser aux cinémas les sommes indûment perçues sur la consommation de l'arc, les Berlinois attendent avec impatience la solution de la question.

Mais, il paraît que la Compagnie berlinoise, si elle est condamnée, changera ses contrats pour laisser tomber la différence entre le courant industriel et le courant d'éclairage. Elle accordera la réduction au courant pris pendant la journée et appliquera le plein tarif au courant pris à partir de 6 heures du soir.

J'ignore de quelle façon la Compagnie procédera pour faire ses relevés de compteur. Dans tous les cas, c'est pour ennuyer les cinématographistes, qu'on considère partout comme taillables et corvéables à merci.

\* \*

Après la Coopérative des exploitants fondée récemment en Allemagne centrale, le syndicat des Directeurs

berlinois reprend cette idée qui lui était toujours chère, mais dont la réalisation se faisait attendre. Sa coopérative rayonnera sur toute l'Allemagne. La liste de souscription déposée à la première assemblée générale s'élève déjà à 3.500.000 marks. La direction générale a été confiée à M. Curt Schlicht, premier président du Syndicat berlinois et vice-président du Syndicat général allemand. Ce genre de coopératives n'a jamais obtenu de succès en Europe, et il me semble, qu'une association d'exploitants parisiens en avait vainement tenté la chance, alors qu'aux Etats-Unis « The first National Exhibitors Circuit », a pu se développer prodigieusement. Sans doute, parce que les conditions de location y sont différentes.

\* \*

Les travaux préparatoires pour le grand film historique de « l'UFA » : *Marie Antoinette* sont terminés et les prises de vue doivent commencer ces jours-ci. Le studio de cette Compagnie, établi dans les dépendances du château de Schœnholz-lez-Berlin, attend les artistes et la figuration qui sera, dit-on, très nombreuse. L'architecte Richter a dirigé les constructions, représentant des parties entières du Vieux-Paris, les Tuileries, la Bastille, le Temple, Notre-Dame, etc...

\* \*

Pola Negri, l'héroïne du « Lubitsch-Film » : *Madame Dubarry*, défraye la chronique des journaux... d'une façon plus ou moins ironique. Elle a perdu de sa popularité depuis le jour où d'aucuns lui reprochaient d'avoir exprimé ses sympathies à des Polonais, ses compatriotes. L'artiste a beau protester contre ses imputations, on n'y ajoute pas foi et on prétend que c'est uniquement pour préparer sa rentrée en Allemagne qu'elle renie ses sentiments politiques. En effet, Pola Negri, devait tourner des films en Amérique pour la combinaison « EFA-Famous-Players », mais, l'affaire n'a pas abouti. Elle reprendra cependant, sa collaboration avec « Lubitsch ».

Le journal *Der Film* insinue que sans doute, le fameux contrat du million de dollars a reçu un coup de canif, car la Comtesse Dombaska (*sic*), n'y aurait pas renoncé, rien que pour les beaux yeux de sa patrie cinématographique allemande. Sans doute, poursuit notre confrère, M. Zuckor a reconnu — ce que tous les connaisseurs savaient déjà — que Pola Negri, malgré le succès de *Madame Dubarry* ne répondait pas précisément à la mentalité américaine et qu'il y a en Allemagne, au moins une douzaine de véritables artistes allemandes, qui de l'autre côté de l'eau auront plus de chance de popularité...

*Sic transit gloria....* devant la politique !

\* \*

*L'Ascension de Hannele Malern*, le rêve poétique de Gerhardt Hauptmann, qu'Urban Gad, le metteur en scène scandinave bien connu, avait tourné, et qui a été présenté l'autre soir à l'Opéra de Berlin, n'a pas obtenu le succès qu'on en attendait. On a reconnu l'irréalisabilité de certains états d'âme et l'immatérialité de certaines conceptions poétiques, qui s'expriment aisément par des paroles, mais qui ne se traduisent pas sur l'écran.

On a remarqué surtout de jolies surimpressions, d'une parfaite réalisation technique, qu'on n'avait pas encore vues jusqu'à présent à Berlin.

\*\*

Le film historique : *La vie de l'Impératrice Elisabeth*, d'après les documents de la Comtesse Larisch, ancienne dame de cour de l'impératrice, vient de paraître.

Ce film dévoile d'une façon assez indiscrète les aventures de la maison des Habsbourg.

Et Dieu sait s'il y en avait, des aventures amoureuses et tragiques !

F. LUX.

---

### LES DINERS DU C. A. S. A.

M<sup>lle</sup> Geneviève Félix et M. Frantz-Jourdain, Président du Salon d'Automne étaient fêtés par les Amis du Septième Art au dernier dîner du C. A. S. A. *La Muse de Montmartre*, la belle créatrice de la *Ferme du Choquant* et de tant d'autres films, apportait à ses filleuls d'un soir la sympathie de cette Butte unique au monde, ou la fantaisie attire tous les talents neufs pour les modeler et où se réunit un aréopage d'artistes qui sont parmi les premiers de notre époque.

Ainsi que le dit M. Canudo, Geneviève Félix enrichit notre série de vedettes françaises, car quoi qu'on en dise, il y a des vedettes françaises. Nos artistes de Cinéma ne sont pas seulement « des femmes qu'on fait tourner », elles apportent au Cinéma une forme, une souplesse, une expression, une grâce mouvante et émouvante, qui, à l'étranger nous les fait reconnaître sur une simple image. Dans la *Ferme du Choquant*, Geneviève Félix nous a donné tout cela. Elle nous apparaît dans la suite de ses rôles, comme une adolescente qui rapidement se forme; et elle rend les films qu'elle joue digne des autres, parce qu'elle y est.

En saluant M. Frantz-Jourdain, le Président du C. A. S. A. salua l'homme averti qui depuis toujours a été avec les artistes d'avant-garde. Il a été, en effet, à l'avant-garde des lettres, il fut du grenier des Goncourt, de l'atelier de Rodin, et l'ami de Daudet et de Carrière, à une époque où ces grands artistes étaient

à peine connus. Mais Frantz-Jourdain sentait qu'ils apportaient quelque chose de plus à l'humanité. Aujourd'hui il vient toujours à ceux qui cherchent. Il a accueilli le Cinéma dans un Salon d'art pour la première fois au monde et dans l'organisation des séances du C. A. S. A. l'an dernier il se montra plus hardi que les promoteurs eux-mêmes. Il nous a encouragés pour sortir des formules de boutique, a conclu M. Canudo qui consiste à donner une anecdote en images, et à faire un choix de fragments présentant un intérêt purement artistique. Dans notre deuxième séance, nous avons eu la chance de lui plaire tellement, qu'il nous a confié, pour le Salon prochain l'organisation de séances semblables qui composeront par leur choix de films, un véritable Salon du Cinéma.

Puis, M. René Blum, exposa brièvement les résultats pratiques auxquels est arrivé le C. A. S. A. depuis un an qu'il existe, depuis ce dîner du 16 avril, ou MM. Bernard-Deschamps, Henri Fescourt et M. Canudo posèrent le principe du Club si prospère aujourd'hui. Les Amis du Septième Art vont avoir leur journal bi-mensuel, la Revue du Septième Art. Ils organisent la Maison du C. A. S. A. avec ses sections d'artistes, ses salles de réunions, de projection, etc.

Enfin, M. Blum annonça le concours de maquettes d'ameublement pour un film, organisé sous les auspices du C. A. S. A. Selon les principes dès longtemps posés de la collaboration étroite de tous les artistes, il faudrait, dit-il, que l'art moderne vint au Cinéma. Nous en avons assez de voir des ameublements Louis XV ou Empire dans tous les films qui sortent des studios français. L'attrait qu'offre le décor, bien qu'accessoire, joue son rôle, et ajoute à l'agrément du spectacle. Et de plus, il est certain qu'une recherche décorative bien comprise, constituerait à l'étranger, et particulièrement en Amérique, un précieux élément de publicité, et partant de succès, pour les films français. Le C. A. S. A. a donc mis au tout premier rang de son programme l'étude des rapports de l'art décoratif avec le Cinéma.

Pratiquement, il organise un concours d'intérieur moderne, avec un prix de dix mille francs. D'autre part, il s'est assuré qu'une de nos meilleures maisons françaises de production cinématographique fera réaliser les maquettes primées.

A l'issue du dîner, on projeta quelques beaux ralents, danseuse, discobole, cheval en marche. M<sup>me</sup> France de Montaut chanta d'admirables mélodies de Gabriel Fauré, et M<sup>me</sup> Elsa Schavelson, premier prix du conservatoire, joua du Chopin, du Ravel, du Glazounoff devant un auditoire ravi.

---

TOUS LES DIRECTEURS DE CINÉMAS

LISENT

« La Cinématographie Française »

---

:: TOUS CEUX QUI LISENT ::  
le Roman de VALENTIN MANDELSTAMM

# LE SECRET D'ALTA ROCCA

depuis le 28 Avril, dans

# LE JOURNAL

voudront le voir réalisé à l'écran par

M. LIABEL

à partir du 5 Mai prochain

UNION - ÉCLAIR

12, Rue Gaillon - PARIS

Société des Ciné-Romans

René NAVARRE, D'

## LE CINÉMA ULTRA-LENT ET ULTRA-RAPIDE

### Un autre point d'Histoire

Il y a deux ans, à pareille date, le *Cinéopse* publiait, sous la signature de son collaborateur Pierre Ulysse, un article très remarqué et souvent reproduit sur cette importante application du cinéma. Dans son exposé, M. Ulysse, qui est un technicien averti, signalait les appareils imaginés par M. Noguès en 1913, et par Cox et Workman en 1917; mais, ajoutait-il, les résultats les plus importants ont été obtenus par l'Ingénieur Labrély, une autorité en la matière, qui a construit, *il y a dix ans*, des appareils marchant à 150 et 250 images par seconde. Aujourd'hui, il fait mieux : ce n'est pas moins de 3.000 images par seconde qu'il obtient régulièrement.

Beaucoup plus tard, au début de cette année, notre confrère *Cinémazine* publiait, à son tour, sous la signature de Pierre Desclaux, un article ayant pour titre : *L'Ultra-cinéma et son inventeur*. De cet article fort intéressant, il ressort indiscutablement que le véritable inventeur est M. Pierre Noguès, chef du laboratoire de mécanique animale de l'Institut Marey.

La lumière jaillira-t-elle de la discussion? Nous voulons l'espérer. C'est ainsi que soucieux de la vérité historique, notre distingué confrère Louis Forest, pensa de son devoir de revendiquer pour M. Labrély, le mérite de l'invention dont il s'agit, sans pour cela, rien enlever aux recherches de l'Institut Marey ni au mérite des savants qu'il emploie. « Je n'ai voulu, écrit-il, à *Cinémazine*, que prendre la défense de l'Ingénieur Labrély qui est un des cerveaux mécaniques les plus intéressants de notre pays, qui travaille seul et sans subventions, livré à ses propres forces, et qui, malheureusement pour lui, est beaucoup trop silencieux et modeste. »

Et, voici l'argumentation de M. Forest :

### LE CINÉMA ULTRA-LENT

Dans l'intéressant article que vous avez publié sous ce titre : *L'Ultracinéma et son inventeur*, vous dites que l'inventeur de l'Ultracinéma serait M. Pierre Noguès. Je dis moi, que l'ingénieur Labrély est le premier à avoir fait du cinéma au ralenti.

Et c'est là l'important.

M. Pierre Noguès dit que, dès 1912, à l'Institut Marey, M. Bull inventa un chonophotographe, mais que cet appareil n'était applicable qu'à l'étude de mouvements de petite étendue et ne pouvait filmer ni l'homme, ni les oiseaux.

A la suite de cette découverte, M. Pierre Noguès se mit au travail et le 22 juillet 1921, il faisait à l'Académie des Sciences une communication sur « un nouveau cinématographe à images très rapides » qui enregistrait 80 images par seconde. Ce résultat ne le satisfaisait pas, et il construisit après plusieurs appareils permettant d'obtenir 180, 200, 250 et même 300 images par seconde.

Tels sont les faits que vous tenez de la bouche même de M. Pierre Noguès.

En voici d'autres non moins certains :

M. Labrély a commencé les études d'un appareil pour faire le cinéma au ralenti, dès... 1909. Il s'agissait d'un appareil à grande vitesse. Le film se trouvait lancé d'une façon continue et un obturateur possédant une fente très réduite se mouvait devant lui à grande vitesse. Dès 1909, le nombre d'images atteignait 400 vues à la seconde. En 1910, un appareil du même genre mais plus perfectionné fut, sur les dessins de M. Labrély, exécuté dans les laboratoires de la Maison Pathé. Avec son flair tout particulier des choses du cinéma, M. Charles Pathé avait favorisé les débuts de l'appareil Labrély. L'appareil de 1910 permit d'atteindre la vitesse de 1.200 images d'abord à la seconde, puis de 2.000. Cet appareil donnait des images de format normal en silhouettes. Il permit d'obtenir un film qui parut peu de temps après (*Le cinéma et les mouvements ultra-rapides*). Ce film eut un gros succès à cette époque; malheureusement l'appareil était extrêmement encombrant. Son application était limitée à des sujets trop scientifiques. Aucune exploitation commerciale ne fut possible.

Ces difficultés amenèrent M. Labrély à créer un appareil plus transportable. Le nouveau système réalisait un plus petit nombre de vues à la seconde. L'appareil fut dénommé « ralentisseur Pathé Frères ». Il permit, dès le début, de prendre 100 images à la seconde. Ensuite on arriva à 150. C'est avec cet appareil qu'ont été pris tous les films de l'école de Joinville, qui sont aujourd'hui universellement célèbres, du cheval, des danses, etc...

Cet appareil a été le résultat d'un travail absolument personnel de M. Labrély, commencé et réalisé bien avant les recherches de M. Bull et celles de M. Pierre Noguès. Il ne fut nullement inspiré par les travaux de l'Institut Marey. Jugeant que cette invention pouvait rendre des services pratiques, au lieu de garder secrets l'appareil et ses procédés, M. Labrély n'hésita pas à en faire profiter l'industrie cinématographique qui, depuis dix ans, n'a jamais eu que cet appareil en service.

Depuis cette époque, M. Labrély a étudié un autre appareil beaucoup plus perfectionné, il est actuellement construit par les Etablissements bien connus de M. A. Debric. Cet appareil permet de prendre 240 images à la seconde, avec un rendement lumineux extraordinaire (50 p. 100) de la vitesse angulaire. Il permet d'employer les films standards *non sensibilisés*, de plus l'entraînement progressif laisse les perforations intactes, même si la bande est passée vingt fois. Il se charge et se manœuvre comme un appareil ordinaire. Aucun apprentissage préalable. Et aujourd'hui le poids et l'encombrement sont tout à fait minimes. C'est cet appareil qui est à peu près employé exclusivement en Amérique et en Angleterre.

Dans *Cinémazine*, qui a publié les précédents articles, M. Pierre Noguès réplique en ces termes :

Je reconnais que la tâche de l'historien est ardue car l'histoire ne s'invente pas. En général, l'historien n'est pas témoin oculaire; il écrit d'après le témoignage d'autrui; récits oraux, documents écrits concourent à l'éclairer. L'historien consciencieux fait connaître les témoignages sur lesquels il s'appuie. Il évite soigneusement les contradictions. Il n'affirme pas aujourd'hui : c'est Georges qui a inventé le cinéma pour dire demain : c'est Louis qui a fait cette géniale invention.

Cela dit, passons au fond.

M. Louis Forest dit que M. Labrély a inventé le cinéma ralenti. Il dit mais il ne prouve pas. Il fait un récit très rétrospectif, mais un récit de cette sorte n'est pas une preuve, car il pourrait être inventé de toutes pièces pour les besoins d'une cause.

L'adage dit : « Le sage n'affirme rien qu'il ne prouve ». Je vais essayer de m'y conformer, et de démontrer que toutes les opinions que M. Forest a émises jusqu'ici sur l'invention du cinéma sont des erreurs.

Il a voulu qu'il en soit ici bas comme au royaume des cieux :  
« Les derniers seront les premiers ».

FILMS ERKA

38bis

Aven. de la République

Adr. Télég.:  
DESIMPED - PARIS

Téléphone :  
Roquette  
10-68, 10-69, 46-91

AGENCES:

MARSEILLE

11, Bd Garibaldi

Téléph.: 51-33

Adres. Télég.: FOURMAN

BORDEAUX

17bis, rue Casteja

Téléph.: 5185

ALGER

12, rue Henri-Martin

Téléph.: 19-38

La prochaine présentation des

FILMS ERKA

aura lieu le

Mercredi 3 Mai à 2 h. de l'après-midi

au

PALAIS DE LA MUTUALITÉ, 325, rue St-Martin  
(salle du premier étage)

Mariage d'Amour

Comédie dramatique avec

MADGE KENNEDY

et

TROP HEUREUX

Comédie avec

JACK PICKFORD

Goldwyn Pictures

AGENCES:

LILLE

2, rue de Pas

Téléph.: 24-63

STRASBOURG

45, Fg de Saverne

Téléph.: 756

Adresse Télég.: ULLNOCO

LYON

75, r. de la République

Téléph.: 27-95

Adresse Télég.: FOXFILM

Dans le *Matin* du 13 janvier 1918, M. Forest attribue l'invention du cinéma à Georges Dumeny, dans le n° 13, année 1921, de *Cinéma-gazette*, il l'attribue aux frères Lumière. A la salle Marivaux, il rend hommage à M. Louis Lumière, inventeur du cinéma, et à M. Labrély, *général inventeur* du ralenti.

Espérons que M. Forest pourra encore changer d'avis, ce qui, je m'empresse de le dire, sera un nouvel acte de courage.

Le 3 novembre 1890, Marey décrit son premier cinéma dans une note à l'Académie des Sciences, note qui a pour titre : *Appareil photochronographique applicable à l'analyse de toutes sortes de mouvements*. Il en énumère les applications scientifiques. Excusons-le volontiers si son génie n'a pas prévu le cinédrame et la gloire de Charlot.

S'il avait prévu cela, il aurait pris un brevet de principe où il aurait revendiqué la prise de vues instantanées successives sur une pellicule douée d'un mouvement intermittent rapide. Cette chose si simple, que beaucoup de nos historiographes actuels veulent estimer négligeable, n'avait jamais été faite avant lui, et un pareil brevet eût coupé les ailes pour 45 ans à beaucoup d'inventeurs qui ont reçu de lui l'étincelle qui alluma leur génie.

C'eût été dommage ! Raison de plus pour être justes !

S'il avait prévu cela, il aurait pu, au lieu de mourir glorieux et pauvre, doter son Institut, pour que ses élèves puissent continuer son œuvre sans soucis matériels, alors qu'ils se débattaient dans l'impuissance malgré les subventions que lui octroya généreusement M. Louis Forest, mais très parcimonieusement l'oubliée et insouciant République Française.

Vingt-huit mille francs ! pour faire vivre des hommes de science qui consacrent leur vie à une œuvre importante, leur fournir des moyens de travail, payer deux mécaniciens, le service, les matériaux, l'outillage, le chauffage, l'éclairage, l'électricité, les films, tous les frais enfin... plus les impôts. M. Louis Forest semble croire qu'avec cela nous roulons sur l'or et que notre travail personnel se réduit à manger les alouettes qui tombent toutes rôties dans la rôtissoire de la princesse.

Mais, continuons l'histoire du cinéma.

Le 2 mai 1892, Marey annonce à l'Académie des Sciences, incidemment, au cours d'une note sur *Le mouvement des êtres microscopiques*, la projection sur l'écran.

De ce que Marey ne crût pas devoir soumettre ses résultats au jugement d'un aréopage réuni dans les caves désormais célèbres d'un café des Grands boulevards, s'ensuit-il que l'on doive négliger les résultats de son activité créatrice et nier l'existence de cette féconde inspiration dont il a été le centre ? Ses appareils, prise de vues et projection, si peu perfectionnés, n'en sont pas moins les premiers en date.

Cela n'enlève rien aux mérites des ouvriers de la onzième heure et en particulier des Frères Lumière. Pour faire leur éloge, il me suffira de répéter ce qu'a dit Marey du cinématographe Lumière : « *Cet admirable instrument réalisa la perfection presque du premier coup.* » (Conférence au Conservatoire national des Arts et Métiers, publiée dans la *Revue des Travaux Scientifiques*, 897).

Ne serait-il pas rigoureusement juste de dire tout simplement : Marey a inventé le cinéma. Les Frères Lumière, par les perfectionnements techniques que, les premiers, ils ont apportés à son œuvre, ont rendu possible et déclenché l'immense développement industriel auquel nous assistons et dont les conséquences au point de vue scientifique, moral et social sont incalculables. Et ceci n'est pas un mince mérite.

Passons maintenant à la cinématographie ultra-rapide et à l'ultracinéma. Le principe du ralentissement est vieux de vingt-cinq ans ainsi que la première réalisation. Dans sa conférence déjà citée, Marey nous l'indique et annonce qu'il a pu prendre 110 images par seconde donnant un ralentissement de 10 fois. L'appareil était un chronophotographe ordinaire de Marey.

En 1900 et non en 1901, M. Bull entreprend d'appliquer l'étincelle électrique comme source lumineuse à la chronophotographie des mouvements rapides. Il atteint successivement 250, 1.000, 1.200, 1.500 images par seconde (Note à l'Académie des Sciences, 21 mars 1904), puis 2.000 (*Bulletin de la Société Philomatique*,

11 juin 1904). On peut voir dans le n° 13 année 1922, de *Cinéma-gazette* des séries d'images datant de cette époque.

En 1918, la méthode appliquée aux recherches pour la guerre, à la demande de M. Breton, directeur des Etudes et des Expériences techniques et des Inventions, se développe brusquement et M. Bull atteint 6.000, 12.000, 25.000 images par seconde.

Elle a permis d'enregistrer 25 photos d'un coup de canon, d'un coup de fusil, pendant les 40 premiers centimètres du trajet de la charge à la sortie de la bouche du canon, c'est-à-dire dans un millième de seconde. La vitesse de déroulement du film est maintenant le seul obstacle à vaincre pour doubler ou tripler encore ce nombre. Les images sont d'une netteté parfaite malgré la grande vitesse du film (plusieurs centaines de mètres à la seconde, car la durée de l'étincelle est pratiquement nulle).

Dans cette méthode, l'objet photographié se détache en silhouette sur le fond optique, miroir ou concentrateur, au foyer duquel éclatent les étincelles électriques régulièrement espacées. L'appareil n'a pas d'obturateur : c'est la source lumineuse qui est intermittente. Après cela, il serait malveillant d'insister et d'établir un parallèle entre cette méthode et celle de M. Labrély, déjà employé d'ailleurs, dans son principe essentiel, par Lendenfeld, à Vienne, en 1903 (*Biologisches Centralblatt*, 1903).

Voilà pour la méthode des silhouettes. Les faits relatés dans des documents incontestables, prouvent que M. Bull avait atteint la perfection, au moins cinq ans avant que M. Labrély, aux dires de M. Forest, songeât à s'en occuper.

J'arrive à la cinématographie rapide de plein air, à l'ultracinéma proprement dit.

J'ai dit plus haut que Marey avait, avant 1897, — il y a 25 ans — fait du petit ralenti, analogue à celui que j'ai vu à la salle Marivaux, lors de la Conférence de M. Forest, en 1921.

En 1903, M. Athanasiu, maintenant professeur à Bucarest et alors sous-directeur à l'Institut Marey, fit construire un appareil qui donna 140 images par seconde. M. Athanasiu fit un pigeon au vol et je fis moi-même avec son appareil adapté à un dispositif de chronophotographie microscopique, une étude du mouvement des cils vibratiles. Ces films furent projetés au Congrès International de physiologie de Bruxelles en 1904. La description de cet appareil et quelques séries d'images détachées des films qu'il nous permit d'obtenir, se trouvent dans le premier volume des *Travaux de l'Institut Marey* (Masson, 1905). On trouve dans le même ouvrage l'ouverture d'une fleur de volubilis, par Athanasiu (mouvement accéléré). On a vu depuis, mais longtemps après, de délicieux bouquet de fleurs s'épanouir sur les écrans du monde entier.

L'appareil Marey, l'appareil Athanasiu ne pouvaient être que des débuts. Ils employaient la pellicule imperforée, qui rendait long et difficile le tirage de positifs permettant une projection stable. La mort de Marey et la situation pénible qui s'ensuivit pour son Institut, furent cause que cette question resta quelques années stationnaire.

En 1907, je la repris sur d'autres bases. Oh ! je n'administrerai pas la preuve de ceci, et M. Forest pourra penser que si je donne cette date, c'est uniquement par goût de surenchère. Je dois dire pour ma défense que la ponte d'un œuf suppose un certain temps de gestation.

J'ai montré mes premiers ralentis, pris sur pellicule perforée et tirés par les procédés industriels ordinaires, en juin 1909, à la séance annuelle de l'Institut Marey. Étaient présents, de nombreux savants tant français qu'étrangers, parmi lesquels se trouvait, si ma mémoire est fidèle, le Dr Comandon, de la Maison « Pathé », qui nous a montré quelques-uns de ses célèbres films de cinématographie microscopique.

Encouragé par ces premiers résultats, je voulus continuer. Pour gagner du temps, je m'adonnai moi-même à la construction mécanique. La matière aime d'ailleurs qu'on lui fasse soi-même violence pour livrer ses secrets. D'échelon en échelon, de veste en succès, j'obtins successivement 100, 120, 160, 180 images par seconde. C'est ce résultat — je dis bien 180 et non 80 — que je jugeai utile de communiquer à l'Académie des Sciences, le 22 juillet 1912, dans une note présentée par le regretté professeur Lipp-

LA CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE et la MUNDUS-FILM  
vous prient d'assister à la présentation de  
L'HIVER EN AMÉRIQUE  
plein air  
et  
MON GOSSE  
avec le jeune prodige JACKIE COOGAN  
qui aura lieu le Mercredi 3 Mai, à 3 heures précises, aux  
FOLIES-BERGÈRE

mann. Je pourrai prouver que la Maison « Pathé » tanta alors d'une façon indirecte d'entrer en rapport avec moi pour l'exploitation de mon procédé.

Le 22 juillet 1912, j'obtenais donc 180 images par seconde, un document officiel inattaquable le prouve. M. Forest peut-il apporter, à l'appui de ses dires, un témoignage de même valeur en faveur de M. Labrély? Si M. Forest ne peut pas, il s'est beaucoup avancé en affirmant une priorité qu'il ne peut pas prouver, même sur le terrain restreint de l'ultra-cinéma et en laissant de côté la méthode des silhouettes.

Je ne risque rien à affirmer qu'en été 1911, j'obtenais déjà 160 images, c'est-à-dire beaucoup plus que M. Forest ne nous en a montré à la Salle Marivaux, en 1921, dix ans après. Des négatifs que j'ai encore le prouvent : leur pelure recroquevillée est le signe manifeste d'un âge avancé.

La description de mon dispositif d'alors se trouve dans ma note à l'Académie : mes imitateurs ont pu en faire leur profit. Si j'ai depuis gardé mes secrets, c'est que l'expérience des raisons personnelles a contribué à me rendre moins expansif.

Je pourrais m'arrêter là, mais la vitesse acquise m'entraîne. Le 3 juin 1914, jour de l'inauguration du monument Marey, je montre à la brillante société présidée par M. Poincaré, alors président de la République, une série de films de Jean Bouin, le fameux coureur, pris à la fréquence de 240 images par seconde. (Ah ! ce nombre fatidique de 240 qu'on trouve aussi sur la plume de M. Forest). Jean Bouin fut tué en 1914; son témoignage me reste indiscutable.

La guerre arrêta ces travaux. Je dus, comme les camarades, passer à d'autres exercices. Labrély montra ses premiers ralentis (moniteurs de l'École de Joinville) en 1916, en pleine guerre, si je ne me trompe. J'ai entre les mains une collection de chevaux faits par lui à cette époque ou peu après. Ces films accusent une fréquence d'environ 90 images par seconde. M. Forest nous en a montré quelques-uns à la salle Marivaux.

Je repris mes expériences à la fin de 1917 et je débutai par un voyage à Lorient, où j'allai à la demande de la Commission de Gâvre. Je fis quelques films qui intéressèrent vivement des techniciens de l'artillerie, si bien que peu de temps après, M. Breton, directeur des Etudes et Expériences techniques et des Inventions, me fit appeler pour me demander de continuer ces travaux. J'atteignis alors, par un procédé nouveau — que je garde secret jusqu'à de meilleurs jours — 320 images par seconde sans nuire en rien à la fixité qui est parfaite. Mon mécanisme ménage si bien la résistance du film que j'ai pu faire défilier à cette grande vitesse une bande de papier perforée sans que les trous portent la moindre trace de violence. Je compte atteindre cet été 500 images par seconde en tournant au moteur si toutefois je puis disposer de quelques fonds pour acheter des films.

Jusqu'à 320 images par seconde je tourne à la manivelle. Je n'emploie pas, je n'ai jamais employé de film hypersensibilisé contrairement à ce que dit Pierre Desclaux dans son article.

Je suis d'ailleurs un peu cause de cette erreur. Voici comment : Très absorbé en septembre dernier par la mise au point d'un nouvel appareil et désirant pourtant satisfaire *Cinémagazine* qui m'avait fait l'honneur de s'intéresser à mes travaux, je chargeai un ami de faire copier par sa dactylographe deux articles sur le ralenti : l'un de J. Raymond-Guaseo, dans *l'Opinion* du 17 janvier 1914, l'autre de M. Georges Houard dans *Je sais Tout* du 15 juin 1919. Ces copies étaient destinées à mettre sous les yeux de Pierre Desclaux les écrits qui avaient paru antérieurement sur la question. J'avais en outre fourni à M. Pierre Desclaux, ma note à l'Académie et des explications verbales.

Quand parut l'article incriminé, j'eus la surprise de lire comme étant de moi des déclarations de M. Labrély lui-même, rapportées par Georges Houard dans son article. Il suffira de confronter les deux textes pour s'en assurer. Je n'ai pas pris ces erreurs au tragique et cela me permet maintenant de sourire.

Je conclus : Marey était un grand penseur qui eut dès le début toutes nos idées. Si les solutions à lui furent souvent imparfaites ou incomplètes, c'est qu'il voyait loin et ne s'alourdissait pas du détail. Tous les géniaux sont ainsi. Il a fait les premiers cinémas.

Nous gardons pieusement dans une vitrine ses glorieux clous qui font époque dans l'histoire des sciences.

Nous avons l'ambition d'être ses continuateurs.

M. Louis Forest, homme d'esprit et de bon sens qui, j'en suis convaincu, s'efforce d'être juste, voudra lire les documents que je cite. Il voudra peut-être voir nos travaux et nos films et nous fournir l'occasion de lui dire : Voyez et comparez.

Il pourra ensuite rectifier sa chronologie et nous dire en toute connaissance de cause : Qui? sont les ouvriers de la première heure : Qui? ceux de la onzième : Qui? les meilleurs ouvriers? »

Ajoutons pour finir, que le 10 avril dernier, à l'Académie des Sciences, le professeur Charles Richet, qui dirige les études à l'Institut Marey, signale que M. Bull, attaché à cet Institut, vient d'inventer un dispositif, entièrement nouveau, qui permet d'obtenir 250 images, de grandeur normale, — 20 m/m de côté — en un centième de seconde.

L'inventeur, au lieu d'employer une bande mobile, assez fragile, et qui, à la grande vitesse nécessaire, ne pourrait recevoir que des images de 1 m/m, se sert d'une bande immobile, disposée circulairement autour d'un prisme tournant.

Ce prisme reçoit le faisceau lumineux contenant les images et les projette sur la bande circulaire à la prodigieuse vitesse que nous avons dite de 25.000 images par seconde.

Jusqu'ici, le temps d'opération n'est que d'un centième de seconde, soit le temps d'impressionner une bande de 250 images. Mais, il est évident qu'il ne s'agit plus, pour continuer indéfiniment l'opération, que de trouver un dispositif relativement simple, décalant le prisme, chaque centième de seconde, pour impressionner une bande placée au-dessus ou au-dessous de la première.

Le nouveau procédé, outre sa grande utilité pour les recherches scientifiques, où il s'agit de surprendre les mouvements de la matière et des corps vivants, permettra encore au cinéma, en multipliant le nombre des images dans un même temps, de recomposer beaucoup plus parfaitement les mouvements et les expressions de tout ce qui bouge dans le monde.

LOUIS D'HERBEUMONT.

Le MERCREDI 3 MAI, à la Mutualité, à 15 h. 45

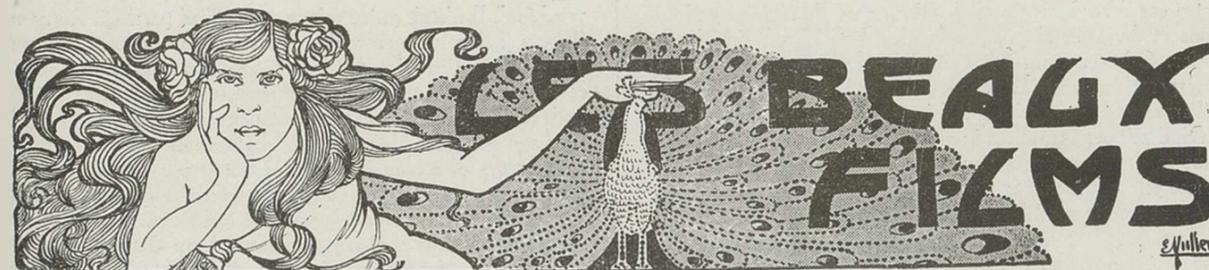
**OLIVE THOMAS** dans **La Gamine**  
Comédie (Selznick)

et **L'Homme de Proie** :: :: Drame

SERONT PRÉSENTÉS PAR LA  
Cie Fse des FILMS ARTISTIQUES-JUPITER

36, Avenue Hoche — PARIS

Tél.: ÉLYSÉES 5-95 5-97 Ad. tél.: ARTISFILRA-PARIS



## SCENARIOS DES PRINCIPAUX FILMS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

### LA MARQUE INFAME

Exclusivité « Pathé »

Dans un misérable hôtel des bas-fonds de la banlieue ouest, à New-York, une femme a été trouvée morte, tandis que gisait à terre un matelot ivre, nommé Burke, un revolver à la main. Celui-ci proteste en vain de son innocence, il est condamné.

Un de ses camarades, surnommé « La Chouette », scie ses menottes sur le bateau qui le transporte à la prison et Burke, se précipitant à l'eau, parvient à fuir. On croit à un suicide, car il faut qu'un homme soit fou pour se jeter à l'eau menottes aux poings, et l'affaire est classée.

Quelque temps après, sur un vapeur partant pour l'Australie, nous retrouvons Burke, qui s'est fait embaucher comme chauffeur, et parmi les passagers, le magistrat qui a instruit le procès, le président Wray, sa femme et leur fillette Marguerite.

Jacques Ronsdale, un de leurs amis qui les accompagne, remarque au bras de Burke un tatouage qui le lui fait reconnaître. Il le dénonce et l'homme est mis aux fers.

La pitié de la petite Marguerite Wray et l'amitié d'un chien adoucissent sa captivité. Un jour, à la suite du choc d'une épave flottant entre deux eaux, le vapeur fait naufrage. Burke, sauvé par son chien, peut porter secours à la fille du président. Quant à lui, n'ayant pu trouver de place dans les barques de sauvetage il lutte courageusement contre la mort et réussit à atterrir sur une île déserte.

L'épave d'un vieux schooner lui fournit des vivres et des livres de droit qui l'aident à sortir de son ignorance et à se régénérer par l'étude et le travail.

Dix ans s'écoulent.

Marguerite Wray est devenue une délicieuse jeune fille que courtise assidûment Jacques Ronsdale, en dépit des 20 ans qu'il a de plus qu'elle.

Burke, sous le nom de Jean Steele, est devenu un avocat de grand avenir. Il se trouve en relations avec Miss Wray, au sujet d'un vol de bijoux dont elle a été victime. L'inculpé est « La Chouette » l'homme qui jadis aida Burke à se libérer. Ce dernier a donc envers lui une dette de reconnaissance et il

est assez heureux pour établir son innocence. Par gratitude, « La Chouette » l'aide à rechercher, dans les bas-fonds, la preuve de sa non-culpabilité et au moment où Jacques Ronsdale, qui a deviné en Steele un rival auprès de Miss Wray, dévoile sa véritable identité, c'est au tour de Steele de le confondre. Un témoin, surgi du passé, révèle que la femme pour le meurtre de laquelle Burke fut jadis condamné, s'était elle-même donné la mort. Jacques Ronsdale se trouvait chez elle au moment où la malheureuse se portait le coup mortel. Craignant de voir sa réputation compromise dans cette fâcheuse affaire, Ronsdale n'avait pas craint de glisser le revolver dans les mains de Burke rentré ivre.

Malgré cette réhabilitation, Jean Steele décide de partir pour le continent, car il aime Miss Wray et se juge indigne d'elle. Mais celle-ci a de nouveau recours à l'assistance de l'avocat. Elle vient d'être victime d'un vol beaucoup plus grave que le premier, car il s'agit de son cœur. Cette fois, Jean Steele est bien obligé de se reconnaître coupable et d'entendre sa sentence en se laissant passer au cou les chaînes de l'hyménée.



### TOUJOURS DE L'AUDACE !

Exclusivité « Paramount »

La Nature a beau varier ses effets, on retrouve toujours de curieuses ressemblances dans ses œuvres.

Le hasard avait réuni ce jour-là, dans un Palace de San-Francisco, deux hommes qui, bien que n'ayant rien de commun entre eux ni par la naissance, ni par la fortune, se ressemblaient comme deux jumeaux. L'un, Jim Bosler (Wallace Reid), appartenait à cette catégorie pernicieuse de désœuvrés propres à toutes les besognes, que l'on rencontre habituellement dans les milieux interlopes; l'autre, Perry Danton (Wallace Reid dans un double rôle), un orphelin de riche famille, traînait son oisiveté dans le monde comme un fardeau trop lourd pour son jeune âge. Ennemi de tout travail sérieux, il se fiait uniquement à sa chère devise : « Toujours de l'Audace ! » qu'il portait au doigt, gravée sur une bague. Cette ressemblance frappante

entre ces deux hommes allait faire naître de fâcheux quiproquos et favoriser singulièrement les desseins de Jim l'aventurier. Celui-ci ayant fait connaissance de Margaret Fenson (Margaret Loomis), la fiancée de Perry, ne tardait pas à se débarrasser de son sosie en le faisant expédier dans l'Amérique du Sud par des complices à sa solde; il allait s'installer ensuite dans sa demeure, après l'avoir dépoillé de ses vêtements et de ses pièces d'identité.

Ayant appris par Margaret que Perry Danton devait hériter à 25 ans de la fortune de son père s'il avait acquis par son travail une situation stable, Jim Bosler se présentait chez M. William Theron (Clarence Geldart), le banquier de Perry, et acceptait comme une aubaine le poste de fondé de pouvoir que le financier réservait depuis longtemps à son riche client. Quelques jours plus tard, Perry Danton, débarqué à Valparaiso dans le Chili, allait, méconnaissable et dépouillé de tout, chez le consul des Etats-Unis pour lui faire part de son extraordinaire odyssee et pour lui demander de câbler à son banquier afin d'avoir de l'argent. La réponse ne se faisait pas attendre. William Theron informait le consul qu'il avait affaire à un imposteur, Perry Danton n'ayant jamais quitté San-Francisco. Mais le héros de cette aventure était de taille à ne pas s'émouvoir pour si peu. S'étant engagé comme manœuvre à bord d'un navire en partance pour San-Francisco, il arrivait un beau jour chez lui où l'attendaient d'amères surprises... Custon (J.-M. Dumont), son maître-d'hôtel, un complice de Jim Bosler, refusait de le reconnaître et le chassait comme un

vagabond. Il n'était guère mieux accueilli ni par M<sup>me</sup> Rumson (Fanny Midgeley), sa vieille gouvernante, ni par William Theron, son banquier. Le jour même, Perry Danton s'apercevait pour la première fois qu'il avait un sosie et que ce sosie avait pris sa place, non seulement dans sa maison, mais aussi chez son banquier, de sorte que l'héritage de son père était à la veille de lui échapper. Il ne lui restait plus que Margaret Fenson comme suprême espoir. Elle du moins saurait le reconnaître; or, Margaret le reniait à son tour...

Ne sachant plus quel parti prendre, Perry Danton qui déjà commençait à douter de lui-même allait conter son histoire à la rédaction d'un journal local, et trouvait en la personne d'un des principaux reporters un auxiliaire précieux et désintéressé. Le reporter, après l'avoir fait habiller convenablement comme au temps de sa splendeur passée, l'accompagnait chez M. William Theron pour qu'il fût confronté avec l'usurpateur. Hélas! cette confrontation si longtemps désirée devait tourner à son désavantage, l'autre ayant pu s'armer de documents et de preuves pendant son absence.

Enfin, au jour fixé pour le transfert de l'héritage, Perry Danton, suivi du reporter et de quelques policiers, tentait une suprême démarche qui ne devait point donner de meilleurs résultats. Perry Danton était renié tour à tour par son banquier, par sa gouvernante, par son maître-d'hôtel, par Margaret sa fiancée, et même en dernier lieu par le reporter, lequel, las d'être berné, le livrait à la justice. Déjà Perry Danton s'apprêtait à recevoir les menottes lorsque, pénétrant soudain dans

la salle où tout le monde était réuni, son chien, son brave chien — le seul témoin qu'on eût point consulté — se précipitait sur lui et le couvrait de caresses. Le doute n'était plus possible: le vrai Danton, c'était lui!... Jim Bosler, poussé par Margaret, essayait également de s'approcher du chien pour le flatter; or, la bonne bête, se souvenant des mauvais traitements que le misérable lui avait fait subir pendant l'absence de son maître, répondait à ses avances tardives par des aboiements significatifs; ce que voyant, l'aventurier et Custon son complice battaient immédiatement en retraite; mais, la police veillait...

L'histoire nous apprend par la suite que Margaret Fenson avait reconnu Perry Danton dès le premier jour; elle n'avait rien dit afin de savoir ce dont il était capable pour justifier sa devise: « Toujours de l'Audace! ». Aujourd'hui, Perry Danton a fait ses preuves, et le reporter, son ami, pourra relater ses exploits dans un article sensationnel et annoncer, par la même occasion, le prochain mariage de notre jeune héros avec la fiancée de son choix.



### LE ROI DU BLUFF

Exclusivité « Paramount »

Comme les peuples heureux, les habitants de la petite ville de Maineville n'eurent jamais d'histoires. C'est un pays tranquille où les trains rapides ne daignent même pas s'arrêter.

Un des enfants de Maineville, le jeune ouvrier Charly Cavender (Charles Ray), après avoir fait tous les métiers, renvoyé de partout, a fini par trouver une place chez l'unique mécanicien du lieu!

Charly, rêveur incorrigible, ne songe qu'à établir des plans de machines invraisemblables dans le but de faire fortune. Il n'en résulte pour lui que de cruels déboires et il se voit supplanté auprès de la jolie Milly (Priscilla Bonner) par le jeune Boby Smith lequel, quoique stupide et laid, est riche de la fortune de son père. Arthur Smith, propriétaire de l'hôtel principal de Maineville. Cependant Milly a confiance en Charly et celui-ci part vers la grand'ville pour tenter fortune...

Au bout de deux ans, Charly est toujours petit employé dans la grande Société Industrielle de l'Ohio. Il n'a que quelques centaines de francs d'économies et, malgré cela, pour « bluffer » ses concitoyens, il voudrait revenir passer quelques jours à Maineville, en jouant au grand seigneur!

Charly obtient de son Directeur que l'express s'arrêtera à Maineville pour le déposer. Ce luxe bouleverse la population, d'autant plus que Charly loue le seul taxi de la ville et s'installe dans la plus belle chambre du grand Hôtel tenu par Arthur Smith. Du coup, le jeune homme passe pour millionnaire; il se déclare lui-même Directeur Général de la grande Société Industrielle de l'Ohio.

Reçu comme un prince, il dépense rapidement ses maigres économies. Quelques jours plus tard, convoquant ses concitoyens sur la place publique, Charly leur expose ses vues:

MARDI 2 MAI, AU CINÉ MAX LINDER, L'ÉCLIPSE PRÉSENTE :

# LE GRILLON



d'après le Chef-d'Œuvre de  
*Adapté et mis en scène*  
Photographie de M.

**Un très beau Film Français** interprété

# DU FOYER



Charles Dickens  
par M. Jean Manoussi  
Georges ASSELIN

par MARCEL VIBERT :: M<sup>lle</sup> SABINE LANDRAY

Transformer la ville en une puissante cité industrielle et... le « Roi du Bluff » ajoute qu'il autorise même les habitants à lui verser leurs économies qui seront transformées en actions. Et l'argent d'affluer en masse! Charly n'ose avouer son amour à Milly et la demander en mariage malgré les avances de la jeune fille. Il est honnête et veut attendre la réussite de son plan. Bobby Smith, son rival, qui a des doutes sur la fortune de Charly, téléphone à la Société Industrielle et découvre le bluff éhonté du jeune employé! Scandale dans la cité! Charly se sauve, porte l'argent recueilli à son patron qui, devant une telle audacieuse honnêteté, couvre de sa protection son secrétaire et déclare aux habitants de Maineville que la Société qui enrichira la ville est constituée.

Et Charly épousera la jolie Milly qui eut foi en lui.

### L'ACCALMIE

Exclusivité « Gaumont »

M. March, un pasteur de New-England, part pour le front de Virginie, laissant ses quatre filles aux soins de leur mère.

Au bout de quelque temps d'absence, M<sup>me</sup> March, apprend que son mari est dangereusement malade à l'hôpital. Elle fait appel à sa vieille tante, et lui demande une avance d'argent. Jo, une de ses jeunes filles, croyant sa tante trop avare pour consentir à ce prêt, vend ses cheveux à un coiffeur. Son sacrifice est inutile.

March est enfin rétabli. Il revient au pays et a le bonheur de marier les unes après les autres ses gentilles jeunes filles, à l'exception de Betty qui, de santé précaire, s'éteindra après avoir eu le bonheur de serrer dans ses bras les deux petits jumeaux de sa sœur aînée.



:: D'après le roman de Ch. DICKENS ::

Mis en scène par M. Jean MANOUSSI

Film « ÉCLIPSE »

### MAGISTE EN VACANCES

Exclusivité « Gaumont »

Après avoir tourné de nombreux films, Maciste sollicite auprès du régisseur au studio, un mois de congé et décide de se rendre incognito en pleine brousse, pour y prendre un repos bien gagné?

Redoutant les chemins de fer, Maciste fait l'achat d'une petite voiturette automobile, qu'il appelle pompeusement sa « Petite Femme » et entreprend son voyage de noces seul, dans sa 30 HP.

Partout reconnu, Maciste ne peut même pas dormir tranquille à cause des ovations enthousiastes qui lui sont faites. Il se décide donc à aller dans un château en ruines. Là, il s'installe confortablement, dans la pièce la moins délabrée. Mais, à peine a-t-il fermé les yeux, que des bruits suspects les lui font rouvrir. Maciste se lève. Il se trouve aux prises avec deux hommes et une demoiselle, qui l'entraînent dans une foule d'aventures extraordinaires aux cours desquelles, Maciste par une des circonstances imprévues, se trouve obligé de demander la jeune fille en mariage. Heureusement, un quatrième personnage intervient, assoiffé de sang de vengeance. Il tend guet-apens sur guet-apens au pauvre Maciste. Grâce à son courage et à son sang-froid Maciste triomphera et se vengera de cet homme, qui n'est qu'un adorateur de sa fiancée, en lui faisant épouser la femme dont il se voyait « affligé » jusqu'à la fin de ses jours.

Heureux de voir ses vacances terminées, Maciste reprendra le chemin du studio, persuadé désormais que le seul repos qui soit permis se trouve dans le travail.

### L'AFFAIRE BROMLEY

Exclusivité « Gaumont »

Senior Bromley, un courtier, a des ennus : son fils John a l'air de s'occuper des affaires; par contre Bruce, le plus jeune, est toujours le dernier à venir au bureau et le premier pour le quitter.

Un matin, au petit déjeuner le père fatigué de réprimander, donne pour la dernière fois, à Bruce, la possibilité de régler sa conduite.

Mais, en allant au bureau le jeune homme rencontre la jeune fille qu'il aime. Elle fait un bout de chemin avec lui et se fait une entorse au pied. Bruce est obligé de la ramener chez elle, et il arrive de nouveau en retard au travail.

Son père ne veut pas écouter ses explications et le congédie immédiatement, le laissant se frayer, par ses propres forces, un chemin dans la vie.

Senior Kromley (le père) était un soir après le Théâtre, dans un restaurant avec un ami; une dame, à la table voisine, se trouve dans une situation délicate. Elle a perdu son portefeuille. Bromley règle donc la note de la dame. Et, le lendemain, celle-ci vient au bureau s'acquitter de sa dette, et elle exprime le désir de continuer les relations.

Bromley tombe dans le piège.

### L'HOTEL DU LIBRE ÉCHANGE

Exclusivité « Union-Eclair »

#### PREMIERE PARTIE

L'architecte Paillardin est l'époux d'une jolie femme qu'il délaisse et qui en souffre.

Il a pour voisin son associé et ami l'entrepreneur Pinglet qui est marié à une femme laide, acariâtre et autoritaire.

Paillardin se dispute avec sa femme et la défie imprudemment de prendre un consolateur. Dépitée, elle tombe dans les bras de Pinglet qui organise une petite fête avec elle et décide, profitant d'une absence de sa femme, de la conduire après un fin dîner à l'Hôtel du Libre Echange dont il a reçu le prospectus.

Sur ces entrefaites, l'ami Mathieu et ses quatre filles arrivent de province pour demander l'hospitalité aux époux Pinglet.

N'ayant pas de place pour les recevoir, les Pinglet les engagent à aller à l'hôtel, et Mathieu ayant entre les mains, à la suite d'un quiproquo, le prospectus de l'Hôtel du Libre Echange, décide de s'y rendre avec ses filles.

Au même instant, Paillardin est chargé par la Préfecture de Police de faire une enquête sur place dans cet hôtel où l'on dit qu'il y a une chambre hantée.

#### DEUXIEME PARTIE

Tout notre monde se retrouve naturellement dans cet hôtel avec d'autres clients de passage. Ce qui s'y passe est innarrable et d'une folle gaîté; jamais la verve comique de MM. Feydeau et Desvallières n'a été aussi puissante.

Pinglet, qui a trop copieusement dîné et qui s'est offert un énorme cigare, est tout à coup affreusement indisposé et il lui arrive toutes sortes de mésaventures et notamment le coup du vilebrequin.

A peine remis de ses émotions, il tombe dans les couloirs de l'hôtel sur la famille Mathieu qui se cramponne à lui et à M<sup>me</sup> Paillardin.

De son côté, Paillardin qui a pris possession de la chambre hantée, prend pour des revenants les petites Mathieu à qui l'on a donné la même chambre par erreur. Il fuit épouvanté, arrive dans la chambre que Pinglet occupe avec sa femme, ne reconnaît personne dans la bousculade et reçoit de Pinglet un terrible coup de poing sur l'œil.

Tumulte, cris, bagarre... descente de police, arrestation générale.

#### TROISIEME PARTIE

Après enquête, le Commissaire de Police a relâché tout le monde, mais Pinglet et M<sup>me</sup> Paillardin ont compliqué la situation en donnant des faux noms.

Tout notre monde rentre fourbu et quelque peu désespéré au domicile conjugal, y compris l'acariâtre M<sup>me</sup> Pinglet, qui, victime d'un accident de voiture, a passé aussi la nuit dehors.

Après les plus comiques péripéties tout s'arrange cependant : le jeune Maxime, neveu de Paillardin, qui lui aussi s'est égaré cette même nuit dans l'Hôtel du Libre Echange avec Victoire, la petite femme de chambre, est pris comme bouc émissaire et la paix revient avec la confiance dans les deux ménages un instant troublés.

Mais, peu de temps après, son ami l'ayant averti que cette dame n'est qu'une aventurière recherchée par la police de tous les pays, Bromley la dévoile, et elle comprend qu'elle doit partir.

John Bromley a beaucoup perdu au jeu. Un des joueurs, même, insiste pour être payé immédiatement. Désespéré John promet de lui apporter l'argent, de chez son père.

Le joueur l'accompagne.

Dans la soirée, l'aventurière, le visage soigneusement voilé, se fait introduire chez Bromley, par un sommelier. Elle vient toucher de l'argent pour son départ.

Dans la même soirée, Bromley accuse le sommelier d'avoir contrefait sa signature.

... Un matin, on trouve le courtier tué. Les soupçons se portent sur le plus jeune des fils, qui fut si souvent réprimandé par son père.

Puis, on accuse le fils aîné qui a volé son père, ainsi que le joueur qui l'a accompagné, et que l'on croit son complice.

Le sommelier et l'aventurière sont arrêtés.

Qui a tué Bromley ?

### PRÊTE-MOI TA FEMME

Exclusivité « Gaumont »

Jeune oisif, et quelque peu prodigue, Steve Perckins avait toujours dépensé sans compter en attendant l'infailible et prochain héritage d'un très vieil oncle. Or, déception! l'oncle venait de mourir et Steve avait appris qu'il n'entrerait en possession de sa part d'héritage qu'à l'âge de 44 ans, sa tante Sarah devant rester jusque-là sa tutrice.

Pour toucher une part de l'héritage, Steve demande à son ami Percy de lui prêter sa femme, et présente cette dernière à la tante Sarah. Malheureusement, pour le jeune homme la tante attirée vers sa nouvelle nièce, passe tout l'argent de l'héritage sous le nom de M<sup>me</sup> Steve. Steve est au désespoir.

Toute la petite famille s'en va passer quelque temps à la campagne où Steve rencontre Rulth, la jolie fille du Major Coleman. Il en devient amoureux.

Que de stratagèmes Steve doit employer pour voir celle qu'il aime et qu'il compte épouser. A quelque temps de là, la tante Sarah qui est venue rejoindre les jeunes gens dans leur propriété, ayant appris la comédie que lui a jouée son neveu, veut lui couper les vivres. — Mais il est trop tard ma pauvre tante, lui dit Stevel! — Je vais avoir le bonheur de vous présenter ma nouvelle petite femme, et, sous l'œil abruti d'incompréhension de la tante Sarah, le jeune homme fit venir la jolie fille du Major Coleman, son épouse depuis moins d'une heure.

### TOUS LES DIRECTEURS DE CINÉMAS

LISENT

« La Cinématographie Française »

## LE GUEUX DE CAWNPORE

Exclusivité « L. Van Goitsenhoven »

La colonisation du vaste empire que sont les Indes Anglaises a fait faire face à trois fléaux différents : La famine, due à la plus ou moins grande inclémence d'une température excessive et qui ravage une partie importante de son territoire; les maladies et les fièvres qui en résultent; la révolte, qui y couve à l'état endémique y est entretenue par le fanatisme le plus irréductible.

Le Gueux de Cawnpore est à ce propos d'un réalisme saisissant.

A coté d'une histoire d'amour des plus émouvante, il nous montre les efforts des colons anglais en prise avec ces fléaux redoutables et met en lumière les difficultés qui se dressent contre la pénétration européenne au service de la civilisation et de la science.

Au moment où se passe cette action, vers 1857, une grande partie de l'Inde Anglaise, celle qui confine à l'Afghanistan et à la Perse, offrait l'aspect d'un immense désert insalubre. Les Anglais qui avaient entrepris la colonisation de ce vaste empire commençaient à y répandre les bienfaits de ce que l'histoire appelle la civilisation moderne.

Dans un poste de travailleurs hindous sous la direction de l'ingénieur britannique Mathias Broadbent, une fièvre de malaria s'est déclarée. Broadbent, ainsi que beaucoup d'Hindous ont été atteints par la maladie, et le docteur anglais Robert Dalrymple et le contremaître hindou, un Brahme Mulhar Rao, n'ont réussi, ni par menaces, ni par prières à empêcher les hommes de s'enfuir, car ils se figurent être en présence d'une épidémie de choléra. Bientôt l'ingénieur Broadbent a succombé à l'implacable maladie, et le chef Mulhar Rao s'est rendu au poste britannique le plus proche pour annoncer la mort de l'ingénieur et demander de relever le Dr Dalrymple, épuisé de fatigue. Le voyage est long et Dalrymple, sous le poids de la chaleur, de l'insomnie et d'une sorte de spleen, cherche dans la morphine un oubli à ces maux, une espèce de non vouloir, un Nirvâna.

L'heure du départ étant arrivée, il va revoir à Delhi son chef, le colonel Archer, père de sa fiancée, qui lui a écrit de si tendres missives : la douce Betty Archer. Dans une de ses conversations avec elle, peu après son arrivée à Delhi, il a tout avoué à la jeune fille qui avait remarqué en lui des symptômes inquiétants. Il lui a promis bien sincèrement de ne plus toucher au maudit poison.

Malheureusement, un rival jaloux, Douglas, a remarqué le faible de Dalrymple et, par une insigne perfidie, l'a encouragé dans son néfaste penchant. Le père a pris le docteur en flagrant délit, et l'a chassé de sa maison et du corps expéditionnaire britannique.

Trois mois après, Dalrymple n'a du passé aucune souvenance sauf à de très rares et courts intervalles. Mâchant le hachisch, assis nuit et jour dans les ruines d'un vieux temple, on ne le connaît plus que sous le nom de « Gueux de Cawnpore », nom de la localité où il a été cacher sa déchéance.

Cependant, Douglas a épousé Betty, laquelle s'est laissé marier, et l'un et l'autre ont visité Cawnpore. Près du marché, Betty a vu un mendiant plus minable que les autres; et celui

qui fut Robert, à ce moment, a une brève mais fugitive vision de Betty, sa bien-aimée d'autrefois.

Une mutinerie, longtemps en fermentation, a éclaté contre l'autorité britannique, Cawnpore a été assiégée, et les Anglais ont lutté à dix contre cent. Douglas, qui devait rester au quartier général de la garnison pour protéger les femmes et les enfants, s'est enfui et, déguisé en Indien, a été tué par le feu de ses compatriotes. Les secours annoncés n'arrivent pas et les Anglais ont dû se rendre; on leur a promis vie sauve, mais ils vont tous être passés par les armes. Au détour d'une rue, Robert voit Betty poursuivie par des indigènes forcenés, devant le danger couru par la jeune fille, et avec une épée, il combat et emmène Betty sur un radeau. Elle est sauvée.

Puis des renforts conduits par le colonel Archer arrivent; bientôt le canon parle en maître et l'ordre règne. Dalrymple, guéri par l'émotion, se relève graduellement.

Le printemps nouveau revient; Betty et Robert sont réunis, et aucun mauvais sort ne viendra jamais plus les séparer.



## LE CHANT DU CYGNE

Exclusivité « Erka »

A bord du paquebot qui les emporte vers le continent américain, Carlo Sonino et Ethel Warren, deux jeunes artistes à l'aube d'une carrière pleine de promesses, échangent leurs rêves d'avenir. Malgré qu'une attirance la pousse vers son compagnon, la jeune fille avoue naïvement son espérance de jouer, un jour, avec le baryton Jean Paurel dont l'irrésistible attrait la fascine comme tant d'autres.

Aussi, à peine débarquée à New-York, elle expose l'objet de son ambition au directeur du Gotham Opéra où le chanteur fameux vient de contracter un engagement après d'étourdissants succès remportés sur les grandes scènes d'Europe.

Malgré son bon vouloir, le Directeur est obligé d'éconduire la jeune fille. Paurel, qui fait un peu la loi, partout où il se trouve en représentation, croirait déchoir en donnant la réplique à des artistes n'ayant pas encore atteint la grande notoriété. Et comme elle va se retirer, humiliée et déçue, Paurel, qui vient rendre visite à son directeur, se trouve devant elle.

Le grand séducteur ne peut rester indifférent au charme discret qui émane de la jeune artiste. Et comme elle l'informe rageusement de son dépit, dont il est la cause, il s'engage à l'imposer comme sa partenaire dans un rôle de premier plan.

Inoubliable figure que celle de ce Jean Paurel! Joignant à une infinie distinction d'allure, la voix la plus émouvante qui fut jamais, il réalise avec une rare élégance le type moderne du Don Juan. Pourtant, en son cœur gonflé de vanité et de dédain, subsiste — fraîche oasis dans un désert brûlé — le souvenir de son premier amour.

Mais l'unique femme devant laquelle il fut sincère s'éloigna de lui à la suite des manœuvres d'une camarade, la Sabattini, devenue, elle aussi, une grande vedette et dont l'amour envieux et jaloux le poursuit depuis lors. Et comme le hasard veut

Vous êtes invités...

à voir l'incomparable programme que la  
Société Anonyme Française des Films *Paramount*  
présentera JEUDI 4 MAI, à 10 h. du matin, à la SALLE MARIVAUX

THOMAS H. INCE

présente

WILLIAM S. HART

dans

L'ENFER DES VILLES

(Comédie sentimentale, 1.550 mètres)

Scénario de C. GARDNER SULLIVAN. — Mise en scène de LAMBERT HILLYER

ADOLPH ZUKOR

présente

MARGUERITE CLARK

dans

LES DEUX MÈRES

(Comédie dramatique, 1.500 mètres)

Scénario de ALICE EYTON. — D'après la nouvelle de WILBOR TOMPKINS.

Mise en scène de WALTER EDWARDS.

PARAMOUNT-MAGAZINE N° 36 (150 M.)

a) Arbitre des base-ball. — b) Chiens Policiers

DATE DE SORTIE : 23 JUIN 1922

SOCIÉTÉ ANONYME  
FRANÇAISE DES FILMS

Paramount

63, AVENUE DES  
CHAMPS-ÉLYSÉES  
PARIS (8<sup>e</sup>)

LE SUCCÈS  
DU  
**Secret des Abîmes**

s'est confirmé d'une façon éclatante

**VOYEZ PLUTOT**

à partir du 5 MAI

Palais des Fêtes -	Crystal Palace -
Gaîté Parisienne	Alexandra -
Capitole	Cinéma Vincennes
Palais des Glaces -	Gobelins-Pathé
Colisée -	Magic Théâtre -
Lutetia -	Saint-Charles
Sélect -	Asnières Palace -
Louxor -	Aubervilliers Palace
Max Linder -	Cinéma de Boulogne
Marivaux -	Magic Ciné
Cinéma Rambouillet -	Féeric Belleville -
Palais Montparnasse -	Lafayette Cinéma
Lyon Palace -	Cocorico
Danton	Vanves Palace -
Montrouge Palace -	Mozart Palace
Récamier -	Majestic -
Alhambra Saint-Ouen -	Olympia Clichy -
Pépinière -	Excelsior -
Lecourbe -	Cinéma Saint-Martin

etc... etc... etc...

(A SUIVRE)

qu'elle soit engagée en même temps que lui au Gotham Opéra, les deux adversaires se trouvent en présence.

Carlo Sonino qui, entre temps, s'est fiancé à Ethel, est engagé, lui aussi. Il lui échoit le redoutable honneur de doubler Paurel au cas, toujours possible, d'une défaillance de ce dernier.

Celle-ci se produit bientôt, inattendue et douloureuse. La voix du maestro, usée par les excès, se brise au cours d'une représentation de gala. La détresse de l'artiste, laissé seul, s'augmente d'entendre les applaudissements de la foule aller à Carlo Sonino dont l'interprétation dans la doublure du rôle est une véritable révélation.

Paurel, que hante la peur d'une vieillesse solitaire, fait appeler Ethel dans sa loge et lui propose de l'épouser. Celle-ci allègue son amour pour Carlo à qui elle s'est promise.

Cependant la Sabattini, dont la jalousie veille, met à profit leur imprudence. Elle informe Sonino de l'entretien de sa fiancée avec le séducteur. Une altercation s'ensuit entre les deux jeunes gens et Ethel, furieuse d'être soupçonnée, se fiance publiquement à Paurel dont elle adoucirait la tristesse.

L'artiste réellement épris, fait de jolis rêves d'avenir tandis qu'Ethel, sa colère tombée, regrette amèrement sa décision. Bientôt n'y tenant plus, elle se rend chez Paurel le supplier de lui rendre sa parole. Leur conversation est interrompue par une visiteuse qui, introduite, se révèle pour être Bianca, que le baryton a tant aimée dans sa jeunesse, la mère de Carlo Sonino.

Trahie dans son amour, sans ressort pour poursuivre une carrière qui s'annonçait brillante, elle exige de son ancien amant qu'il ne continue pas son œuvre mauvaise, qu'il n'entraîne pas l'amour de deux jeunes gens évidemment destinés l'un à l'autre.

Paurel fait un cruel retour sur lui-même et tandis qu'une émotion grave fugitivement l'étreint, son égoïsme capitule... Peut-être va-t-il souffrir alors qu'il regarde partir l'élégante jeune fille, mais comme une blonde visiteuse se fait annoncer, il retrouve, pour l'accueillir, son habitude galanterie... Le chant du cygne a beau en résonner... Don Juan, n'en retourne pas moins à sa destinée...

**LE ROI DES BUCHERONS**

Exclusivité des « Films Artistiques-Jupiter »

Propriétaire de forêts immenses, Jhon Kavanagh a créé d'importantes usines aux environs du village de Sainte-Agathe, dans le Northland. Grâce à lui, le pays est florissant et la plupart des gens de la région travaillent dans ses ateliers où le torrent amène des milliers de troncs d'arbres qui sont transformés en pâte à papier.

Kavanagh a une fille, Mary, qu'il a fait instruire dans un collège réputé où se trouve être aussi la fille de Stephen Marthorn, président de la Société Temiscouata, installée près de Sainte-Agathe, où elle végète à cause de la concurrence que lui fait John Kavanagh, le Roi des Bûcherons.

John Kavanagh meurt et le jour de ses funérailles qui ont



**METTEURS EN SCÈNE, EDITEURS**

Avec la collaboration des grands Illustrateurs contemporains, particulièrement du Peintre-Graveur Lucien BOUCHER, avec le personnel et tout le matériel nécessaires à la prise-de-vues et au tirage des titres, sous-titres, cartons fixes ou animés selon des méthodes rationnelles,

LES  
**ATELIERS FANTASIA**

TÉL.: ROQUETTE 22-68

se chargeront de composer les Textes et les Dessins décoratifs qui donneront à vos Films, sans augmenter sensiblement leur prix-coûtant, une énorme plus-value artistique et commerciale.

ÉDITION D'ŒUVRES ORIGINALES

PARIS : 13 et 15 Rue Biot (20<sup>e</sup>) PARIS  
DIRECTEUR : Pierre Matras

Toutes les applications de la Peinture et de la  
Typographie au Cinéma. Cartes animées  
pour Documentaires. Apparition de  
Lettres. Surimpressions et Fondus  
Travaux industriels  
Publicité

lieu selon la coutume du pays, Dick Marthon, ingénieur de la Temiscouata et fils du président de cette Société, vient loyalement apporter un dernier hommage au Roi des Bûcherons, auquel son père avait voué une haine implacable. Or, le fils du notaire de Sainte-Agathe, Donald Kezar, a fait le projet d'épouser Mary dont il convoite l'immense fortune et, croyant que Dick vient faire acte de courtoisie pour se concilier les bonnes grâces de Mary et lui faire vendre les usines de son père à la Temiscouata, il menace le jeune homme de le jeter à l'eau.

Mary prend Dick sous sa protection et c'est ainsi qu'elle fait sa connaissance.

Le temps passe, Mary dirige maintenant l'exploitation de son père et elle refuse à plusieurs reprises de la vendre à la

Temiscouata, tant et si bien que Stephen Marthorn, furieux, décide de vaincre coûte que coûte, et par quelque moyen que ce soit la résistance de sa « concurrente ».

Indigné de voir son père s'attaquer à une femme, Dick refuse de le suivre dans cette voie. Il va rendre visite à Mary et comme il lui explique qu'elle va courir de graves dangers en restant à la tête de son industrie, elle décide d'en confier la direction à Kezar, mais ce dernier est un incapable doublé d'un débauché; il a séduit une jeune indienne, Lola, et le fiancé de celle-ci, Sabatis, vient le chercher pour le ramener auprès de celle qu'il a détournée de ses devoirs et l'oblige à l'épouser.

N'espérant plus rien de Mary qui connaît sa conduite, Donald vend sa conscience au directeur des usines de la Temiscouata qui lui ordonne de s'attaquer à un contre-maître tout dévoué à Mary, nommé Mulkern et de détruire l'ascendant que possède ce dernier sur les ouvriers de Miss Kavanagh.

Pour atteindre le but qu'on lui a assigné, Kezar fait courir le bruit que la femme de Mulkern a profité de l'absence de son mari pour s'enfuir du domicile conjugal en galante compagnie. Cette nouvelle parvient aux oreilles de Mulkern et le contre-maître qui est d'un naturel très violent s'empare d'un certain nombre de cartouches de dynamite avec l'intention de s'en servir pour se venger de son infidèle épouse et de son séducteur.

En arrivant au village, Mulkern, apprend par Mary que ces bruits sont faux et qu'ils ont été inventés et répandus par les gens de la Temiscouata. Devenant alors fou furieux il se sauve dans les bois, bien décidé à se venger terriblement des calomnieux. Au petit jour, il fait sauter le barrage établi par la Société sur le torrent et, tandis que sa femme qui l'a rejointe, le ramène chez lui repentant, le véritable coupable Kezar rencontre dans les bois Sabatis qui le cherche pour le ramener auprès de Lola qu'il a de nouveau abandonnée.

Devant l'attitude menaçante de son adversaire, Kezar fuit à reculons et il tombe dans un piège à ours d'où il ne sortira pas vivant.

Grâce au courage des ouvriers des deux usines, les conséquences de la rupture du barrage sont sans gravité. Le travail reprend son cours, Mary se fiance avec Dick qu'elle aime et Stephen Marthorn, homme d'affaires avant tout, annonce le mariage de son fils par ces mots : « *Nous n'avons plus besoin d'acheter l'affaire Kavanach, mon fils l'épouse* ».

## UNE NIÈCE D'AMÉRIQUE

Exclusivité des « *Grandes Productions Cinématographiques* »

William Bosset, un Anglais établi depuis son enfance en Amérique, où il a fait fortune, est le père d'une charmante fille, Betty, qui fait de lui, tout ce qu'elle veut. C'est ainsi qu'il lui a promis un voyage en Angleterre, où elle doit faire la connaissance de sa tante Mary, qu'elle n'a jamais vue. Bien entendu Jack, secrétaire de Bosset et fiancé de Betty, sera également du voyage. Mais, Betty n'a pu être prête au jour fixé pour le départ : on ne lui a pas livré les nombreuses

toilettes qu'elle a commandées, et voilà que son père reçoit un télégramme l'appelant d'urgence à ses usines; il faut renoncer au voyage. Jack, désolé qu'il n'ait pas lieu, reproche à Betty de l'avoir fait manquer par sa faute, d'où dispute qui se termine par une rupture. Et, pour se consoler, Betty obtient de son père de partir seule en Angleterre, où il ira la rejoindre aussitôt que ses affaires le lui permettront.

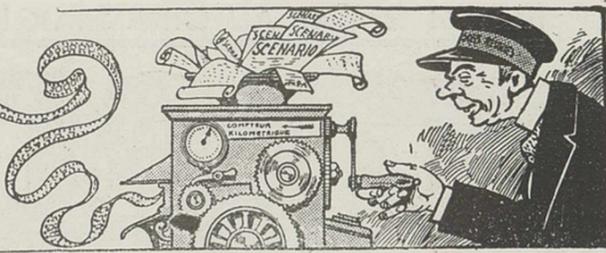
La petite ville anglaise de Slowbridge, que tante Mary n'a jamais quittée, semble endormie dans le passé; le seul nom de l'Amérique évoque pour ses habitants, une contrée sauvage, uniquement peuplée de Peaux-Rouges et de bisons.

La châtelaine de Slowbridge, Lady Théobald, en est la souveraine incontestée, elle régente tous les habitants, et personne ne songerait à faire quelque chose sans son approbation. Elle a, pour petite fille, Lucy, dont elle est fière d'avoir fait la jeune fille la mieux élevée du Comté, et a voué une haine implacable à un certain Burminstone, industriel, qui tente de moderniser un peu le pays. Mais, le destin qu'elle n'a pas réussi à domestiquer, fait justement, qu'à son insu, sa petite fille et son ennemi éprouvent un penchant l'un pour l'autre.

L'arrivée de Betty à Slowbridge où elle s'est fait précéder de son auto et d'un chariot plein de bagages, est un véritable événement! Tante Mary elle-même en est toute saisie, et Lady Théobald est indignée de voir la jeune fille se mettre, en sa présence, de la poudre de riz sur le nez! Cependant, pour ne pas chagriner sa tante, elle l'invite à la matinée musicale qu'elle donne chaque année, et qui est l'événement mondain de la saison. Betty accepte et s'y rend. Résultat : elle soulève l'indignation de toutes les dames très prudes qui ornent le salon de Lady Théobald (mais se venge d'elles, en leur contant sur l'Amérique des histoires à faire dresser les cheveux sur la tête) — et conquiert au moins deux cœurs : celui du pasteur qui n'a pu résister à son charme, et celui du Capitaine Barold, que Lady Théobald avait décidé de faire épouser à Lucy. Si Betty ne pense guère à couronner la flamme de son timide soupirant le pasteur, peut-être songe-t-elle à accepter l'offre de Barold qui lui propose de la demander en mariage au risque de se brouiller avec sa famille et toute la société de Slowbridge. Mais, un jour, où précisément Lady Théobald vient d'être obligée de consentir au mariage de sa petite fille Lucy avec son ennemi Burminstone, Betty, pour consoler un gamin qui pleure, va avec lui à la fourrière à la recherche de son chien, là, elle voit de pauvres bêtes que l'on va noyer, et son bon cœur la force à les adopter tous! Hélas, ses protégés l'entraînent dans une course effrénée, la font tomber dans la boue et, finalement se lancent à la poursuite du chat favori de Lady Théobald qui va se réfugier dans son salon. Bientôt y arrivent les chiens furieux, suivis de près par une étrange créature, mi blanche, mi nègre, les vêtements ruisselants de boue. C'est Betty! Barold la voyant ainsi, renonce du coup à ses idées de mariage, et la pauvre Betty sort fort penaude. Mais, qu'aperçoit-elle au bout de l'avenue?... Jack, son ancien fiancé, qui vient d'arriver avec M. Bosset.

Depuis leur séparation, ils ont oublié jusqu'à leur dispute, ils s'élancent spontanément l'un vers l'autre, et Jack a bien du mal à trouver sur la joue de Betty, un coin où poser le baiser de réconciliation.

# PRODUCTION HEBDOMADAIRE



## PRÉSENTATIONS SPÉCIALES

Aux Folies-Bergères, le mercredi 3 mai, à 3 heures précises :

### LA CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE

L'Hiver en Amérique — Plein Air  
Mon Gosse avec Jackie COOGAN

#### LE ROI DU BLUFF

PARAMOUNT

Cette fois Charles Rey a trouvé un scénario bien fait pour ses qualités cinématographiques et complètement dans sa note.

On sait que le très sympathique artiste excelle dans les rôles de timide, un tantinet un peu niais, et que cette niaiserie, à l'occasion, peut se transformer subitement, pour faire place à la plus grande hardiesse qui l'entraîne à accomplir les actes les plus osés et téméraires, mais qui, en cas de non réussite, lui feront lacher pied et redevenir ce qu'il était de son naturel.

*Le Roi du Bluff* contient tous ces contrastes que Charles Rey a su faire valoir merveilleusement, ce rôle taillé pour lui, est certainement un des meilleurs de sa carrière.

La mise en scène est parfaite et la photographie excellente. En somme un gros succès pour l'artiste et le film.

#### TOUJOURS DE L'AUDACE !

PARAMOUNT

L'idée principale est basée sur la ressemblance étonnante de deux hommes de conditions différentes.

Depuis les « *Ménechmes* » de Plaute, ce sujet a été souvent exploité, il n'a qu'un défaut, c'est de jeter un peu la confusion dans l'esprit du public. Pourtant grâce à des moyens mécaniques perfectionnés on est arrivé maintenant à présenter, très adroitement, sur

la même image, le même artiste interprétant deux rôles et à donner l'illusion complète de ce dédoublement.

Jim Bosler, un aventurier prêt à toutes les besognes, ayant appris qu'il était le sosie d'un riche gentleman du nom de Perry Danton, va employer tous les moyens pour se faire passer pour lui et s'emparer de ses biens.

Son projet lui réussit à un tel point que le malheureux Perry Danton se voit renié par tous, même par sa fiancée, mais, on ne pense pas à tout, l'imposteur, au moment de triompher, est démasqué grâce au chien de Perry qui, seul, l'a reconnu et lui témoigne ses caresses, par contre, il est tout prêt à enfoncer ses crocs menaçants dans les mollets de Jim Bosler qui eut le tort de le rudoyer.

C'est Wallace Reid qui a été chargé de la besogne écrasante consistant à représenter les deux personnages, semblables, mais qui pourtant doivent avoir un caractère différent, il fallait traduire, très finement, pour le faire comprendre au public, ce rien qui devait distinguer les deux antagonistes, le grand talent de Wallace Reid a su triompher de cette grosse difficulté.

Une très bonne mise en scène est l'ornement de ce film dont la photographie est réussie.



:: D'après le roman de Ch. DICKENS ::

Mis en scène par M. Jean MANOUSSI

Film « **ÉCLIPSE** »

MARDI 2 MAI, AU CINÉ MAX LINDER, L'ÉCLIPSE PRÉSENTE :

# LE GRILLON



d'après le Chef-d'Œuvre de  
Adapté et mis en scène  
Photographie de M.

Un très beau Film Français interprété

## Cinématographes Harry

**La petite Marchande de fleurs de Piccadilly**, comédie dramatique (1.695 m.). — Grâce à ce film peu ordinaire nous sommes mis au courant de la vie londonienne prise sur le vif et pour ceux qui ont visité la célèbre capitale, ils reconnaîtront aisément tous les quartiers de cette ville immense, remuante, toujours agitée, car l'action nous mène tour à tour dans les endroits les plus aristocratiques pour nous conduire ensuite dans les bas-fonds les plus mal famés de la Cité.

C'est l'odyssée d'une petite marchande de fleurs, petite fleur candide elle-même, qui a su rester vertueuse malgré le milieu pervers où elle vit.

Prise en considération par un policeman, étonné de sa gentillesse et de son honnêteté, il saura la défendre en maintes occasions et la sortir enfin de cette fange pernicieuse.

C'est sans doute, peu de chose comme anecdote, mais nombre d'incidents, pleins de facéties et d'humour viennent se greffer sur cette idée première et forment un tout important et très captivant.

Miss Betty Balfour est charmante et fort séduisante sous les traits de cette petite midinette anglaise.

De superbes panoramas nous font admirer la ville

sous tous ses aspects, principalement Piccadilly, Hay Market, et Whitechapel, de sinistre réputation.

**Un cas de divorce**, comédie (1.420 m.). — Pour divorcer encore faut-il avoir un cas plausible et acceptable, le ménage Homer le cherche en vain et il ne trouve mieux que de simuler un flagrant délit.

Une jeune personne délaissée par son fiancé voudra bien se prêter à la petite comédie, mais au dernier moment, sachant que son prétendant l'aime toujours et ne pense qu'à elle, elle réconciliera le ménage défaillant, qui mettra en pratique le proverbe, un peu vulgaire : « Il ne faut pas changer son cheval borgne pour un aveugle ».

Sans prétention, bien jouée par une troupe homogène, accompagnée d'une mise en scène bien réglée, cette comédie humoristique est agréable, elle possède de plus la grande qualité d'être interprétée par la ravissante Miss Wanda Hawley.



## Union-Eclair

**Mission de confiance**, drame (1.400 m.). — Tout comme Jean Valjean, le héros immortel des *Misérables* de Victor Hugo, Schamey est un ancien bagnard libéré

# DU FOYER

Charles Dickens  
par M. Jean Manoussi  
Georges ASSELIN



par MARCEL VIBERT :: M<sup>lle</sup> SABINE LANDRAY

et qui va maintenant devenir un honnête homme se plaisant à accomplir de bonnes actions.

Il prendra sous sa protection une pauvre servante, rudoyée par une mégère qui aurait bien besoin d'être apprivoisée, et, chargé d'une mission de confiance par un inconnu, il se trouvera qu'en voulant l'accomplir il sauvera un pauvre petit enfant; martyr d'un père infâme.

L'enfant, une petite fille est confiée par lui à la gentille servante, mais il a à ses trousses non seulement la police prévenue du soi-disant rapt, mais des êtres louches à la solde du père de l'enfant.

Cet homme qui brigue un poste politique élevé se verra enlever ses droits de tutelle sur la plainte d'un neveu au courant de ses agissements malhonnêtes, et le sympathique Schamey conservera la garde de sa petite protégée, aidé dans sa besogne par l'humble servante qui deviendra sa femme.

Ce scénario bien conduit intriguera le public car, jusqu'à la fin, il ignorera son dénouement et aura suivi avec grand intérêt les nombreuses péripéties dont il est rempli.

Un comédien de valeur joue très consciencieusement le rôle du forçat revenu au bien, et la charmante Frilzie Brunette anime de sa grâce et de son talent ce mélodrame bien conçu.

**Sel et Poivre**, comique (300 m.). — Nous retrouvons encore là les mêmes idées déjà employées dans deux films présentés la semaine dernière.

Ce film vaut ses confrères, il mérite donc de réussir comme eux.



## Ciné-Location Éclipse

**Ali-Baba**, féerie (1,200 m.). — *Les Contes des Mille et Une Nuits*, sont une source inépuisable pour alimenter les metteurs en scène rêvant de féeries et sujets fantastiques, et *Ali-Baba et les Quarante voleurs*, sujet d'où il est extrait, est un drame étonnant, tragique même. Il est trop connu pour que nous le racontions ici, et puis il a été souvent mis à l'écran, mais l'originalité de ce dernier c'est qu'il est joué comme *Fan-Fan*, dont nous avons rendu compte dans notre dernière critique, par des petits enfants, ce sont ici les mêmes interprètes et nous ne pouvons que renouveler nos précédents éloges pour ces charmants petits artistes.

La petite fille qui joue le rôle de Morgiane met en valeur de réels talents chorégraphiques et c'est un vrai plaisir de voir ce chérubin exécuter des pas de

« caractère » que ne désavoueraient pas nos meilleures étoiles de l'Opéra.

La mise en scène est aussi un enchantement, à citer la caverne des voleurs, un ruissellement de richesses entassés là à plaisir. Puis nous assistons à une variante du conte, était-ce bien nécessaire ? où nous voyons fuir Ali-Baba et sa servante dans un char lancé au triple galop de coursiers emballés, l'effet est bien trouvé et troublant car nous craignons pour la vie de ces mignons artistes.

La photographie, malheureusement, est inégale et quelques tableaux y perdent de leur beauté.

## Le Grillon du foyer

:: D'après le roman de Ch. DICKENS ::  
Mis en scène par M. Jean MANOUSSI  
Film "ÉCLIPSE"

### Fox-Film

Mardi après-midi, dans la salle de « l'Artistic » rue de Douai, la Fox Film présentait un programme très varié. **Destructeur de Foyers** avec Viviane Rich, comédie dramatique (1.300 m.). — Le film est bien joué par d'excellents artistes dont le mérite est d'autant plus grand que le scénario est un peu mince. Il s'agit de la lutte entre une jeune femme honnête dont le cœur appartient tout entier à son mari et à ses deux jolis enfants et un bellâtre oisif qui met tout en œuvre pour la séduire. La victoire reste enfin à la vertu, mais ce n'est pas sans avoir frisé de près les pires catastrophes.

Une partie de polo est un des moments les plus attrayants et une collision habilement évitée entre une automobile d'enfants et une grosse voiture procure un moment d'émotion.

Viviane Rich ne peut donner ici la mesure de son talent. C'est une gracieuse artiste faite surtout pour la comédie légère.

Agréable mise en scène et très bonne photo.

**Pour avoir la Fille** (600 m.). — Fantaisie burlesque où les situations sont parfois très drôles et qui donne l'avantage d'une visite chez Lucifer. Par ce temps froid et pluvieux cela semble d'actualité.

**Dick et Jeff dans « Au pôle nord »**. — L'artiste dont les dessins ont rendu si populaires ces deux personnages s'est vraiment surpassé dans ce sketch d'aventures au pays des neiges éternelles et des ours blancs !

**Le Siffleur tragique** (1.500 m.). — Lorsque ce film a paru en Amérique, on a beaucoup parlé des lueurs « jaunes » qui s'allumaient dans les yeux du héros, révélant le côté féroce de sa nature. Ce serait peut-être s'avancer beaucoup que de dire « avoir vu les lueurs jaunes » lorsque Tom Mix se prépare à bondir sur son adversaire, mais il faut reconnaître à cet excellent artiste qu'il a le don d'extérioriser ses émotions, et certes les lueurs qui font briller ses yeux lorsque la colère — une colère froide et terrible — le possède, doivent avoir sur ses ennemis une influence énorme.

Dan, est un enfant du désert et sa nature farouche et tendre à la fois ne peut supporter ni l'injustice ni la souffrance. Son cheval n'obéit qu'à lui, et son chien, féroce pour tous, adore son maître. Kate, son amie d'enfance lui a donné son cœur, et c'est un couple charmant.

Un scénario d'aventures où Dan se lance à la poursuite de criminels, donne lieu à de belles chevauchées, comme les histoires du Far-West peuvent en donner, et *Le Siffleur tragique* qui charme les oiseaux et les bêtes mais exaspère les méchants, est vraiment le cavalier le plus extraordinaire des écrans américains.

La mise en scène est soignée et la photo lumineuse. Un des meilleurs films de Tom Mix.

**Le Roman d'une petite bonne** (600 m.). — Encore une fantaisie burlesque dans laquelle un amoureux se déguise en soubrette afin de rester près de sa bien-aimée. Après de folles aventures un mariage hâtif mais valide leur donnera le bonheur.

**Dick et Jeff charmeurs de poissons**. — Les deux amis ont traversé l'océan en automobile ! Cela semble difficile, mais lorsqu'on le voit faire, c'est la chose la plus simple du monde ! La verve de l'auteur de ces dessins animés est inépuisable.



### Etablissements Aubert

**La Princesse Zim-Zim**, comédie dramatique (1.500 m.). — Ce jeune fêtard qui a nom Jack Simpson ne mérite, certes pas, la sympathie que lui témoigne une petite saltimbanque surnommée la Princesse Zim-Zim.

Ayant été délaissé par sa fiancée, Alice Gardner, à cause de son intempérance; en désespéré il s'est engagé

Une Superproduction française!!

# MARGOT.

d'après ALFRED DE MUSSET

avec **GINA PALERME**

Mise en Scène de GUY DU FRESNAY

Présentation le  
**MARDI 2 MAI**  
à 9 h. 30 du matin  
Salle Marivaux

Ce remarquable Film Français sera édité en Octobre prochain par la  
**C<sup>ie</sup> F<sup>se</sup> des FILMS ARTISTIQUES JUPITER**

Téléph. : ELYSÉES 5-95, 5-97

36, Avenue Hoche, PARIS

Adr. télégr. : ARTISFILRA-PARIS

PUBLICITÉ : 1 aff. 160×240. - 2 aff. 120×160. - 1 aff. art. 80×120. - 6 photos Gina Palerme 24×30. 60 photos 18×24. - 25 photos 24×30. - Films annonces. - Notices art. illust. en couleur. - Séries de clichés.

dans un théâtre forain dont Suzy, c'est-à-dire la Princesse Zim-Zim, est l'étoile.

Et bientôt, il en devient amoureux au point de l'épouser.

Présentée par lui à sa famille, Suzy est dépaycée dans ce milieu où tout est nouveau pour elle et, forcément elle ne peut que commettre des bévues au point que son mari comprend la mésalliance qu'il a contractée et les inconvénients qui s'ensuivent.

Ayant retrouvé son ex-fiancée, promettant de se corriger de son défaut mignon il répudiera la petite romanichelle sans scrupule qui verra ainsi s'écrouler le beau rêve qu'elle avait échafaudé.

Sans haine ni rancune, Suzy rejoindra ceux qu'elle n'aurait jamais dû quitter et adresse au ciel une ardente prière pour le bonheur de Jack.

C'est, peut-être, pousser un peu loin l'abnégation de soi-même, de tels sacrifices se rencontrent rarement dans la vie commune, mais le cinéma n'est pas la vie ordinaire, tout y est exagéré, aussi bien pour les bonnes que pour les pires actions.

Ce scénario enfantin est bien défendu par Irène Fenwick et le très apprécié Owen Moore.

Bonne mise en scène et excellente photographie.



#### Etablissements Gaumont

**Les Deux Jumeaux**, comédie dramatique (1.497 m.). Comme dans le film de « la Paramount », il s'agit de deux hommes, dont la ressemblance est prodigieuse; mais ici ce sont les deux frères qui jouent ces deux emplois et non un seul personnage tenant un double rôle, les difficultés matérielles n'existent donc pas. C'est un drame bien noué qui se déroule devant nous sans que la raison de la ressemblance soit utilisée.

Ces deux frères ont hérité du patrimoine de leur oncle qu'un usurier cherchera à leur soutirer, mais dont les desseins ténébreux seront démasqués grâce au dévouement d'un peintre et de sa femme devenus leurs amis.

Ce scénario, suffisamment intéressant, est bien joué par les frères Terry représentant les deux jumeaux.

Bonne mise en scène et photographie artistique.

**Dette de haine**, comédie (1.327 m.). — Voilà bien la plus perverse créature que l'on puisse imaginer!

Lydie de Saint Maurice, recherchée par le capitaine de vaisseau Raymond Ploërmé, accepte de devenir sa femme sans y être aucunement obligée, mais du jour de leur union il lui voue une haine implacable!

C'est qu'elle a su que son mari a provoqué en duel le comte Girani et qu'il l'a tué. Ce comte a été son amant et c'est parce qu'il se doutait de ses relations avec une personne de la famille de Saint Maurice, sans la désigner plus clairement, que l'officier de marine a cru devoir relever cette insulte.

Est-ce Lydie? Est-ce Thérèse sa cousine? Cette dernière pour assurer le bonheur de sa parenté fait le sacrifice de son honneur et prend la faute pour elle.

Sacrifice inutile puisque Lydie avoue la vérité à son mari dans un mouvement de haine et de vengeance.

Elle finira par se repentir et se donnera la mort pour se faire pardonner ses fautes par celui qui l'avait tant aimé.

C'est très mouvementé mais pas toujours très compréhensible, mais le cadre rachète par sa somptuosité les défaillances du scénario.

A citer une jolie kermesse et une vente de charité.

M<sup>lle</sup> Edy Darcléa, grâce à son grand talent parvient à masquer les imperfections du sujet.



#### Super-Film Location

**Le Maître de Forges**, drame (2.000 m.). — Ce film fut déjà édité en 1919 dans le mois d'août. Étant donné le grand retentissement qu'eurent le roman et la pièce d'Ohnet, consacrés par plus de quarante ans de succès, cette nouvelle réédition produira encore une carrière fructueuse, bien que l'œuvre, essentiellement italienne, contienne tous les défauts inhérents à cette production.

La mise en scène luxueuse, comme on le comprend en Italie, est digne du sujet à signaler surtout le tableau du duel parfaitement réglé. H. Novelli est un maître de forges distingué et suffisamment froid, M<sup>lle</sup> Pina Menichelli fait admirer sa beauté sous les traits de Claire de Beaulieu.

Edmond FLOURY.



:: Achetez vos Objectifs, Condensateurs, Lentilles ::  
à la MAISON DU CINÉMA

*Que voit-on sur tous les murs de Paris ?*

*Que lit-on dans tous les journaux quotidiens ?*

**PEARL WHITE...**

La reine incontestée du Ciné-Roman

— qui triomphera au —

**CASINO DE PARIS**

et que l'on applaudira bientôt

— dans —

## Par la Force et Par la Ruse

Ciné-Roman en 12 Épisodes dont l'adaptation de

M. Louis MAFFERT, sera publié par « LA PRESSE »

Faites comme les Directeurs des Établissements suivants qui ont déjà retenu ce film en première semaine :

Lutétia - Wagram	Select - Cinéma	Louxor - Palace
Palais des Glaces	Fééric - Cinéma	Palais - Montparnasse
Cinéma-Saint-Marcel	Cinéma - Lecourbe	Saint - Charles - Palace
Lyon - Palace	Cinéma - Rambouillet	Family - Cinéma
Casino de la Nation	Grand Cinéma Bosquet	Alexandra
Paradis-Aubert-Palace	Grenelle-Aubert-Palace	Maine - Palace
Paris - Ciné	Cinéma - Montcalm	Olympic

**N'HÉSITEZ PLUS !!! C'EST LE MEILLEUR !!!**

Profitez de l'énorme publicité  
faite sur ce film et retenez-le aux :

**Grandes Productions Cinématographiques**

PARIS. - 50, Rue de Bondy et 2, Rue de Lancry. - PARIS

# PROPOS CINÉMATOGRAPHIQUES

## IL NE VIENDRA PAS

Lorsque Griffith, débarquant à Cherbourg pour se rendre à Londres, trouva au débarcadère nos bons confrères J.-L. Croze de *Comædia* et Boisvyon de *l'Intransigeant*, il leur confia son intention de passer par Paris avant de rentrer en Amérique. Là-dessus on échafauda mille suppositions, on mit au compte de l'illustre metteur en scène mille projets.

Or, nous croyons savoir que Griffith a renoncé à venir à Paris — au moins pour le moment. Auparavant il veut que nous connaissions *Annie Moore* (Way down east) et *Les deux Orphelines* (Orphanes in the storm) qui nous seront bientôt présentés par les « United Artists ».

## « D'ARTAGNAN ».

Nous croyons savoir que ce serait finalement M. Yonnel, l'artiste si remarqué au Théâtre Sarah Bernhardt dans *La Gloire* de Maurice Rostand qui interprètera le rôle de d'Artagnan dans *Vingt ans après* que va commencer Diamant Berger au Studio de Vincennes.

## ENTENDEZ-VOUS !

Cette semaine encore, à deux reprises nous étions conviés le même jour et à la même heure à deux présentations en des salles différentes.

Est-il donc impossible de nous épargner les ennuis d'un irréalisable dédoublement ?

## REGRETS

Il paraît que l'on commence à regretter, dans les studios italiens les troupes françaises qui y venaient si volontiers naguère.

Nous partageons, certes, ces regrets car nous avons toujours été partisans d'une collaboration cinématographique étroite entre italiens et français.

Mais les cinégraphistes français qui allaient travailler en Italie ont-ils toujours été reçus comme ils auraient dû l'être ?

## SARATI-LE-TERRIBLE.

Mercanton et Hervil ne peuvent pas, à eux deux, faire moins qu'un chef-d'œuvre. Aussi le film qu'ils vont commencer en Algérie excite-t-il déjà la curiosité. Leur héros sera incarné par un artiste de composition qui s'est fait, notamment, remarquer dans quelques films récents : *Les Trois Mousquetaires* où il fut le comte de Rochefort, *L'Assommoir*, *le Crépuscule d'épouvante*, etc., M. Henri Baudin qui possède à fond l'art du maquillage et de la transformation, saura assurément camper une curieuse et savoureuse silhouette d'Africain.

Mercanton et Hervil savent choisir leurs interprètes.

## FILMS BOCHES

On vient de présenter à Berlin un film : *Fredericus-Rex*, qui exalte à tel point, le caporalisme prussien qu'il a soulevé de violentes protestations populaires.

Il est vrai que si ce film dégoûte les Allemands eux-mêmes, on aura toujours la ressource de le « refiler » à ces bons diables de « Franzose » !

En attendant, nous verrons le film fabriqué en Allemagne et qui explique, paraît-il, les théories d'Einstein. Si nous comprenons, nous promettons de le dire. Mais, si nous ne comprenons pas, nous le dirons tout aussi franchement. Il y a, d'ailleurs, en France, tout un lot d'intellectuels supérieurs qui ont compris par avance, ce sont les snobs qui se sont pâmés au *Cabanon*, pardon, au *Cabinet du Dr Caligari*...

## PROCÈS GAGNÉ.

Ainsi que nous l'avions prévu et, d'ailleurs, souhaité, M<sup>lle</sup> Fabris gagne le procès qu'elle avait intenté à l'auteur de « *l'Antoine Déchainé* » où elle était si vilai-

nement salie. M. René Benjamin et l'éditeur Fayard sont solidairement condamnés à 1,000 francs de dommages-intérêts.

A retenir ce considérant :

« Le fait, pour une artiste d'appartenir à un milieu théâtral n'est pas une raison suffisante pour qu'on soit autorisé à la juger légèrement. »

## PRÉSENTATION DE ROBINSON CRUSOË

(12 Épisodes)

Les quatre premiers épisodes des *Aventures de Robinson Crusoë* — film « Universal » — d'après le roman de Daniel de Foë, seront présentés au Palais de la Mutualité, le lundi 6 mai, à 2 heures, salle du premier étage.

MM. les Directeurs de Cinémas ne manqueront pas d'assister à la présentation de cette œuvre merveilleusement mise en scène et tournée dans les lieux mêmes où le romancier anglais a situé l'action.

Douze semaines consécutives avec un titre comme *Les Aventures de Robinson Crusoë*, c'est douze semaines de splendides recettes. Ce sont, pendant douze semaines, les salles remplies par les familles. Tout le monde, petits et grands voudra voir à l'écran l'histoire complète et détaillée de Robinson. Aussi MM. les Directeurs agiront-ils sagement en donnant dès à présent leurs dates aux représentants spécialement chargés de la location de ce film essentiellement public.

## NOS CONFRÈRES

*Ciné-Genève*, tel est le titre d'un nouveau journal qui paraîtra à Genève le vendredi 5 mai. Souhaitons à ce nouveau confrère bonne chance et longue vie.

## LA CONCURRENCE DES PATRONAGES.

On sait qu'une vive campagne est entreprise par un certain nombre de Directeurs de Cinémas contre le patronage qu'ils accusent de leur faire concurrence.

Mais tous les Directeurs de Cinémas ne professent pas, à l'égard des patronages, les mêmes préventions si nous en croyons la lettre qu'adresse au Syndicat des Directeurs, M. Bréard, Directeur à Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados).

« Les séances plus ou moins intermittentes de ces associations, dit-il, ne peuvent faire un tort appréciable qu'aux directeurs trop peu scrupuleux ou atteints de la manie de la persécution ».

Une telle opinion, si rarement exprimée, méritait d'être signalée.

## UN FAUX BRUIT.

Contrairement à certaine information parue récemment, le « Comptoir-Ciné-Location-Gaumont » n'a encore envisagé aucune date en ce qui concerne la présentation du film *Don Juan et Faust*, aventure romanesque de Marcel L'Herbier. Production artistique des Théâtres Gaumont.

## UN FILM DE PROPAGANDE.

Pour faire échec au film boche *La Honte Noire* qui diffame notre armée noire, « Pathé-Consortium » vient de tourner un film de propagande qui montre nos soldats africains sous leur vrai jour.

Mercredi dernier plusieurs généraux et des députés coloniaux ont assisté au studio de Vincennes au travail de la mise en scène de ce film exécuté pour le compte du Comité des troupes noires que préside le général Archinard.



:: D'après le roman de Ch. DICKENS ::

Mis en scène par M. Jean MANOUSSI

Film « ÉCLIPSE »

## « KINEMA »

Revue mensuelle de la Cinématographie polonaise avec son supplément technique.

Organe officiel de l'Association des propriétaires de Cinématographie en Pologne.

Seule et unique publication spéciale cinématographique en Pologne..

Rédacteur en chef : Jean Baumritter, *Rédaction-Administration* :

Varsovie, rue Krakowskie Przedmieście, 4.

Abonnements : Un an : 12 francs.

Représentants en Angleterre : A. et F. Rose, 102 Charring Cross Road.

Realart Pictures

# Nos Chers Disparus

:: :: Délicieuse comédie sentimentale en 5 actes :: ::  
interprétée par Miss MARY MILES et JACK HOLT

LONGUEUR APPROXIMATIVE : 1.790 MÈTRES. — AFFICHES — PHOTOS

Date de sortie : 30 JUIN 1922

Realart Pictures

# LE VERTIGE

:: :: Grande comédie dramatique en 5 actes :: ::  
interprétée par BÉBÉ DANIELS et GEORGE PERIOLAT

LONGUEUR APPROXIMATIVE : 1.425 MÈTRES. — AFFICHES — PHOTOS

Date de sortie : 7 JUILLET 1922

N.-B. -- Ces Films seront présentés le Samedi 5 Mai 1922, au Ciné MAX LINDER, 24, B<sup>e</sup> Poissonnière, à 10 heures précises du matin

EN LOCATION AUX **Cinématographes HARRY** 158<sup>ter</sup>, Rue du Temple, PARIS  
Téléphone : Archives 12-54 Adr. télég. : Harrybio-Paris

## SUCCURSALES

RÉGION DU NORD 23, Grand'Place LILLE	RÉGION DE L'EST 6, rue St-Nicolas NANCY	ALSACE-LORRAINE 16, Rue du Vieux-Marché-aux-Vins STRASBOURG	RÉGION DU CENTRE 8, rue de la Charité LYON
RÉGION DU MIDI 4, Cours Saint-Louis, 4 MARSEILLE	RÉGION DU SUD-OUEST 20, Rue du Palais-Gallien BORDEAUX	8, Rue Dutemps, 8 TOULOUSE	BELGIQUE 97, Rue des Plantes, 97 BRUXELLES

## PEARL WHITE AU MUSIC HALL

Nous avons signalé l'heureuse conjugaison réalisée au Gaumont-Palace par MM. Costil et Carloux dans « La Grande Revue » du théâtre et du cinéma. On donne, en ce moment, au Casino de Paris une revue où c'est Pearl White en personne, qui, avec le concours du joyeux Boucot, mène le train tantôt sur le plateau, tantôt sur l'écran. Et cela forme un spectacle très agréable et qui plaît beaucoup.



## ET LE CLUB DU CINÉMA ?

Que deviennent les beaux projets de création à Paris d'un — et même de deux — clubs du cinéma ? Nous en sommes encore aux projets. Or, à Londres, le « Kinema Club » quoique fondé il y a trois mois seulement, compte déjà près de 500 membres qui versent chacun 5 guineas par an, soit au cours du change, la somme de Francs 250.



## EXPOSITION COLONIALE DE MARSEILLE

Nous notons que parmi les exposants se trouve la Société Française de l'Acétylène qui expose ses tous derniers modèles.

Nul doute que cette Société n'obtienne le succès qu'elle mérite pour ses nouveaux postes « Carburox ».



## DES CHIFFRES

Les recettes des cinématographes à Paris ont atteint en 1921 le chiffre de 76 millions.

Mais, bien entendu, ce sont là des recettes brutes et il faut en défalquer le droit des pauvres et la taxe d'Etat.

L'année dernière les spectacles parisiens ont donné aux pauvres plus de 27 millions et demi et la taxe d'Etat a produit pour toute la France 48 millions environ.

Il semble qu'une industrie qui donne tant aux pauvres et à l'Etat aurait le droit d'être mieux traitée qu'elle ne l'est chez nous.



## NAISSANCE

M. Jacques Feyder, qui mit à l'écran, avec le succès que l'on sait, le célèbre roman de M. Pierre Benoit, *L'Atlantide*, nous fait part de la naissance de son fils Paul.

Nos félicitations à l'heureux père et à la charmante maman.

## POUR FILMER ET PROJETER SOI-MÊME.

Un des plus intéressants appareils exposés à l'Exposition du Cinématographe aux Arts et Métiers, Stand 10, le cinoscope « Caplovitam » qui sous une forme élégante, robuste et d'un mécanisme parfait quoique simplifié, permettra aux amateurs la prise de vue et la projection avec ce seul appareil de prix modique.

Muni d'un objectif de marque très lumineux F. 3.5 et de 50 m/m de foyer le cinoscope permettra aussi au propriétaire de cinéma de filmer les événements locaux et de les projeter à un prochain spectacle avec son appareil de projection usuel puisque le film employé est du format normal. Les bobines sont de 30 mètres.

Nul doute qu'un grand succès s'ouvre devant ce nouvel appareil.



## UN NUMÉRO SPÉCIAL.

Il appartenait à notre excellent confrère *Le Cinéopse* de s'intéresser tout particulièrement à l'Exposition et au Congrès du Cinéma appliqué à l'enseignement. Son numéro de mai sera donc un véritable *numéro spécial* où l'on trouvera tous les documents et renseignements relatifs au Congrès et à l'Exposition.



## RÉPUTATION

Nous apprenons que *Réputation* une superproduction portant la marque universellement appréciée, et à si juste titre, d'Universal, sera présentée très prochainement, au Palais de la Mutualité.

*Réputation* est interprétée par la grande artiste Priscilla Dean. C'est tout dire !

Nous conseillons fort à MM. les Directeurs de garder une place dans leurs programmes pour cette œuvre merveilleuse, dont la date de sortie leur sera indiquée sous quelques jours.



## CHANGEMENT D'ADRESSE.

Notre confrère, M. Max Dianville, nous informe que ses services personnels ainsi que ceux de la *Semaine Cinématographique* sont transférés 15, place de la République.

Téléphones : Archives 11-32 et 52-67.



## CINÉMA A VENDRE

*Athénée-Cinéma*, à Lyon, cours Vitton, 6, installation mod. 500 places, av. droit au bail du local et d'un app. pour habit. — Adjud. Ch. des Not. à Lyon, Av. de la Bibliothèque 2, 17 mai 1922. M. à p. 150.000. — S'ad. M<sup>e</sup> Charbon, not. à Lyon, à M. Charoussel, à Lyon, rue de l'Hôtel de Ville, 34.

# QUE FAUT-IL

pour lancer un bon Film ?

# QUE FAUT-IL

pour attirer le public au Cinéma ?

**UNE PUBLICITÉ BIEN COMPRISE  
ET SURTOUT**

**DE BELLES  
AFFICHES  
ARTISTIQUES!**

**:: :: LOUEURS & EDITEURS :: ::**

cherchez le succès de vos films en confiant

**TOUTE VOTRE PUBLICITÉ**

(Affiches typos et lithos - Portraits d'Artistes - Notices - Phototypie - Héliogravure - Encartages)

**La Cinématographie Française**

50, RUE DE BONDY, 50  
SERVICE DE LA PUBLICITÉ

## PETITES AFFICHES

### CONVOICATIONS DE SOCIÉTÉS

**Pathé - Cinéma.** — L'assemblée ordinaire de cette société dont le siège est à Paris, 30 boulevard des Italiens, aura lieu le 17 mai prochain, à la salle des Ingénieurs civils, 19, rue Blanche.

Le dividende proposé sera de 40 francs, dont 30 francs à titre de remboursement du capital.

Les bénéfices nets s'élèvent à 16.153.203 fr. 84, contre 9.403.741 fr. en 1920.

A l'actif, le compte mobilier, matériel, installations et outillage s'élève pour la France à 11.400.540 fr. 33, et pour l'étranger à 781.506 fr. 46. Les terrains et usines figurent pour la France pour 17.688.380 fr. 25, et pour l'étranger pour 217.930 fr. 40; les caisses, banques, comprenant les bons du Trésor, de la Défense Nationale et le prêt au P.-L.-M. à court terme, s'élèvent à 32.951.054 fr. 87; les débiteurs divers figurent pour 13.405.140 fr. 08.

Au passif, la réserve légale est de 3 millions; les réserves et amortissements figurent pour 24.500.000 fr.; les créiteurs divers pour 7 millions 816.445 fr. 13; la provision pour conséquences de guerre à 3.500.000 fr.

Au compte de profits et pertes, le report de l'exercice précédent est de 1.013.298 fr. 91.

Les disponibilités ressortent à environ 50 millions contre des exigibilités s'élevant à 10 millions environ.

\*\*\*

MM. les Actionnaires de la Société « Anonyme Cinéma », sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire, pour le samedi 6 mai, à 15 heures, 14, rue Vézelay, à Paris.

Ordre du Jour : 1<sup>o</sup> Rapport du Conseil d'administration touchant les solutions à prendre pour l'avenir de la Société, conformément à la 5<sup>e</sup> résolution de l'Assemblée générale ordinaire du 25 février 1922 ;

2<sup>o</sup> Modification à l'article 34 des statuts.

— MM. les Actionnaires de la Société du Cinéma « Lyon-Palace », sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, pour le mardi 16 mai, à 11 heures du matin, au Foyer du Cinéma « Lutetia », 31, avenue de Wagram, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1<sup>o</sup> Lecture des rapports du Conseil d'administration et du Commissaire des comptes, sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1921 ;

2<sup>o</sup> Approbation, s'il y a lieu, du bilan et des comptes; quitus aux administrateurs;

3<sup>o</sup> Autorisation à donner aux administrateurs, en conformité de la loi du 24 juillet 1867;

4<sup>o</sup> Nomination des Commissaires des comptes pour l'exercice 1922.

### CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS

**Société Alsacienne de Films Cinématographiques** (Marque « Alsa-Film »). — La circulaire de la « Société Générale Alsacienne de Banque » annonce la constitution prochaine, sous cette dénomination, d'une société anonyme pour la fabrication et l'édition de films cinématographiques.

Le siège est à Mulhouse. Le capital est fixé à 1 million, en actions de 1.000 fr., toutes à souscrire en numéraire.

**Orion Film.** — Telle est la nouvelle dénomination de la société anonyme « Films P. Thiemann », au capital de 600.000 fr., qui a son siège à Paris, 118, avenue des Champs-Élysées.

**Société Nationale des Films d'Éducation.** — Cette société anonyme nouvelle, actuellement en formation, a pour objet la fabrication et l'exploitation de films scientifiques destinés à l'enseignement. Le siège est à Paris, 85, avenue Michel-Bizot. Le capital est fixé à 500.000 fr., en actions de 100 fr., toutes émises contre espèces. Les fondateurs sont : MM. Charles Vaillant, à Chalifert (Seine-et-Marne) et Charles Taudou, 235, rue du faubourg Saint-Martin, à Paris.

**Société Générale de Cinématographie.** — Le capital, d'abord réduit de 1.500.000 fr. à 400.000 fr., est porté à 1 million par l'émission de 6.000 actions de 100 francs.

**Ventes de cinémas.** — M. Caffarel a vendu à M. Rousseau le cinéma, 20, rue de la Gaîté, à Paris.

### DIRECTEURS, OPÉRATEURS,

Avant de fixer votre choix sur  
un POSTE DE CINÉMA ou  
TOUS ACCESSOIRES de REMPLACEMENT

— Rendez visite au —

**Service du Matériel**

de la

**MAISON DU CINÉMA**

OU CONSULTEZ SES PRIX

50, Rue de Bondy — PARIS



## EXTRAIT DU PROGRAMME OFFICIEL

de la CHAMBRE SYNDICALE FRANÇAISE DE LA CINÉMATOGRAPHIE

## MARDI 2 MAI

SALLE MARIVAUX, 13, Boulevard des Italiens

(à 9 h. 30)

Cie Fse des Films Artistiques Jupiter

40, rue Rochambeau

*Films Artistiques Jupiter.* — Margot, comédie dramatique, d'après Alfred de Musset, mise en scène par Guy du Fresnay, avec Gina Palerme, Mme Jalabert, Miss Caroly Brown, MMs. Genica Missirio, Mueray Goudvoni, etc., etc...

Publicité : (2 affiches 120/160, 6 photos (Gina Palerme) 24/30, 1 affiche 160/240, 60 photos (18/24), 1 affiche 80/120, 25 photos (24/30). Films annonces. Notice artistique illustrée en couleurs (Hougnos). Séries de clichés, etc.

PALAIS DE LA MUTUALITÉ, 325, Rue Saint-Martin

Salle du Premier Etage

(à 2 heures)

Phocéa-Location

8, rue de la Michodière

Téléphone : Gut. 50-97  
— 50-98

*Mundus Film.* — La Loi du Ranch, scène dramatique, interprétée par Texas Guinan (affiche)..... 600 m. env.

*Comiclassic.* — Roméo au Dancing, comédie interprétée par Charlotte Meyriam (affiche).. 600 —

*S. A. F. F. I.* — Ame Hindoue, comédie dramatique, interprétée par Sessue Hayakawa... 1.550 —

(Ce film ayant fait l'objet d'une présentation spéciale sera présenté en fin de séance.)

Total..... 2.750 m. env.

(à 2 h. 55)

Établissements L. Van Goitsenhoven

16, rue Chauveau-Lagarde

Téléphone : Central 60-79

*Belgica.* — Le Corsaire des Antilles, drame d'aventures en 5 parties, interprété par William Desmond et May Warren, d'après Kennett B. Clark (affiches et photos)..... 1.560 m. env.

*Belgica.* — Le Merveilleux pays de Thuringe. Dans la Forêt Noire, plein air..... 135 —

Total..... 1.695 m. env.

SALON DE VISIONS CINÉMATOGRAPHIQUES

3, rue Caulaincourt

(à 2 h. 30)

Comptoir Ciné-Location Gaumont

28, rue des Alouettes

Téléphone : Nord 51-73

Pour être édité le 5 mai

Gaumont Actualités N° 18..... 200 m. env.

Pour être édité le 23 juin

*Union Cinématographique Italienne,* Contrôlée en France par Gaumont. — Pierre et Thérèse, adaptation cinématographique de Marcel Prévost, interprétée par Bianca Stagno Bellincioni et Alberto Capozzi (1 affiche 150/220, 1 jeu de photos 18/24)..... 1.550 —

*Paramount Pictures.* — Exclusivité Gaumont. — Les Trois Prétendants, comédie dramatique, interprétée par Shirley Mason (1 affiche 150/220, 1 jeu de photos 18/24)..... 1.480 —

*Selig Film.* — Exclusivité Gaumont. — EN MISSION AU PAYS DES FAUVES, grand cinéroman en 8 épisodes, adapté par Guy de Téra-mond, publié par le journal L'Eclair (1 affiche 150/220, 1 affiche photos 90/130, 1 jeu de photos 18/24).

6<sup>e</sup> Episode : Les Petits hommes des Bois.... 820 m. env.

Total..... 4.050 m. env.

Select Distribution

rue des Alouettes

Pour être édité le 23 juin 1922

Mariez-vous donc, comédie, interprétée par Contance Talmadge (affiches et photos)..... 1.350 m. env.

Rien ne sert de courir !!! comique (affiche).. 375 —

Total..... 1.725 m. env.

## MERCREDI 3 MAI

PALAIS DE LA MUTUALITÉ, 325, Rue Saint-Martin

(à 10 heures précises)

Pathé Consortium Cinéma

67, Faubourg Saint-Martin

Téléphone : Nord 68-58

Édition du 16 juin

*Pathé Consortium Cinéma.* — Le Carnet rouge, drame (2 affiches 120/160, série de photos).... 1.600 m. env.

Édition du 16 juin

*Pathé Consortium Cinéma.* — Freddy trop sportif, scène comique jouée par M. Colsy (1 affiche 120/160)..... 365 —

Édition du 9 juin

*Pathé Consortium Cinéma.* — Pathé Revue N° 23 (1 affiche générale 120/160)..... 200 —

*Pathé Consortium Cinéma.* — Pathé Journal, actualités (1 affiche générale 120/160).

Total..... 2.165 m. env.

Salle du Rez-de-Chaussée

(à 2 heures)

Agence Générale Cinématographique

12, rue Gaillon

*C. U. C.* — Sur les Côtes de Mauritanie, Port-Etienne, plein air..... 147 m. env.

*Universal.* — Cinq minutes d'arrêt, comique 485 m. env.

*Universal.* — Son Bébé, comédie comique... 490 —

*Goldwyn.* — Un soir d'orage, comédie sentimentale, interprétée par Madge Kennedy..... 1.510 —

Total..... 2.632 m. env.

(à 4 h. 55)

Ciné-Location "Eclipse"

24, rue Saint-Lazare

Téléphone : Nord 32-79  
Central : 27-44

Aladdin..... 1.830 m. env.

Salle du Premier Etage

(à 2 heures)

Films Erka

38 bis, avenue de la République

*Goldwyn.* — Mariage d'amour, comédie dramatique avec Madge Kennedy (affiches, photos, clichés)..... 1.500 m. env.

*Goldwyn.* — Trop Heureux, comédie avec Jack Pickford (affiches, photos, clichés)..... 1.600 —

(Les métrages ci-dessus sont approximatifs).

Total..... 3.100 m. env.

(à 3 heures)

Société Française des Films Artistiques

36, avenue Hoche

Livable le 23 juin 1922

*Selznick.* — La Gamine, comédie, avec Olive Thomas (affiche 120/160, photos 18/24)..... 1.700 m. env.

*Exclusivité F. A. J.* — L'Homme de Proie, drame (affiche 120/160, photos 18/24)..... 1.800 —

*Exclusivité F. A. J.* — Fatty, mari léger, comique, avec Roscoe Arbuckle et Pieratt.... 330 —

Total..... 3.830 m. env.

(à 3 h. 40)

**Union-Éclair-Location**

12, rue Gaillon

Téléphone : Louvre 14-18

*Blue Bird.* — *Le Prix du Silence*, comédie dramatique, interprétée par Fritzie Brunette (affiches, photos, notice)..... 1.400 m. env.

*Christie Comédie.* — *En Cherrant un peu*, comique (affiches, photos)..... 500 —

Livable le 5 mai 1922

*Eclair.* — *Eclair Journal* N° 18..... 200 —

Total..... 2.100 m. env.

**JEUDI 4 MAI**

SALLE MARIVAUX, 13, Boulevard des Italiens

(à 10 heures)

Société Anonyme Française des Films Paramount

63, avenue des Champs-Élysées

Livable le 23 juin 1922

*Paramount.* — *L'Enfer des Villes*, comédie sentimentale, interprétée par William S. Hart (affiche 120/160, 2 affiches anglaises 2/2 et 2/1). 1.550 m. env.

*Paramount.* — *Les Deux Mères*, comédie dramatique, interprétée par Marguerite Clark (affiche 120/160, 2 affiches anglaises 2/2 et 2/1).. 1.500 m. env.

*Paramount.* — *Paramount Magazine* N° 36, documentaire ..... 150 —

a) *Arbitre de Base-Ball*b) *Chiens policiers.*

Total..... 3.200 m. env.

**SAMEDI 6 MAI**

CINÉ MAX-LINDER, 24, Boulevard Poissonnière

(à 10 heures)

Cinématographes Harry

158 ter, rue du Temple

Téléphone : Archives 12-54

Date de sortie : 30 juin 1922

*Realart Pictures.* — *Nos chers disparus*, délicieuse comédie sentimentale en 5 actes, interprétée par Miss Mary Miles et Jack Holt (5 affiches) ..... 1.790 m. env.

Date de sortie : 7 juillet 1922

*Realart Pictures.* — *Le Vertige*, grande comédie dramatique en 5 actes, interprétée par Bébé Daniels et George Perislat (3 affiches)..... 1.425 —

Total..... 3.215 m. env.

**DIRECTEURS !!!**

Désirez-vous céder la concession de la vente des Programmes de votre Etablissement ?

ADRESSEZ-VOUS A

**La Cinématographie Française**

SERVICE DE LA PUBLICITÉ

Qui vous offrira les conditions les plus avantageuses.

Le Gérant : E. LOUCHET

Imprimerie C. PAILHÉ, 7, rue Darcet, Paris (17<sup>e</sup>)

AUTEURS  
METTEURS EN SCÈNE  
ÉDITEURS

vous avez

à la

**MAISON DU CINÉMA****DEUX****SALLES DE PROJECTIONS****Modernes et Luxueuses**

pour

Y PASSER VOS FILMS

# MUNDUS-FILM

12, Chaussée-d'Antin, PARIS



Acheteurs et Loueurs  
de tous pays  
qui vous adressez à la

## MUNDUS-FILM

êtes sûrs d'y trouver tous les Grands Films et les meilleures  
exclusivités du Monde entier

Producteurs,  
Vous y avez la certitude du placement et du meilleur rendement  
de vos bandes.